

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE. EN CANADA.

DEUXIÈME PARTIE.

(*Suite.*)

## CHAPITRE XII.

QUATRIÈME GUERRE DES IROUOIS DEPUIS 1657  
JUSQU'À 1660.

XIV.

Les Agniers ramènent le père Le Moyne et demandent la liberté des prisonniers de leur nation.

Les trois députés Agniers, à qui M. D'Ailleboust avait donné audience au mois de février précédent, avaient promis, comme on l'a vu, de ramener au printemps le P. Le Moyne et les assassins des trois Montréalistes ; et, sur la fin du mois de mai, des sauvages de cette nation arrivèrent à Villemarie avec le P. Le Moyne seulement. Depuis peu, M. de Maisonneuve avait fait mettre aux fers deux sauvages Agniers : ceux qui conduisirent le P. Le Moyne, en ayant été avertis, le prièrent de les mettre en liberté, l'assurant que leurs compatriotes n'avaient point rompu la paix avec les colons ; en effet, ils ne s'étaient portés à aucun acte d'hostilité contre eux depuis quatre ans. A la prière de ces Agniers et à celle du P. Le Moyne, M. de Maisonneuve relâcha les deux prisonniers, qui descendirent avec les autres pour se rendre à Québec ; et à leur passage aux Trois-Rivières, le Gouverneur de ce lieu leur adjoignit cinq autres Agniers pour les conduire au Gouverneur général. Lorsque ce convoi fut arrivé à Québec, M. d'Ailleboust convoqua une assemblée de Français, de Hurons et d'Algonquins pour entendre ces nouveaux ambassadeurs. Il répondit que ceux qui avaient amené le P. Le Moyne retourneraient dans leur pays avec quelques prisonniers et avec des présents, pour inviter les anciens à aller trouver le Gouverneur général, afin de conclure une paix universelle entre toutes les nations ; mais qu'en attendant on retiendrait toujours dans les prisons Françaises une partie des Agniers, qu'on traiterait convenablement. Ces députés repartirent pour

leur pays au mois de juin, et ce fut par là que M. d'Ailleboust termina son administration en remplacement de M. d'Argenson, qui enfin arriva à Québec, le 11 juillet 1658, ainsi qu'il a été dit.

## XV.

## Hostilité des Iroquois à Québec.

Mais, comme si la retraite de M. d'Ailleboust eût haussé le cœur aux Iroquois et augmenté leur audace, ils osèrent bien, dès le lendemain 12, tomber sur des femmes Algonquines, à Québec même. M. d'Argenson était sur le point de se mettre à table, lorsqu'on cria : " Aux armes," et qu'on annonce que les Iroquois tuent des Algonquins, dans un lieu si peu éloigné que, des maisons voisines, on entendait les voix des agresseurs et celles des attaqués. Il quitte aussitôt la compagnie et court avec des hommes armés pour donner la chasse aux Iroquois. Ceux-ci avaient déjà tué une femme et pris deux autres femmes Algonquines, avec leurs enfants. Dans cette extrémité, l'une des deux montra tant de résolution et de courage, qu'elle perça de son couteau le ventre d'un de ces Iroquois ; ce qui effraya si fort les autres, qu'ils laissèrent là leurs armes, leurs bagages, leurs femmes et les enfants, et prirent la fuite. Ces deux femmes, ainsi délivrées, apportèrent leur butin aux pieds de M. d'Argenson ; mais l'une d'elles avait été blessée si cruellement, qu'elle mourut quelque temps après. A trois jours de là, le 15 juillet, le nouveau Gouverneur fut encore obligé de courir à l'ennemi ; il n'en trouva que les pistes ; et après six heures de marche, il prit le parti de ramener ses gens à Québec. Ces hostilités étaient journalières, à cause de l'audace des Iroquois, qui semblait aller toujours croissant. La Mère de l'Incarnation, dans une lettre du 24 août suivant, en rapportait un nouvel acte, dont sa communauté fut la victime. " Un grand tourbillon, accompagné d'un coup de tonnerre, dit-elle, ayant renversé la grange de notre métairie, ainsi que notre laboureur, et tué nos bœufs, il ne restait plus en ces lieux-là, éloignés d'un demi-quart de lieue de notre monastère, qu'une petite maison où nos gens de travail avaient coutume de se retirer. Le 22 de ce mois, sur les huit heures du soir, des Iroquois ont appelé, de loin, un jeune homme qui y demeurait seul pour y faire paître nos bœufs, à dessein, comme l'on croit, de l'emmener vif : ce qu'ils avaient fait à l'égard d'un vacher quelques jours auparavant. Ce jeune homme en demeura si effrayé, qu'il quitta la maison pour aller se cacher dans les halliers de la campagne. Étant revenu à soi, il nous est venu dire ce qu'il avait entendu ; et aussitôt nos gens, au nombre de dix, sont partis pour aller défendre la place. Mais ils sont arrivés trop tard, ayant trouvé la maison en feu et nos bœufs disparus."

## XVI.

M. D'Argenson manque d'hommes pour repousser les Iroquois.

Quoique la colonie Française se multipliât considérablement, et qu'au rapport de cette Religieuse, le pays, quant au nombre des habitants, ne fût plus reconnaissable, il s'en fallait beaucoup, comme on le voit par ces détails, qu'on fût en assurance à Québec, et qu'on pût réduire les ennemis à leur devoir. “ La plupart de nos gens, lit-on dans sa relation de 1659  
 “ à 1660, plus accoutumés à manier la houe que l'épée, n'ont pas la résolution du soldat. Il y a quelque temps que M. notre Gouverneur,  
 “ donnant, en chaloupes, la chasse aux ennemis et se voyant proche du lieu  
 “ où ils s'étaient retirés, commanda qu'on mit pied à terre : personne ne  
 “ branla. Il se jette le premier à l'eau jusqu'au ventre : tout le monde le  
 “ suivit.” M. d'Argenson écrivait lui-même le 5 septembre 1658 : “ Je  
 “ souhaiterais que nous eussions autant de trêves avec les Iroquois  
 “ qu'ils nous obligent souvent à les suivre. Le lendemain de mon arrivée,  
 “ nous les eûmes sur les bras ; et, trois jours après, je partis avec ce qu'il  
 “ y a d'habitants capables de pareille course, au nombre de soixante. (\*)  
 “ Il est absolument nécessaire que j'ai sous moi deux personnes à qui je  
 “ laisse le commandement, lorsque je suis obligé de quitter Québec pour  
 “ tâcher de joindre les ennemis, et même que je puisse envoyer contre eux  
 “ lorsqu'ils sont en petit nombre. L'un des deux commanderait en mon  
 “ absence, et je destine pour cela M. d'Ailleboust des Musseaux ; l'autre  
 “ serait pour commander dans le Fort. Un appointement de mille livres  
 “ que je diviserais en deux, suffirait pour cela.

## XVII.

Défricheurs nécessaires pour procurer la sûreté de Québec. Pauvreté du pays.

“ Mais les Iroquois me donneraient peu d'inquiétude, si nous avions,  
 dans le magasin, de quoi fournir à la dépense. Voulez-vous que je vous  
 “ dise, en un mot, ce qui nous serait absolument nécessaire pour bien  
 “ établir le pays et l'empêcher de craindre les Iroquois ? Il nous faudrait  
 “ cent hommes de travail transportés ici et entretenus. C'est le plus  
 “ grand secours que l'on pût donner à ce pays et le vrai moyen d'appuyer  
 “ l'Évangile. Un fléau aussi dangereux que la guerre est la pauvreté  
 “ sans laquelle nous ne serions guère en crainte ; car si nous avions de  
 “ quoi entretenir quelques hommes, je ferais couper tous les bois les plus  
 “ proches qui empêchent la communication de plusieurs habitations. Je  
 “ prévois une grande difficulté à pouvoir subsister dans ce pays, et il m'est  
 “ difficile d'aller bien loin avec mes appointements. Vous ne pouvez vous

(\*) La relation de cette année 1658 est inexacte en portant à deux cent cinquante le nombre des hommes qui, dans cette circonstance, accompagnèrent M. d'Argenson.

“ imaginer la cherté des vivres, outre la difficulté qu'il y a d'en avoir.  
 “ Les habitants sont dans une extrême pauvreté et tous insolubles aux  
 “ marchands. Cette pauvreté procède, en partie, de l'avilissement de la  
 “ traite ; et il faut absolument y remédier, en obligeant de faire la traite  
 “ en commun. ”

## XVIII.

Faiblesse où M. d'Argenson se voit réduit.

Dans cet état de choses, il était difficile à M. d'Argenson d'opposer aux Iroquois une vigoureuse résistance ; il avait cependant, dans ses prisons vingt et un des plus fameux des Agniers, qui, tous, étaient fort impatients de se voir ainsi à l'étroit, quoiqu'on eût soin de les bien traiter. Ils le prièrent d'envoyer l'un d'eux dans leur pays pour renouer la paix et y ramener les missionnaires ; et il y renvoya, en effet, deux Agniers avec quatre présents. Par l'un de ces présents, il assurait la vie des prisonniers ; par le second, il se plaignait de ce qu'ils n'étaient pas venus au pourparler assigné à Villemarie ; le troisième était pour se plaindre de ce qu'au lieu de renvoyer les prisonniers Français, ils étaient, au contraire, venus en guerre ; enfin, par le quatrième, il leur témoignait que la retraite d'Onnontagué avait été faite sans animosité. C'était tout ce que pouvait M. d'Argenson, dans l'état de faiblesse où se trouvait alors la colonie. Vers ce temps, Villemarie remporta quelque léger avantage sur des Iroquois d'Onnontagué, venus en guerre avec le chef de cette bourgade.

## XIX.

Etat de Villemarie au milieu de ces hostilités.

Seize de ces barbares s'étant mis en embuscade près de Villemarie, on les découvrit, et, après quelques décharges de mousqueterie, on leur dit, pour les attirer, qu'on avait de leurs gens au Fort. La chose était vraie dans un sens ; car, depuis un an, M. de Maisonneuve y retenait prisonnier un Onnontagué et sa femme. Les autres furent assez crédules pour approcher ; on fondit alors sur eux : deux demeurèrent sur la place, et quelques autres furent pris. Le surlendemain, des ambassadeurs de cette même nation arrivèrent à Villemarie, ramenant deux Français ; en échange, M. de Maisonneuve leur rendit l'ancien prisonnier et sa femme, avec une petite fille née en prison, et retint tous les autres. Ces hostilités journalières, qui rendaient la culture des terres pleines de périls, pouvaient exposer les colons à manquer des vivres nécessaires à leur subsistance ; et c'est ce qui serait arrivé l'année 1658, si les prêtres de Saint-Sulpice eussent conduit avec eux, dans leur premier embarquement, un grand nombre d'hommes, comme ils l'avaient d'abord résolu. M. de la Dauver-

sière, qui connaissait mieux que personne les besoins de la colonie, les assura, par un pieux stratagème, qu'ils y trouveraient autant d'hommes qu'ils voudraient en employer au travail, et qu'ils eussent à y porter plutôt des étoffes et des vivres : ce qu'ils firent en effet. La Providence pourvut par là à la conservation de Villemarie, qui se trouvait dans un si pressant besoin de ces choses que, sans cela, dit M. Dollier, il n'y eût pas eu moyen pour elle de subsister. Nonobstant ce secours, arrivé si à propos, elle aurait beaucoup souffert le reste de cette année 1658, si M. d'Argenson, à son arrivée de France, ne l'eût approvisionnée. " M. l'abbé de Queylus pourra vous témoigner, écrivait-il au baron de Fancamp, que " je n'ai pas eu plus d'affection pour Québec que pour Montréal, et que " j'ai donné à M. d'Ailleboust les hommes et les vivres dont il m'a dit " avoir besoin, et qui leur ont été nécessaires."

## XX.

Prisonniers Iroquois qui s'échappent de Villemarie et de Québec.

Nous ignorons les coups qui eurent lieu vers ce temps à Villemarie ; seulement nous apprenons, par le *Journal des Jésuites*, qu'au mois d'octobre il y avait, dans les prisons du Fort, onze prisonniers Onnontagués, et que ceux-ci, craignant le juste châtement que méritait leur trahison, rompirent deux barreaux de fer de leur prison et s'échappèrent tous par la fenêtre, le 19 octobre de cette année 1658. L'année suivante, des Iroquois détenus dans les prisons du château Saint-Louis, à Québec, en firent autant. " Notre Gouverneur est en campagne, écrivait la Mère Marie de l'Incarnation ; ce qui l'a fait sortir est que les Iroquois qu'il tenait prisonniers " entre de bons murs, fermés de portes de fer, ayant appris que leur nation " avait rompu la paix, et croyant qu'on ne manquerait pas de les brûler " tout vifs, ont forcé cette nuit leur prison et sauté les murailles du Fort. " La sentinelle, les voyant, a fait le signal pour avertir, et aussitôt l'on a " couru après eux ; je ne sais pas encore si on les a pris : car ces gens-là " courent comme des cerfs." Dans cette même lettre, elle disait que les Iroquois avaient déjà pris ou tué neuf Français aux Trois-Rivières, en une rencontre où l'on ne les attendait pas et où même on ne croyait pas qu'ils eussent de mauvais desseins, et que depuis on avait tué onze de leurs gens. Aussi, ajoute-t-elle, " les affaires de ce pays sont comme elles étaient " avant que les Iroquois eussent fait la paix."

## XXI.

Pendant deux ans et demi Villemarie ne perd qu'un seul homme.

Il est bien étonnant que, la guerre étant ainsi allumée, et les colons de Villemarie, plus exposés que tous les autres aux hostilités et aux surprises des Iroquois, se trouvant dans la nécessité d'en venir fréquemment aux mains avec ces barbares, ils n'aient eu cependant qu'un seul homme de

tué depuis l'assassinat de Jean de Saint-Père et de ses compagnons, arrivé le 25 octobre 1657, jusqu'au 19 avril 1660, c'est-à-dire, dans l'espace de deux ans et demi de continuelles hostilités. Le colon dont nous parlons ici, Sylvestre Vacher, dit Saint-Julien, âgé d'environ trente-sept ans, fut tué par les Iroquois, le 26 octobre 1659, vers le *lac aux Loutres*. On désignait ainsi une étendue d'eau qui se trouvait proche de Villemarie au bas du coteau de Saint-Pierre, fréquemment infesté par les ennemis. Le 23 octobre 1660, M. de Maisonneuve, en exécution du contrat de fondation de l'Hôtel-Dieu, du 8 mars 1650, ayant donné aux pauvres de l'Hôtel-Dieu des terres situées au *lac aux Loutres*, ajoutait qu'elles ne seraient bornées et arpentées que *lorsqu'on pourrait le faire en sûreté des Iroquois*. Cette clause montre avec quelles précautions il veillait à la conservation de la colonie, et que si, pendant deux ans et demi, il ne perdit qu'un seul homme, on doit attribuer cet avantage à sa rare prudence et à sa sage fermeté, qui n'étaient pas moindres que sa valeur et son courage. M. Dollier rapporte, en effet, que, chacun se tenant bien sur ses gardes, on se mit à couvert des embuscades des ennemis.

## XXII.

Ordonnance de M. de Maisonneuve pour la sûreté des colons et du pays.

Voici quels furent les moyens de précaution employés par M. de Maisonneuve dans des circonstances si périlleuses, et il ne sera pas hors de propos de le laisser parler lui-même, en rapportant les ordonnances qu'il crut devoir faire aux colons. Après l'assassinat de Jean de Saint-Père et des autres, et le massacre des Hurons par les Onnontagués, il prescrivit le règlement suivant, le 18 mars 1658 :

“ Paul de Maisonneuve, Gouverneur de l'île de Montréal et des terres  
 “ qui en dépendent.—Quoiqu'on ait toutes sortes de motifs de se tenir sur  
 “ ses gardes, dans ce lieu de Villemarie, pour éviter les surprises des Iro-  
 “ quois, surtout depuis le massacre qu'ils ont fait des Hurons entre les  
 “ bras des Français, contre la foi publique, et le meurtre de quelques-uns  
 “ des principaux habitants de ce lieu, le 25 octobre dernier ; néanmoins,  
 “ par une négligence universelle, les choses en sont venues à ce point, que  
 “ les ennemis pourraient s'emparer avec beaucoup de facilité de cette  
 “ habitation, s'il n'y était pourvu par quelque règlement. En consé-  
 “ quence, nous ordonnons ce qui suit :

“ 1o. Chacun tiendra ses armes en état et marchera ordinairement  
 “ armé, tant pour sa défense particulière que pour donner secours à ceux  
 “ qui pourraient en avoir besoin.—2o. Nous ordonnons à tous ceux qui  
 “ n'auraient point d'armes d'en acheter et de s'en fournir suffisamment,  
 “ ainsi que des munitions, et nous défendons d'en vendre ou d'en traiter  
 “ aux sauvages alliés, qu'au préalable chacun des colons n'en retienne ce

“ qu’il sera nécessaire pour sa défense.—3o. Pour que tous fassent leur  
 “ travail en sûreté, autant qu’il est possible, les travailleurs se joindront  
 “ plusieurs de compagnie, et ne travailleront que dans des lieux d’où ils  
 “ puissent se retirer facilement en cas de nécessité.—4o. De plus, chacun  
 “ regagnera le lieu de sa demeure tous les soirs, lorsque la cloche du Fort  
 “ sonnera la retraite, et fermera ensuite sa porte. Défense d’aller et de  
 “ venir, de nuit, après la retraite, si ce n’est pour quelque nécessité abso-  
 “ lue qu’on ne pût remettre au lendemain.—5o. Personne, sans notre per-  
 “ mission, n’ira plus loin, à la chasse, que dans l’étendue des champs  
 “ défrichés ; ni à la pêche, sur le fleuve, plus loin que le grand courant.  
 “ —6o. Défense à toutes sortes de personnes de se servir de canots, de  
 “ chaloupes et autres, qui ne leur appartiendraient pas, sans l’express con-  
 “ sentement des propriétaires, si ce n’est en cas de nécessité, pour sauver  
 “ la vie à quelqu’un ou pour empêcher quelque embarcation d’aller à la  
 “ dérive ou de périr.

“ Le présent règlement commencera d’être exécuté, selon sa forme et  
 “ teneur, cinq jours après sa publication. Le tout à peine, envers les con-  
 “ trevenants, de telles punitions que nous jugerons à propos.

“ Fait au Fort de Villemarie, ce dix-huitième jour de mars 1658.

PAUL DE CHOMEDEY.”

#### XXIII.

Autre ordonnance de M. de Maisonneuve, concernant les lieux de chasse.

Le dimanche suivant, 21 de ce mois, le successeur de Jean de Saint-Père dans la charge de greffier, Bénigne Basset, lut et publia cette ordonnance à l’issue de la grand’-Messe. Il l’afficha ensuite, selon la coutume, à un poteau placé près de l’église et en remit une copie à Marin Janot, syndic des habitants. Mais, comme les plus sages ordonnances deviennent inutiles si on ne les fait exactement observer, M. de Maisonneuve, ayant appris que quelques particuliers s’autorisaient de la permission qu’il avait donnée à d’autres, comme malgré lui, d’aller à la chasse, pour y aller eux-mêmes, et par là s’exposaient au péril d’être pris ou tués par les Iroquois, il fit un nouveau règlement l’année suivante, par lequel il fut défendu absolument à toutes sortes de personnes, sous peine de punition, d’aller à la chasse ailleurs que dans les lieux désignés par sa précédente ordonnance. Dans les motifs de ce règlement, il fait observer qu’en se mettant ainsi journellement en danger d’être pris, ces particuliers seraient non-seulement la cause de leur perte et du malheur commun de cette colonie, mais qu’ils pourraient empêcher la conclusion de la paix générale, qu’on prétendait faire avec les Iroquois par le moyen de leurs gens détenus dans les prisons, en les obligeant de donner en échange des otages suffisants pour faire avec eux une paix solide.

#### XXIV.

M. de Maisonneuve fait construire la redoute du Côtéau Saint-Louis.

Cependant, pour protéger les colons et défendre le pays, M. de Maisonneuve et M. d’Ailleboust, au nom des Associés de Montréal,

furent élever, l'année 1658, un nouveau moulin à vent, qui servit de redoute et qu'ils entourèrent d'abord d'un retranchement de pieux. M. d'Argenson écrivait l'année suivante : " On a commencé une redoute " et fait un moulin sur une petite éminence fort avantageuse pour la " défense de l'habitation, du moins du côté qu'ils appellent le *Côteau* " *Saint-Louis*." C'est ce qui fit appeler ce moulin du nom de *Moulin du Côteau*, pour le distinguer d'un autre déjà établi près du Fort, qu'on désigna dès lors sous les noms de *Moulin du Fort* ou d'*Ancien Moulin*. Cette redoute du Côteau se trouvait dans l'emplacement même qu'occupe aujourd'hui la place Dalhousie; elle fut reconstruite plusieurs fois, munie de pièces d'artillerie, et devint la citadelle de Villemarie, lorsque le Séminaire en eut donné le terrain au Roi.

## XXV.

Pour protéger Villemarie, on construit les maisons fortifiées de Sainte-Marie et de Saint-Gabriel.

Mais un plus grand secours procuré aux travailleurs et au pays par les prêtres de Saint-Sulpice, dès leur arrivée, fut l'établissement de deux maisons destinées à servir de logement et tout ensemble de défense aux hommes qu'ils employèrent à cultiver les terres situées tout autour. N'ayant point succédé encore à la Compagnie de Montréal, ils prirent ces terres à titre de concessions, comme avait déjà fait de son côté M. d'Ailleboust, ainsi qu'il a été dit. " Ces deux terres, Sainte-Marie et Saint-Gabriel, situées aux deux extrémités de cette habitation, dit M. Dollier, " servirent beaucoup à son soutien, à cause du grand nombre d'hommes " que ces Messieurs avaient en l'un et en l'autre de ces deux lieux, qui " étaient alors comme les deux frontières de Montréal. Il est vrai qu'il " leur en avait bien coûté, surtout les deux premières années, les hommes " étant alors très-rares et les vivres à très-haut prix; mais, les années suivantes, ils attirèrent de France quantité d'engagés," qui, y faisant leur résidence ordinaire, tenaient en assurance tout le pays. Ces deux bâtiments avaient été fortifiés, comme pour servir de redoute ou de citadelle; et celui de Sainte-Marie était mieux en état de se défendre qu'aucune autre maison qu'il y eût alors. Aussi aurons-nous à raconter, dans la suite, plusieurs traits de valeur dont il fut le théâtre (\*). L'autre bâtiment fut construit dans une plaine, autrefois inondée par un marais, et qu'on parvint à dessécher. On le mit aussi en état de défense; ce qui fait dire à Grandet, dans sa notice sur M. de Queylus : " Il bâtit en Canada un " *Fort*, auquel il donna le nom de Saint-Gabriel, son patron, afin de se " mettre à couvert des insultes des sauvages."

---

(\*) M. de Queylus, avant son départ du Canada, avait établi les maisons de Saint-Gabriel et de Sainte-Marie. S'il fit construire cette dernière dans un lieu éloigné de plus d'une demi-lieue de Villemarie, et par conséquent si exposé aux pilleries des Iroquois, c'est qu'apparemment il y avait là de grands espaces de terres, défrichées autrefois, probablement par les sauvages du village de *Tutonaguy*, dont parle Jacques Cartier, et qu'on pouvait les remettre en culture plus aisément et avec moins de dépenses; car le village de *Tutonaguy* semble avoir été situé dans le lieu même de Sainte-Marie (aujourd'hui en dehors de la barrière du Pied-du-Courant, puisque, d'après Cartier, ce village était environ à deux lieues au-dessous des Chutes d'eau, appelées ensuite de la Chine qui convient très-bien à la position de Sainte-Marie.

## XXVI.

## Etablissement du Fief Closse pour la défense de Villemarie.

Toujours en vue de favoriser la culture des terres et la sûreté du pays, et aussi pour récompenser le mérite et la bravoure, M. de Maisonneuve, au nom des Associés de Montréal, donna à son Major, Raphaël-Lambert Closse, un fief de cent arpents de terre, à simple hommage et sans justice, situés tout auprès de Villemarie. Il paraît que, pour honorer la vertu et le dévouement du Major, les Associés lui avaient obtenu du Roi des lettres de noblesse ; car, tandis qu'auparavant il avait toujours été simplement qualifié, dans les actes publics, *sergent-major de la garnison*, nous voyons que, dans son contrat de mariage du 24 juillet 1657, on lui donne pour la première fois le titre d'écuyer ; et qu'enfin, le 9 décembre suivant, après l'arrivée de M. de Maisonneuve et celle des prêtres de Saint-Sulpice, il est dit : *noble homme écuyer*, sergent-major au Fort de Villemarie. En devenant possesseur de ce fief, le premier qui ait été accordé dans l'île de Montréal, et qu'il appela de son propre nom, M. Closse quitta le Fort et s'établit sur son fief même, y fit des défrichements considérables, et y bâtit une maison fortifiée, pour se mettre à couvert des Iroquois. Mais, s'y voyant trop isolé pour être secouru en cas d'attaque, il vendit, vers la fin de l'année suivante, à M. Souart, prêtre du séminaire, cinquante arpents de son fief, dont huit labourables à la charrue, et quatorze à la pioche, avec cette clause expresse, que M. Souart y ferait bâtir son logis principal *proche et à la défense* de celui du vendeur, *qui, sans cette condition, n'aurait pas consenti à la vente* (\*).

---

(\*) En faisant cet achat, M. Souart voulut favoriser l'établissement de la famille de Sully. Aussi donna-t-il à madame Anne Bourduceau, épouse de M. Arthur de Sully, ces cinquante arpents de terre, sous la condition d'y bâtir le logement convenu et de payer au séminaire une faible redevance annuelle.

(A continuer.)

## NOTICE

### SUR LE RÉVÉREND MESSIRE FAILLON,

PRÊTRE DE SAINT-SULPICE.

(Suite).

Pendant le séjour des Papes à Avignon, des églises, des communautés, des Palais furent bâtis en nombre considérable, et devinrent les objets de la munificence pontificale. M. de Falloux, dans un célèbre discours *sur la puissance temporelle des Papes*, a remarqué qu'il est une époque du Moyen-Age restée à Rome, tout-à-fait stérile en monuments, et qui ne s'y trouve représentée par aucune trace notable, à cause, sans doute, de l'absence des Papes résidant alors à Avignon. Mais aussi cette dernière ville a grandement profité de ce que Rome perdit alors, et il en reste encore des signes magnifiques, et des chefs-d'œuvre qui ont fait d'Avignon comme une pieuse relique des siècles de foi, et un souvenir vivant de l'hospitalité donnée au vénérable vicaire de Jésus-Christ.

M. Faillon, dans sa jeunesse, vit ces précieux restes, et ils ne contribuèrent, sans doute, pas peu à former ce goût, qui l'a distingué pour l'art religieux; il vit aux églises et aux monuments publics des autels, des stalles, des chaires qui sont des chefs-d'œuvre de décoration et de sculpture, des fresques des plus grands maîtres de l'École Italienne du XVe siècle, tels que Simon Memmis, Giotto et Giottino si admirés de nos jours, et dont les génies du XVIe siècle n'ont pas effacé la gloire.

Il vit aussi ces dix tombeaux des Papes la gloire d'Avignon, admirables de style et d'élégance, et dont on peut dire qu'ils ne sont guère surpassés par les plus beaux du Vatican. Avec les connaissances qu'il avait, il savait apprécier également les constructions civiles et municipales des Papes, l'Hôtel de ville, le Palais Pontifical, qui est un des plus beaux modèles conservés des habitations princières du Moyen-Age; enfin, cette enceinte de remparts accompagnés de tours, de doubles et triples portes que l'on a magnifiquement réparées dans ces derniers temps, comme l'un des plus beaux restes d'architecture militaire des anciens âges.

Après le départ des Papes, leur Souveraineté temporelle dans Avignon continua son œuvre, et y maintint toujours par ses légats, ses dignitaires ecclésiastiques et politiques, une vie religieuse, scientifique et littéraire dont on retrouvait encore des traces élatantes, quand les mauvais jours de la Révolution furent écoulés.

C'est à cette Souveraineté des Papes que l'on doit attribuer les goûts sérieux et élevés, qui y ont produit un nombre considérable d'érudits, de théologiens distingués, d'archéologues, d'artistes, et en particu-

lier de quelques-uns des grands peintres de France parmi lesquels : Mignard, Parrocel et toute la famille des Vernet : Antoine, Joseph, Carle et Horace.

C'est aussi à cette influence que l'on peut attribuer la richesse de la Bibliothèque publique et du Musée de la ville, qui furent encore augmentés pendant le séjour de M. Faillon à Avignon, par les dons magnifiques d'un Archéologue Avignonnais, le docteur Calvet, qui laissa en 1812, outre 80,000 volumes, l'une des plus belles collections en médailles, bronzes, vases et verres antiques qui soit en Europe.

M. Faillon séjourna quelques années au Collège de la ville ; et ce furent des années bien employées pour la piété et la vertu, nous en aurons bientôt la preuve. Enfin ce fut là qu'il prit le goût et la bonne tradition des connaissances élevées qui le distinguèrent plus tard. On a pu remarquer que, dans la multitude de notions qu'il possédait, il y en avait qui marquaient le travail du collège même : ainsi une connaissance approfondie des langues classiques, comme il le montra si bien dans ses traductions des anciens auteurs, une véritable érudition des Annales de l'histoire sacrée et profane, et de tout ce qui s'y rapporte, une notion très-étendue et très-profonde sur les antiquités, les médailles et les monuments. Il avait aussi étudié les Arts, et il s'y trouvait d'ailleurs admirablement servi par des dispositions hors ligne, qui le mirent à même, plus tard, de dessiner comme un graveur ou un architecte, et même de mouler comme un habile sculpteur. Or, tous ceux qui ont la plus légère notion de ces arts savent qu'on ne peut y exceller comme il le faisait, à moins d'en avoir une pratique très-avancée dès la jeunesse.

Et ce qui peut d'autant mieux le faire présumer de M. Faillon, c'est qu'il était par excellence l'homme de l'occupation présente. Aussi une fois qu'il fut appliqué à la Théologie ou à l'Écriture Sainte, dans les séminaires, aucun de ceux qui l'ont connu ne peut supposer, que pendant la journée, il se fut réservé un instant, ou même une pensée pour l'initiation à la pratique des Beaux-Arts qui demandent tant d'instantes et d'application, même pour ceux qui sont doués des aptitudes les plus remarquables.

C'était en ce moment que l'on réorganisait l'enseignement sur tous les points de la France bouleversée par dix années de tempête. Tous les esprits, effrayés des souvenirs de l'explosion si récente des plus mauvaises passions, sentaient vivement la nécessité d'un enseignement religieux ; même les hommes du nouveau pouvoir, et en particulier celui qui était à leur tête. Napoléon venait de rétablir la Congrégation des Frères, et regrettait l'ancantissement des Congrégations religieuses chargées de l'éducation, tandis qu'il avait complètement interdit la réimpression des mauvais livres qui avaient perdu les générations précédentes. Dans toute la durée de l'empire, on ne laissa réimprimer pas un seul exemplaire des

ouvrages de Voltaire, de Rousseau, et des auteurs impies du XVIII<sup>e</sup> siècle.

“ Tant que l'on n'apprendra pas à l'enfant, disait l'Empereur au Conseil  
 “ d'Etat, qu'il faut être républicain ou monarchique, catholique et reli-  
 “ gieux, l'Etat ne formera pas une nation, il reposera sur des bâses incer-  
 “ taines et vagues, il sera constamment exposé aux désordres et aux  
 “ changements ; les Jésuites ont laissé un grand vide. J'aimerais  
 “ mieux confier l'instruction à des Religieux, que de la laisser telle qu'elle  
 “ est. L'instruction a toujours été accompagnée d'idées religieuses, et  
 “ je ne comprends pas l'opposition de quelques gens aux Frères, etc.”

En même temps qu'on interdisait les mauvais auteurs, l'on était si près des ruines qu'ils avaient faites, qu'on n'entretenait dans l'université qu'une médiocre admiration pour le talent dont ils avaient pu revêtir leurs funestes idées.

Voici comment s'exprimait M. de Fontanes, le grand maître de l'Université, dans une de ses principales circulaires :

“ Nous avons vu en France ce qui s'est accompli dans l'antiquité ; chez  
 “ les Latins, les auteurs du second âge, sauf Tacite, sont inférieurs pour  
 “ l'art de la composition, les convenances, l'harmonie, les grâces, et ils  
 “ ont aussi moins de substance, de vigueur, de vraie philosophie et d'ori-  
 “ ginalité que Virgile, Horace, Cicéron, Tite-Live. La France offre les  
 “ mêmes résultats ; à l'exception de trois ou quatre, vous verrez que  
 “ Pascal, Fénelon, La Bruyère, Racine, Corneille, La Fontaine,  
 “ Bossuet ont répandu plus d'idées justes et profondes, que ces écrivains à  
 “ qui l'on donne *l'orgueilleuse dénomination de penseurs, comme si l'on*  
 “ *n'avait pas su penser avant eux, avec moins de faste et de recherche.* ”

C'est ainsi que l'on comprenait alors l'enseignement, et telle fut la voie dans laquelle M. Faillon se trouva engagé, secondé par des hommes de talent, d'expérience, qui avaient vu les ruines des siècles passés, et qui pensaient que le salut était dans l'éducation et la direction des générations naissantes.

S'il en était ainsi dans les régions officielles, qu'en devait-il être dans ce pays de la Provence, si ferme, si impétueux et si impressionable ?

La divine Providence avait magnifiquement proportionné les secours au besoin du temps, en suscitant des hommes de génie, de talents de différents genres, doués de qualités variées, il est vrai, mais qui ne s'excluaient pas, se complétaient, et en s'adressant à l'universalité des esprits, leur offraient un enseignement proportionné aux dispositions différentes de ceux qu'ils avaient à ramener aux principes de la vérité.

Les hommes politiques trouvaient de salutaires enseignements dans ce grand publiciste qui savait si bien proclamer la mission providentielle de la France, et montrer par quelles illusions et quelles infidélités elle avait mérité d'être purifiée par de si terribles épreuves, dans toutes les classes dont elle était composée.

Les esprits raisonnateurs les plus séduits par le talent trompeur des sophistes du dernier siècle, trouvaient dans l'un des nouveaux apologistes, une puissance de raisonnement et une aptitude pour les matières philosophiques, qui les inclinaient à admettre les principes les plus inflexibles et les plus absolus du respect, que les peuples doivent aux formes de la société et aux bases de la vraie législation.

Un Prédicateur de talent, environné d'un auditoire immense dans la capitale de la France, exerçait une influence qui avait du retentissement dans tout le pays. Il exposait avec dignité et une logique irrésistible, une belle et complète apologie du Christianisme, et il élevait d'une manière suivie, et d'années en années, un puissant faisceau de vérités religieuses, qui présentait la Religion comme la base des connaissances humaines, l'appui des institutions politiques et sociales, et la solution à tous les problèmes qui intéressent l'esprit, le cœur et l'âme de l'homme.

Un autre apologiste d'un genre moins austère, mais aussi plus accessible aux masses, sans s'astreindre autant à la rigueur de la méthode, savait se montrer un puissant écrivain, et un peintre incomparable de la nature et des sentiments de l'âme. Il avait saisi et compris profondément les beautés si longtemps méconnues de la littérature sacrée et de toutes les créations religieuses ; il les exposait avec une force entraînante, et relevée par une magie de style qui créait une langue nouvelle pour des sentiments tout nouveaux ; il démontrait donc d'une manière qui captivait surtout la jeunesse, les magnificences de cette Religion dont les autres établissaient si solidement et si éloquentement les bases inébranlables.

Nous ne pouvons préciser jusqu'à quel point M. Faillon fut mis au courant de ce mouvement, qui entraînait les esprits vers une véritable renouveau religieuse et morale ; mais ce que nous pouvons assurer, c'est qu'en aucune contrée, l'apparition radieuse de ces génies chrétiens ne fut saluée avec plus de sympathie et d'enthousiasme qu'en ces pays où se passèrent les premières années de son éducation.

Enfin, en voyant M. Faillon, au sortir du collège, songer à entrer dans l'Etat ecclésiastique, on peut conjecturer avec une certaine assurance, que la direction qu'il reçut de ses maîtres ne fut pas très-éloignée de celle qu'il avait trouvée près de sa mère, dans les premiers enseignements de son enfance.

Lorsqu'il sortit du Collège, sa piété était si grande et les marques qu'il en donnait étaient si vives, que sa bonne mère, éclairée par une lumière surnaturelle, comprit que son fils bien aimé était appelé à l'Etat ecclésiastique par une prédisposition très-précise de la divine providence. Elle ne voulut pas, néanmoins, imposer sa manière de voir, et en mère prudente et remplie de l'esprit de discrétion, elle attendit que Dieu eut parlé au cœur du jeune homme.

Aussi, bien que convaincue de la réalité de cette vocation qu'elle re-

gardait comme la plus grande bénédiction du ciel, et comme la plus haute récompense accordée aux soins qu'elle avait prodigués, dès les plus tendres années, à son enfant si noble, si pur, si bien doué de tous les dons de l'intelligence et du cœur, elle se contenta de prier, et de recommander à la bonté infinie, le plus cher de ses vœux.

En fils dévoué et respectueux, M. Faillon, au sortir du collège, ouvrit son cœur à sa mère, et lui parla des divers sentiments qui agitaient son âme. Il lui semblait que Dieu l'appelait à lui, et cependant il ne voyait pas encore assez clairement la disposition divine à son égard, et en conséquence, il déclara à sa mère qu'il se proposait de rester dans le monde, de s'y préparer à un état, tout en cherchant à connaître sa destinée. Sa bonne mère se soumit en silence, persuadée que Dieu ne l'avait pas trompée, et qu'il saurait faire connaître sa volonté, en son temps et à son heure.

M. Faillon employa ces instants à fréquenter deux foyers d'instruction qui, plus tard, lui furent très-utiles, la Bibliothèque de la ville et l'Ecole de dessin du Gouvernement. A la Bibliothèque, il put s'initier aux sources principales des connaissances humaines, et c'est sans doute à cette époque que l'on peut rapporter ces vastes notions qu'il avait sur les grands maîtres de l'histoire religieuse et profane, les historiens de la Gaule édités par les Bénédictins, les ouvrages de Mabillon, les grands auteurs de Numismatique et d'Archéologie, tous ouvrages familiers aux lettrés et aux amateurs éclairés d'Avignon, parmi lesquels il comptait plusieurs de ses anciens professeurs. Enfin, aux Ecoles de dessin du Gouvernement, il put mettre à ses premiers essais et ses premiers efforts, cette perfection qui en firent ce qu'il fut véritablement, un artiste et un homme de métier consommé.

Lorsqu'une année environ fut ainsi écoulée, M. Faillon revint vers sa mère, et lui déclara que ses idées étaient tout-à-fait fixées, qu'il pensait connaître la volonté de Dieu sur lui, et qu'il lui semblait certain qu'il était appelé à l'Etat ecclésiastique. Alors sa mère bénit Dieu, voyant ses propres idées confirmées, et les plus puissants désirs de son cœur comblés. Elle envisageait, il est vrai, avec quelque peine, les séparations que cette destinée si grave allait imposer à son cœur de mère ; mais elle remerciait Dieu du bien qu'il accomplirait par son enfant. Plusieurs années après, elle aimait à s'entretenir de ces années d'épreuves, et elle bénissait toujours Dieu d'avoir accompli ses désirs, en voyant tous les fruits qui accompagnaient le ministère de son fils ; mais elle s'applaudissait de n'avoir pas cherché à prévenir les dispositions de la Providence.

M. Faillon entra au séminaire d'Aix vers 1815, et il commença sous la conduite de pieux Directeurs, cette vie du séminaire qu'il ne devait plus jamais abandonner et dont il pouvait si bien dire :

*Hæc requies mea in sæculum sæculi ;*

*Hic habitabo, quoniam elegi eam.*

Cette vie de retraite, de recueillement convenait bien à son âme ; cet

enseignement de la doctrine sainte lui paraissait bien supérieur aux essais de la science et de la philosophie humaines. Nous l'avons entendu plusieurs fois parler du bonheur qu'il avait éprouvé en comparant les notions si hautes et si précises que donnent les maîtres de la Théologie avec les assertions si vagues et parfois si inconsistantes des docteurs, même les mieux intentionnés, de la Philosophie humaine. Quand il était sur ce sujet, il était inépuisable en citations, en comparaisons, en arguments présentés avec une vivacité et une verve qui charmaient presque autant que la solidité de la critique qu'il savait si bien faire goûter.

Enfin, dès les premiers jours, l'esprit du séminaire captiva tellement son cœur qu'il s'y appliqua tout entier, y trouvant constamment un nouvel aliment pour sa foi et sa piété.

Nous avons entendu raconter à un vénérable Directeur de Saint-Sulpice, qui était alors à Aix, les commencements de M. Faillon au Séminaire. On peut dire que par sa piété, son amour des saintes règles, son esprit d'obéissance qui parurent alors, il jeta les premières bases de cette vie intérieure et de cet esprit ecclésiastique, qui firent l'admiration de tous ceux qui ont connu ce vénérable enfant de M. Olier, soit en France, soit en Amérique.

Toujours simple et calme, recueilli et uni à Dieu, mais accessible en tout temps et à tous, fervent dans les pratiques de piété, il était dévoué au travail, y mettant le plus vif intérêt, sans jamais paraître absorbé; au contraire, plein d'une douce gaieté, d'une aimable ouverture de cœur avec ses maîtres et ses confrères.

Cela venait de ce que dans ses études, il ne cherchait ni à paraître, ni à profiter aux yeux du public de ce qu'il acquérait chaque jour. Il avait une si grande idée de l'étendue de la science ecclésiastique, qu'il était surtout frappé de ce qui lui manquait pour y arriver; et il en a toujours été ainsi, ne se reposant jamais sur le passé, mais tendant continuellement à agrandir le cercle de ses connaissances.

Ce goût qu'il avait pour le travail, loin de songer à le mettre en lumière, il ne cherchait qu'à le surnaturaliser en l'offrant à Dieu pour le bien des âmes, et n'y voyait que la loi que Dieu a imposée à l'homme, loi d'épreuve et de souffrance. Embrassant avec bonheur la peine qui accompagne tout labeur sérieux et continu, disposition qu'il a portée jusqu'à l'héroïsme, il se montrait toujours de plus en plus infatigable, même lorsque l'âge et les infirmités lui avaient rendu le repos nécessaire.

Avec ces dispositions il conserva toujours une faible opinion de ce qu'il avait acquis, et cette opinion, il disposait les choses de manière à la faire partager aux autres. M. Faillon n'entraît dans aucune discussion, ne songeait pas à faire dominer ses idées, et il se comportait avec tous ses confrères de manière à laisser, même les moins instruits, libres de penser ce qu'ils jugeraient le plus convenable sur la matière de leur entretien.

Nous l'avons aussi entendu parler de ses premiers temps. Il avait rencontré au séminaire d'Aix, parmi les Directeurs, d'anciens Confesseurs de la Foi, et il garda toujours pour eux une profonde vénération. Ces prêtres, qui avaient passé par les angoisses de la Révolution, avaient senti profondément les malheurs de l'irréligion, et avaient conservé de tristes souvenirs de ces terribles événements. Ils racontaient les persécutions qu'ils avaient eues à supporter, chassés, exilés de leur pays, obligés de quitter l'ancien séminaire d'Aix pour s'en aller sur une terre étrangère; et entr'autres faits caractéristiques de l'esprit qui les animait, ils racon-

taient, nous dit M. Faillon, que pendant toute la durée de leur voyage, étant réunis au Supérieur que M. Emery leur avait donné, ils pratiquaient la règle comme s'ils avaient été au séminaire. Le supérieur réglait la durée du voyage de chaque jour, les villes où l'on devait s'arrêter, les hôtels où l'on devait séjourner, le temps et le mode du trajet et du repos, sans que jamais un seul des Directeurs songea à faire non seulement aucune observation, mais même aucune suggestion, soit la veille sur ce que l'on ferait le lendemain, soit le matin sur ce qui arriverait dans la journée. C'est ainsi que s'accomplit tout ce voyage, avec la même régularité qu'au séminaire et avec la même indifférence sur tout ce qui pourrait s'y passer.

\* \*

Avec les goûts qu'il manifestait pour l'étude, et les dispositions qu'il montrait pour la science, ses Maîtres pensèrent qu'il devait suivre les grands cours de Théologie ; il fut envoyé à Paris, vers l'année 1818.

Il est resté dans les papiers de M. Faillon un touchant souvenir de ce premier voyage vers Paris. C'est un cahier de dessins qu'il faisait pendant son voyage ; on voit que son goût se révélait, il copiait, chemin faisant, les Eglises qu'il rencontrait et qui le frappaient vivement ; car dans le Midi, malgré le nombre de jolies Eglises, il n'y a rien qui puisse entrer en comparaison avec les immenses et gigantesques cathédrales du Centre et du Nord de la France. Il passa par Vienne, Lyon, Dijon, Auxerre, Sens ; enfin il vit Paris, et il remarqua, comme il le disait ensuite lui-même, qu'au milieu de toutes les créations les plus riches des derniers siècles, il n'y a rien à comparer avec les monuments des Ages de Foi, comme Notre-Dame de Paris, St. Denis, St. Eustache, la Ste. Chapelle, St. Germain des Prés, St. Séverin, St. Germain-l'Auxerrois, St. Leu, St. Merry, tous ces joyaux de l'art chrétien qui devaient être, si souvent plus tard, le but de ses pieux pèlerinages.

Nous avons trouvé, dans le même cahier, des spécimens des études que M. Faillon faisait dans ces lieux de pèlerinages : des esquisses d'arcades, de fenêtres, de portes, de chapiteaux et de piliers ; mais surtout une collection complète de nervures, de profils étudiés avec le plus grand soin. On peut voir combien il avait compris que ce qui caractérise l'architecture religieuse, et ce qui en montre le génie, ce n'est pas tant la forme des arcades ogivales, et des faisceaux de colonnes, que l'étude des profils et le détail de l'ornementation. C'est ce qu'il a ensuite si bien montré en trois chefs-d'œuvre élevés sur ses plans : La Chapelle de la solitude à Issy, près Paris, l'Eglise des Visitandines à Tarangon et la Chapelle du Séminaire de Baltimore.

Nous signalons ce point parce qu'il sert à faire connaître M. Faillon. A l'attrait qu'il avait pour la piété et la science religieuse, il faut joindre l'amour qu'il avait pour la construction ecclésiastique des anciens âges. Il aimait l'Eglise dans la forme inspirée que lui ont donnée les Saints Moines du Moyen-Age. Cette forme parlait à son âme, elle avait un langage qu'il savait comprendre et qui le ravissait : ses proportions élancées, la richesse de sa décoration, l'élégance et la majesté de sa disposition, tout avait un sens pour lui. Quoique les circonstances ne l'eussent pas mis en rapport avec les grands Apologistes du Christianisme de notre siècle, il avait tous leurs sentiments, et il était inspiré de ce souffle de résurrection qui avait animé les défenseurs de l'Eglise, les avait rempli d'indignation contre les barbares démolisseurs des chefs-d'œuvre de la Foi pendant le siècle précédent, et leur avait fait comprendre le génie incomparable des artistes Chrétiens des premiers âges.—(A continuer.)

## NOTRE-DAME DE LOURDES.

(Suite et fin.)

—Mais comment, monsieur le docteur, n'êtes-vous point la curiosité de vérifier par vous-même le fait extraordinaire que vous apprit immédiatement la rumeur publique, qui fut énorme dans ce pays ?

—Ma foi ! monsieur, me répondit-il, je suis un vieux médecin ; je sais que les lois de la nature ne sont jamais bouleversées ; et, pour vous parler franchement, je ne crois pas à tous ces miracles.

—Ah ! docteur, vous péchez contre la foi, s'écria l'abbé qui m'avait servi d'introducteur.

—Et moi, monsieur le docteur, je ne vous accuse pas d'avoir péché contre la foi, mais je vous accuse d'avoir péché contre la science particulière que vous professez : la Médecine.

—Comment donc, et en quoi ?

—La Médecine n'est pas une science spéculative, c'est une science expérimentale. L'expérience est sa loi. L'observation des faits, voilà son principe premier et fondamental. Si on vous eût dit que Mme Rizan avait été guérie de la sorte en se frottant avec une infusion de telle ou telle plante récemment trouvée dans la montagne, vous n'auriez certainement pas manqué d'aller constater la guérison, examiner la plante et enregistrer une découverte qui vous aurait peut-être paru aussi importante que celle du quinquina au siècle dernier. Il en eût été de même si cette cure soudaine eût été produite par quelque nouvelle source sulfureuse ou alcaline. Mais, ici, on parlait d'une eau jaillie miraculeusement et vous n'avez pas voulu aller voir. Oubliant que vous étiez Médecin, c'est-à-dire le très-humble serviteur des faits, vous avez refusé de regarder, comme les académies des sciences qui nièrent la vapeur sans daigner vérifier, et qui proscrivirent le quinquina au nom de je ne sais quels principes médicaux. En médecine, quand un fait se présente qui contredit un principe accepté, c'est la preuve que le principe est faux. L'expérience est le juge suprême. Et tenez, monsieur le docteur, permettez-moi de vous faire observer que si vous n'aviez pas eu une vague conscience de ce que je vous dis-là, vous n'auriez pas hésité à aller vérifier, et vous vous seriez donné le plaisir de convaincre d'imposture un Miracle qui mettait tout le pays en émoi. Mais c'eût été vous exposer à rendre les armes. Et vous avez été comme ces hommes de parti qui ne veulent pas entendre les raisons de leur adversaire. Vous avez écouté vos préventions philosophiques et vous avez manqué à la loi de Médecine, qui est d'affronter l'étude des faits, quels qu'ils soient, pour en tirer des enseignements. Je vous dis ces choses, docteur, avec d'autant plus de liberté que je sais votre haut mérite, et que je n'ignore point que votre très-grand esprit est capable d'entendre la vérité. Beaucoup de médecins refusent de certifier des faits de cette nature par respect humain, n'osant braver ni le mécontentement de la Faculté, ni les railleries des confrères. Quant à vous, docteur, si votre philosophie vous

a trompé, la crainte des hommes n'a été absolument pour rien dans votre abstention.

—Non, certes, me dit-il. Mais peut-être, en me plaçant au point de vue que vous exprimez, eussé-je mieux fait d'examiner.

Bien longtemps avant les événements de Lourdes, à une époque où Bernadette n'était pas encore au monde, en 1843, dans le courant du mois d'avril, une honorable famille de Tartas, dans les Landes, était dans de sérieuses inquiétudes. Depuis un an environ, Mlle Adèle de Chanton avait épousé M. Moreau de Sazenay, et elle touchait au terme de sa délivrance.

La crise d'une première maternité est toujours redoutable. Les médecins appelés en toute hâte dès les symptômes précurseurs, déclarèrent que l'enfantement serait laborieux, et ils ne dissimulèrent pas la possibilité de quelque péril.

Il n'est personne qui ne sache ou qui ne comprenne les cruelles anxiétés de semblables situations. Les plus poignantes angoisses ne sont point pour la pauvre femme qui gémit sur son lit de douleur et que la souffrance physique absorbe presque tout entière. Elles sont pour l'époux dont le cœur en ce moment est en proie à d'indescriptibles tortures. Le cœur de l'époux qui s'épanouit à l'espérance d'un enfant qui va naître, se trouve soudainement sous la terreur d'une épouse qui peut périr. Il entend des cris déchirants. Comment finira la crise ? Est-ce la joie qui vient, est-ce le malheur ! Qu'est-ce qui va sortir de cette chambre ? Sera-ce la Vie, sera-ce la Mort ? Que faut-il aller chercher ? est-ce un berceau, est-ce un cercueil ? Est-ce hélas ! contraste terrible, est-ce l'un et l'autre, à la fois ? Est-ce même deux cercueils, l'un pour la mère, l'autre pour l'enfant ?

La Science humaine se tait, et n'ose prononcer.

Ces angoisses sont affreuses. Elles doivent l'être surtout pour qui ne s'appuie pas en Dieu la force et la consolation.

Mais M. Moreau était chrétien. Il savait que le fil de nos existences est entre les mains d'un Maître suprême devant lequel on peut toujours en appeler de la décision des docteurs de la Science. Quand l'homme a condamné, le Roi des cieux, comme les souverains de la terre, s'est réservé le droit de grâce.

—La sainte Vierge, pensa le malheureux époux, daignera peut-être écouter ma prière.

Et il s'adressa avec confiance à la mère du Christ.

Le péril qui avait paru tout d'abord si menaçant, s'éloigna peu à peu comme un nuage noir que, dans les hauteurs de l'atmosphère, chassent et dissipent les souffles de l'air. L'horizon s'éclaircit, se rasséréna, et ne tarda pas à devenir rayonnant. Une petite fille venait de naître !

Assurément, cette heureuse délivrance n'avait rien d'extraordinaire. Le mal, quelque alarmant qu'il eût paru à M. Moreau, n'avait jamais été

tel que les médecins eussent absolument désespéré. L'issue favorable de la crise pouvait donc être tout à fait naturelle. Le cœur de l'époux et du père se sentait cependant pénétré de reconnaissance envers la sainte Vierge. Il n'était pas de ces âmes rebelles à la reconnaissance, qui ne demandent pas mieux que de douter du bienfait pour se dispenser de la gratitude.

—Comment allez-vous nommer votre fille ? lui dit-on.

—Elle s'appellera Marie, répondit-il.

—Marie ? Mais c'est le nom le plus commun que nous ayons ici. Toutes les femmes du peuple, toutes les servantes s'appellent Marie. Et puis *Marie Moreau*, c'est peu euphonique. Ces deux M, ces deux R ne se peuvent supporter.

Mille raisons de même valeur furent alléguées. Ce fut un *tolle* général. M. Moreau de Sazenay était un homme très-facile, très-accessible, et habituellement fort déférant aux avis qu'on lui donnait ; mais, en cette circonstance, il brava les bouderies, et sa ténacité fut extraordinaire. Il se souvenait que, dans ses récentes alarmes, il avait invoqué ce nom sacré et que c'était celui de la Reine du ciel.

—Elle s'appellera Marie, je veux qu'elle ait pour patronne la sainte Vierge. Je vous le dis en vérité, ce nom lui portera bonheur.

On s'étonnait autour de lui de son obstination, mais elle ne cédait pas plus que celle de Zacharie, quand il voulut, comme le raconte l'Évangile, que son fils s'appelât Jean.

Vainement les obsessions redoublèrent de tous côtés ; il fallut en passer par cette volonté inflexible.

La première-née de cette famille porta donc le nom de Marie.

Le père voulut en outre, que pendant trois ans, elle fût vouée au blanc, la couleur de la Vierge.

Et cela fut fait ainsi.

Plus de seize ans s'étaient écoulés depuis ce que nous venons de raconter. Une deuxième enfant était née, qu'on avait appelée Marthe. Mlle Moreau faisait ses études chez les Dames du Sacré-Cœur de Bordeaux.

Vers le commencement de janvier 1858, elle fut atteinte d'une maladie d'yeux qui la força rapidement d'interrompre tout travail. Elle supposa que c'était quelque coup d'air, qui passerait comme il était venu ; mais ses espérances furent trompées, et son état finit par prendre un caractère tout à fait inquiétant. Le médecin ordinaire de la maison jugea nécessaire d'appeler en consultation un oculiste distingué de Bordeaux, M. Bermont.

Ce n'était point un coup d'air, c'était une amaurose.

—Le mal est très-grave, dit M. Bermont. L'un des deux yeux est tout à fait perdu et l'autre bien malade.

Les parents furent immédiatement avertis. La mère accourut à Bor-

deaux et ramena son enfant pour lui faire suivre, au sein de la famille et avec une sollicitude attentive, le traitement que le médecin oculiste avait ordonné, sinon pour guérir l'œil qui était perdu, du moins pour sauver celui qui restait encore, et qui était déjà assez atteint pour n'apercevoir les objets qu'à travers une brume absolument confuse.

Les médicaments, les bains de mer, tout ce que conseilla la Science fut inutile. Le printemps et l'automne se passèrent en ces vains efforts. Cet état déplorable résistait à tout et s'aggravait lentement. La cécité complète était imminente. M. et Mme Moreau se décidèrent à conduire leur fille à Paris pour consulter nos illustrations médicales.

Comme ils se disposaient en toute hâte à ce voyage, redoutant qu'il ne fût déjà trop tard pour conjurer le malheur qui menaçait leur enfant, le facteur de la poste leur apporta le numéro hebdomadaire d'un petit journal de Bordeaux auquel ils étaient abonnés, le *Messager catholique*.

C'était dans les premiers jours de novembre.

Or, c'était précisément ce numéro du *Messager catholique* qui contenait la lettre de M. l'abbé Dupont et le récit de la miraculeuse guérison de Mme veuve Rizan, de Nay, par l'emploi de l'eau de la Grotte.

M. Moreau l'ouvrit machinalement, et ses regards tombèrent sur cette divine histoire. Il pâlit en la lisant.

L'espérance venait de s'éveiller dans l'âme du père désolé, et son esprit ou plutôt son cœur avait eu un trait de lumière.

—Voilà, dit-il, la porte où il faut frapper. Il est évident, ajouta-t-il avec une merveilleuse simplicité dont nous tenons à conserver l'expression textuelle, il est évident que, si la sainte Vierge est apparue à Lourdes, elle a intérêt à y opérer des guérisons miraculeuses, pour constater et prouver la réalité de ces Apparitions. Et cela est vrai surtout dans les commencements, tant que cet événement n'est pas encore universellement accrédité. Hâtons-nous donc ! Là comme partout, ce seront les premiers arrivés qui seront les premiers servis. Ma femme ! ma fille ! c'est à Notre-Dame de Lourdes qu'il se faut adresser.

Les seize ans qui s'étaient écoulés depuis la naissance de sa fille n'avaient point attiédi, on le voit, la foi de M. Moreau.

Une neuvaine fut résolue, à laquelle s'associèrent, dans le voisinage, les compagnes et les amies de la jeune malade. Par une circonstance providentielle, un prêtre de la ville avait en ce moment chez lui une bouteille d'eau de la Grotte, de sorte que la neuvaine fut commencée presque immédiatement.

Les parents, en cas de guérison, firent vœu d'aller en pèlerinage à Lourdes et de vouer pour un an la jeune fille au blanc et au bleu, à ces couleurs de la sainte Vierge qu'elle avait déjà portées pendant trois ans, quand elle était une toute petite enfant, venant d'entrer dans la vie.

La neuvaine commença le lundi soir, 8 novembre.

Faut-il le dire ? la malade ne croyait guère. La mère n'osait espérer. Le père seul avait cette foi tranquille à laquelle les bienfaisantes puissances du ciel ne résistent jamais.

Tous prièrent en commun, dans la chambre de M. Moreau, devant une image de la sainte Vierge. La mère, la jeune malade et sa petite sœur se levèrent successivement pour se retirer et se coucher, mais le père resta à genoux.

Il se crut seul, et sa voix s'éleva avec une ferveur dont l'accent arrêta derrière lui sa famille prête à sortir, sa famille qui nous a fait ce récit, et qui ne peut se souvenir de ce moment solennel sans frissonner encore d'émotion :

—Sainte Vierge, disait le père ; très-sainte Vierge Marie, vous devez guérir ma fille ! Oui, en vérité, *vous le devez*. C'est pour vous une obligation, et vous ne pouvez pas vous y refuser. Songez donc, ô Marie, songez, que c'est malgré tous, que c'est contre tous que j'ai voulu vous choisir pour être sa patronne. Vous devez vous rappeler quelles luttes j'ai eu à soutenir pour lui donner votre nom sacré. Eh bien ! sainte Vierge, pouvez-vous oublier qu'alors je défendais votre nom, votre puissance, votre gloire contre les insistances et les vaines raisons de ceux qui m'entouraient ? Pouvez-vous oublier que je mis publiquement cette enfant sous votre protection, disant et répétant à tous que ce nom, votre nom à vous, sainte Vierge Marie, lui porterait bonheur ? . . . C'était ma fille, j'en ai fait la vôtre. Pouvez-vous l'oublier ? Est-ce que vous n'êtes pas engagée par là, sainte Vierge ? Est-ce que vous n'êtes pas engagée d'honneur,—maintenant que je suis malheureux, maintenant que nous vous prions pour notre fille, pour la vôtre,—à venir à notre secours et à guérir sa maladie ? La laisserez-vous devenir aveugle après la foi que j'ai montrée en vous ? . . . Non ! non ! c'est impossible, et vous la guérirez !

Tels étaient les sentiments que laissait éclater à voix haute le malheureux père, faisant appel au cœur de la sainte Vierge, la mettant en quelque sorte en demeure, et la sommant de payer sa dette de reconnaissance.

Il était dix heures du soir.

La jeune fille, au moment de se coucher, imbiba d'eau de Lourdes un bandeau de toile et le plaça sur ses yeux, en le nouant derrière la tête.

Son âme était agitée. Sans avoir la foi de M. Moreau, elle se disait qu'après tout la sainte Vierge pourrait bien la guérir ; que, bientôt peut-être, à la fin de la neuvaine, elle aurait retrouvé la lumière. Puis le doute venait, et il lui semblait qu'un Miracle n'était pas fait pour elle. Toutes ces pensées roulant dans son esprit, elle eut grand'peine à s'endormir et ce ne fut que fort tard qu'elle trouva enfin le sommeil.

Le lendemain matin, à son réveil, son premier mouvement, mouvement de vague espérance et d'inquiète curiosité, fut d'enlever le bandeau qui recouvrait ses yeux.

Elle poussa un grand cri.

Tout autour d'elle, la lumière du jour naissant inondait la chambre. Et elle voyait clairement, nettement, distinctement. L'œil malade avait recouvré la santé ; l'œil qui était mort était ressuscité.

—Marthe ! Marthe ! cria-t-elle à sa sœur. J'y vois ! j'y vois ! Je suis guérie !

La jeune Marthe qui couchait dans la même chambre, se jette au bas du lit et accourt. Elle voit les yeux de Marie entièrement débarrassés de leur voile sanglant, ses yeux noirs et brillants, dans lesquels resplendissaient la force et la vie.

Le cœur de la petite fille se tourne vers le père et la mère qui manquaient à cette joie.

—Papa ! maman ! cria-t-elle.

Marie lui fit signe de se taire.

—Attends, attends, dit-elle. Je veux savoir auparavant si je puis lire. Donne-moi un livre.

L'enfant en prit un sur la table de la chambre.

—Tiens, dit-elle.

Marie ouvre le livre et y lit aussitôt, couramment, sans efforts, comme tout le monde. La guérison était complète, radicale, absolue, et la sainte Vierge n'avait pas fait les choses à demi.

Le père et la mère étaient accourus.

—Papa, maman, j'y vois, je lis, je suis guérie !

Comment pourrions-nous peindre cette scène indescriptible ? Chacun la comprend, chacun peut la voir en descendant dans son propre cœur.

La porte de la maison n'était pas encore ouverte. Les fenêtres étaient fermées, et leurs vitres transparentes ne laissaient passer que les premières clartés du matin. Qui donc aurait pu entrer et se mêler à la joie de cette famille retrouvant tout à coup le bonheur ?

Et cependant, ces chrétiens exaucés comprirent qu'ils n'étaient point seuls et qu'un être, puissant et invisible, était en ce moment au milieu d'eux.

Le père et la mère, la petite Marthe, tombèrent à genoux. Marie, encore couchée, joignit les mains et, de ces quatre poitrines oppressées d'émotion et de reconnaissance, sortit comme une action de grâces, le nom de la mère de Dieu :

—O sainte Vierge Marie, ô Notre-Dame de Lourdes...

Quelles furent leurs autres paroles ? nous l'ignorons. Quant à leurs sentiments, qui ne les devine, en assistant par la pensée à ce merveilleux événement, à cet éclair de la puissance de Dieu, traversant tout à coup la destinée d'une famille éplorée, et changeant ses douleurs en félicité.

Est-il besoin d'ajouter que, peu de temps après, Mlle Marie Moreau allait avec ses parents remercier Notre-Dame de Lourdes, à la Grotte de

l'Apparition. Elle déposa ses vêtements sur l'autel et reprit, toute heureuse et toute fière de les porter, les couleurs de la Reine des vierges.

M. Moreau, dont auparavant la foi avait été si grande, était dans la stupeur.—Je croyais, disait-il, que ces grâces ne s'accordaient qu'à des saints. Comment se fait-il que de telles faveurs descendent aussi sur de misérables pécheurs comme nous ?

Ces faits ont eu pour témoins toute la population de Tartas, qui prenait part à l'affliction de cette famille, l'une des plus estimées du pays. Chacun dans la ville a vu et peut attester que la maladie, jusque-là si désespérée, avait été guérie soudainement dès le commencement de la neuvaine. La Supérieure du Sacré-Cœur de Bordeaux, les cent cinquante élèves qui étaient les compagnes de Mlle Marie Moreau, les médecins de l'établissement ont constaté et la gravité de son état avant les événements que nous avons racontés, et ensuite sa complète guérison. Elle rentra en effet à Bordeaux, où elle passa encore deux ans pour terminer ses études.

Le médecin oculiste, M. Bermont, ne pouvait revenir de sa surprise en présence de cet événement, si en dehors de la portée de son art. Nous avons vu sa déclaration attestant l'état de la malade et reconnaissant l'impuissance de la Médecine à obtenir une telle guérison " qui a persisté, " dit-il, et qui persiste encore. Quant à l'instantanéité de cette guérison, " telle qu'elle s'est produite, c'est, ajoute-t-il, un fait hors ligne qui sort " tout à fait des procédés au pouvoir de la science médicale.—En foi " quoi j'ai signé: *Bermont.*"

Cette déclaration, datée du 8 Février 1859, est déposée à l'évêché de Tarbes avec un grand nombre de lettres et de témoignages des habitants de Tartas, parmi lesquels figure celui du maire de la ville, M. Desbord.

Mlle. Marie porta les couleurs de la Vierge jusqu'au jour de son mariage, qui eut lieu quelques temps après la fin de ses études et sa sortie du Sacré-Cœur. Ce jour-là même, elle se rendit à Lourdes et quitta la robe de la jeune fille pour revêtir celle de l'épouse.

Elle voulait faire don de ce vêtement bleu et blanc à une autre enfant, aimée aussi par la Sainte Vierge, à Bernadette. Ayant la même mère, n'étaient-elles pas un peu sœurs ?

C'est le seul cadeau que Bernadette ait jamais accepté. Elle a porté pendant plusieurs années, jusqu'à ce qu'elle ait été tout à fait usée, cette robe dont les couleurs rappelaient la bienfaisante toute-puissance de la divine Apparition de la Grotte.

Voilà déjà onze ans que ces événements se sont accomplis. Le bienfait accordé par la très-Sainte Vierge n'a point été retiré : la vue de Mlle. Moreau a continué d'être parfaite : jamais une rechute, jamais une indisposition, même légère. A moins d'un suicide, je veux dire d'un acte d'ingratitude ou d'un abus de grâces, ce que Dieu ressuscite ne meurt plus. *Resurgens, jam non moritur.*

Mlle. Marie Morceau se nomme aujourd'hui Mme. d'Izarn de Villefort ; elle est mère de trois superbes enfants qui ont les plus beaux yeux du monde. Bien que ce soient des garçons, il n'en est pas un seul qui, parmi ses prénoms de baptême, ne porte en tête le nom de Marie.

On comptait par centaines les cures miraculeuses. Il était impossible de tout vérifier. La commission épiscopale en soumit trente à son enquête approfondie. Elle se montra d'une extrême sévérité dans cet examen, et elle n'admit le surnaturel que lorsqu'il était absolument impossible de faire autrement. Elle repoussa notamment toutes les guérisons qui n'avaient pas eu un caractère à peu près complet d'instantanéité et qui avaient eu lieu progressivement ; toutes celles qui avaient été obtenues, alors que l'on faisait encore usage d'un traitement médical, quelque impuissant qu'il eût été jusque là. " Quoique l'inefficacité des remèdes prescrits par la science eût été suffisamment reconnue, disait dans son rapport le secrétaire de la Commission, on ne pouvait pas en ce cas, rigoureusement et d'une manière exclusive, attribuer la guérison à la vertu surnaturelle de l'eau de la Grotte, simultanément employée."

On avait, en outre, signalé à la Commission, comme ayant un caractère miraculeux, de nombreuses faveurs de l'ordre spirituel, des grâces singulières, des conversions inespérées. Il était difficile de constater juridiquement ces événements qui avaient pour théâtre le fond caché de l'âme humaine et qui échappaient à tout contrôle étranger. Bien que de tels faits, de tels changements de cœur soient parfois plus étonnants et plus merveilleux que le redressement d'un membre ou la cessation d'une maladie physique, la Commission jugea avec raison qu'elle ne devait point les comprendre dans la solennelle et publique enquête dont elle avait été chargée par l'Évêque.

Dans son rapport à Sa Grandeur, la Commission, d'accord avec les médecins, divisait en trois catégories les guérisons qu'elle avait étudiées et dont elle avait relaté soigneusement tous les détails dans ses procès-verbaux, tous signés par les personnes guéries et par de nombreux témoins.

La première catégorie comprenait les cures, quelque frappantes qu'elles fussent, qui étaient susceptibles d'une explication naturelle. Elles étaient au nombre de six. C'étaient celles de Jeanne-Marie Arqué, veuve Crozat, de Blaise Maumus, de l'enfant Laffite, tous trois de Lourdes : de l'enfant Lasbareilles, de Gez ; de Jeanne Crassus, d'Arcizan-Avant ; de Jeanne Pomiès, de Loubajac.

La deuxième catégorie se composait des guérisons au sujet desquelles la Commission inclinait à admettre le surnaturel. De ce nombre Jean Pierre Malou, Jeanne-Marie Daube, épouse Vendôme, Bernarde Soubies et Pauline Bordeaux, de Lourdes ; Jean-Marie Amaré, de Beaucons ; Marcelle Peyrègue, d'Agos ; Jeanne-Marie Massot Bordenave, d'Arras ; Jeanne Gezma, et Auguste Bordes, de Pontacq.

“ La plupart de ces faits, disait l'enquête médicale, présentent presque toutes les conditions voulues pour être admis dans l'ordre surnaturel. On trouvera peut-être qu'en les en excluant nous agissons avec une trop grande réserve, et que nous montrons une conscience trop sévère. Mais loin de nous plaindre de ce reproche, nous nous en félicitons, parce que nous sommes convaincus qu'en pareille matière la sévérité est commandée par la prudence.”

En ces circonstances, il suffisait à la Commission qu'une explication naturelle, même entièrement invraisemblable, fût à la rigueur possible, pour que le miracle ne fût pas déclaré. Elle rangeait alors le fait dans la catégorie que nous venons d'indiquer.

La troisième classe comprenait les guérisons qui présentaient d'une façon évidente et indéniable le caractère surnaturel. Quinze, celles de Blaisette Soupenne, de Benoîte Gazeaux, de Jeanne Crassus, épouse Crozat, de Louis Bourriette, de l'enfant Justin Bouhohorts, de Fabien et Suzanne Baron, de Lourdes ; celles de Mme. veuve Rizan et de Henri Busquet, de Nay ; de Catherine Latapie, de Loubajac ; de Mme. veuve Lanou, de Bordères ; de Marianne Garrot et de Denys Bouchet, de Lamarque ; de Jean-Marie Tambourné, de Saint Justin ; de Mlle. Marie Moreau de Sazenay, de Tartas ; de Paschaline Abbadie, de Rabasteins, furent reconnues comme incontestablement miraculeuses.

“ Les maladies dont les sujets, favorisés de guérisons si subites et si frappantes, subissaient les atteintes, étaient la plupart de nature différente, lisons-nous dans le Rapport de la Commission. Elles affectaient des caractères variés. Elles appartenaient, les unes, à la pathologie interne ; les autres, à la pathologie externe.

“ Cependant, ces affections si diverses ont été guéries par l'emploi d'un seul et même élément, tantôt en lotion, tantôt en boisson, et sur quelques sujets des deux manières à la fois.

“ Or, dans l'ordre naturel et scientifique, outre que chaque remède n'est mis en usage que d'une manière déterminée, il est constant qu'il n'a qu'une vertu spéciale appropriée à telle ou telle maladie, mais inefficace, sinon nuisible, dans tous les autres cas. Ce n'est donc pas par une propriété propre, inhérente à sa composition, que l'eau de Massabielle a pu produire des guérisons si nombreuses, si extraordinaires, si diverses, éteindre soudainement tant de maladies de genre si différent et parfois même si opposé.

“ Alors surtout, ajoutait-on, que la Science a déclaré avec autorité, par l'analyse des maîtres, que cette eau n'avait par elle-même aucun caractère minéral et thérapeutique, et que, chimiquement, elle n'est autre chose que de l'eau pure.”

La Médecine, consultée, n'était point, après le mûr et consciencieux examen de ces guérisons extraordinaires, moins décisive en ses conclusions :

“ En jetant un coup d’œil d’ensemble sur ces guérisons, disait le Rapport médical, on est frappé tout d’abord de la facilité, de la promptitude, de l’instantanéité avec lesquelles ils sortent du sein de leur cause productrice ; de la violation, du bouleversement complet de toutes les méthodes thérapeutiques qui règnent dans leur accomplissement ; des contradictions que reçoivent les préceptes et les prévisions de la Science, de cette espèce de dédain qui se joue de l’ancienneté, de la profondeur et de la résistance du mal ; du soin caché, mais réel néanmoins, avec lequel toutes les circonstances sont arrangées et combinées, pour montrer qu’il y a, dans la guérison qui s’opère, un événement tout à fait en dehors de l’ordre habituel de la nature. De tels phénomènes dépassent la portée de l’esprit humain. Comment comprendrait-il, en effet, l’opposition qui existe :

“ Entre la simplicité du moyen et la grandeur du résultat ?

“ Entre l’unité du remède et la diversité des maladies ?

“ Entre la courte durée de l’application de l’agent curatif et la longueur des traitements indiqués par l’art ou la science ?

“ Entre l’efficacité soudaine du premier et la longue inutilité des seconds ?

“ Entre la chronicité du mal et l’instantanéité de la guérison ?

“ Il y a là certainement une Force contingente, supérieure à celles qui ont été départies à la nature ; étrangère, par conséquent, à l’eau dont elle se sert pour les manifestations de sa puissance.”

Devant tant de faits éclatants, si soigneusement et si publiquement avérés, en présence de l’enquête si consciencieuse, si complète, si approfondie de la Commission, en regard des déclarations et des conclusions si formelles de la Chimie et de la Médecine réunies, l’Evêque ne pouvait qu’être convaincu. Il le fut pleinement.

Toutefois, par cet esprit de prudence extrême que nous avons eu plusieurs fois l’occasion de remarquer dans le courant de ce récit, Mgr. Laurence, avant de prononcer solennellement le verdict épiscopal sur cette grande question, demanda une sanction nouvelle à ces guérisons miraculeuses : la sanction du temps.

Il laissa s’écouler trois années.

Une seconde enquête fut faite alors. Les guérisons que nous avons signalées plus haut comme surnaturelles subsistaient. Nul ne vint ni retirer son premier témoignage, ni contester les faits. Les œuvres de Celui qui règne dans l’éternité n’ont rien à craindre de l’épreuve du temps.

Ce fut après cette surabondante série de démonstrations, de preuves et de certitudes que Mgr. Laurence rendit enfin le jugement qu’on attendait de lui. Le voici dans ses principales dispositions :

*Mandement de Mgr l’Evêque de Tarbes portant jugement sur l’Apparition qui a eu lieu à la Grotte de Lourdes.*

“ BERTRAND-SÉVERE LAURENCE, par la Miséricorde Divine et la grâce  
 “ du Saint-Siège Apostolique, Evêque de Tarbes, Assistant au Trône  
 “ Pontifical, etc.

“ Au clergé et aux fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en  
 Notre-Seigneur-Jésus-Christ.

“ A toutes les époques de l’humanité, Nos Bien-Aimés Coopérateurs et  
 “ Nos Très-Chers Frères, de merveilleuses communications se sont établies  
 “ entre le ciel et la terre. Dès l’origine du monde, le Seigneur apparut  
 “ à nos premiers parents pour leur reprocher le crime de leur désobéissance.  
 “ Dans les siècles suivants, nous le voyons converser avec les Patriarches  
 “ et les Prophètes; et l’Ancien Testament est souvent l’histoire des célestes  
 “ Apparitions dont furent favorisés les enfants d’Israël.

“ Ces divines faveurs ne devaient pas cesser avec la loi mosaïque; au  
 “ contraire, elles devaient être, sous la loi de grâce, et plus nombreuses,  
 “ et plus éclatantes.

“ Dès le berceau de l’Eglise, dans ces temps de persécution sanglante,  
 “ les chrétiens recevaient la visite de Jésus-Christ ou des Anges, qui  
 “ venaient, tantôt leur révéler les secrets de l’avenir, tantôt les délivrer  
 “ de leurs chaînes, tantôt les fortifier dans les combats. C’est ainsi, selon  
 “ la pensée d’un judicieux écrivain, que Dieu encourageait ces illustres  
 “ confesseurs de la foi, alors que les puissants de la terre réunissaient tous  
 “ leurs efforts pour étouffer dans son germe la doctrine qui devait sauver  
 “ le monde.

“ Ces manifestations surnaturelles ne furent pas le partage exclusif des  
 “ premiers siècles du Christianisme. L’histoire atteste qu’elles se sont  
 “ perpétuées d’âge en âge pour la gloire de la Religion et l’édification des  
 “ Fidèles.

“ Parmi les célestes Apparitions, celles de la Très-Sainte Vierge occu-  
 “ pent une large place, et elles ont été pour le monde une source abon-  
 “ dante de bénédictions. En parcourant l’univers catholique, le voyageur  
 “ rencontre, placés de distance en distance, des temples consacrés à la  
 “ Mère de Dieu; et plusieurs de ces monuments doivent leur origine à la  
 “ Apparition de la Reine du ciel. Nous possédons déjà un de ces sanc-  
 “ tuaires bénis, fondé, il y a quatre siècles, à la suite d’une révélation  
 “ faite à une bergère, et où des milliers de pèlerins vont tous les ans  
 “ s’agenouiller devant le trône de la glorieuse Vierge Marie pour implorer  
 “ ses bienfaits. (1)

“ Grâces soient rendues au Tout-Puissant! dans les trésors infinis de  
 “ ses bontés, il nous réserve une faveur nouvelle. Il veut que, dans le dio-  
 “ cèse de Tarbes, un nouveau sanctuaire soit élevé à la gloire de Marie.  
 “ Et quel est l’instrument dont il va se servir pour nous communiquer ses

---

(1.) Notre-Dame de Garaison.

“ desseins de miséricorde ? C’est encore *ce qu’il y a de plus faible selon le monde* : une enfant de quatorze ans, Bernadette Soubirons, née à Lourdes, d’une famille pauvre, ”

Ici, Sa Grandeur racontait sommairement les Apparitions de la Très-Sainte Vierge à Bernadette. Le lecteur les connaît. Mgr. Laurence discutait ensuite les faits.

“ Tel est en substance, continuait le Prélat, le récit que nous avons recueilli de la bouche de Bernadette, en présence de la Commission, réunie pour l’entendre une seconde fois.

“ Ainsi la jeune fille aurait vu et entendu un être se disant l’Immaculée-Conception, et qui, bien que revêtu d’une forme humaine, n’aurait été ni vu ni entendu par aucun des nombreux spectateurs présents à la scène. Ce serait, par conséquent, un être surnaturel. Que faut-il penser de cet événement ?

“ Vous ne l’ignorez pas, nos Très-Chers Frères, l’Eglise apporte une sage lenteur dans l’appréciation des faits surnaturels : elle demande des preuves certaines, avant de les admettre et de les proclamer divins. Depuis la déchéance originelle, l’homme, surtout en cette matière, est sujet à bien des erreurs. S’il n’est pas égaré par sa raison si débile, il peut être victime des artifices du démon. Qui ne sait que parfois il se transforme en ange de lumière pour nous faire tomber plus facilement dans ses pièges ? (1.) Aussi le Disciple bien-aimé nous recommande-t-il de ne pas croire à tout esprit, mais d’éprouver si les esprits viennent de Dieu. (2.) Cette épreuve, nous l’avons faite, nos Très-Chers Frères. L’événement dont nous vous entretenons est, depuis quatre années, l’objet de notre sollicitude ; nous l’avons suivi dans ses phases différentes ; nous nous sommes inspiré auprès de la Commission, composée de prêtres pieux, instruits, expérimentés, qui ont interrogé l’enfant, étudié les faits, tout examiné, tout pesé. Nous avons aussi invoqué l’autorité de la science, et nous sommes demeurés convaincu que l’Apparition est surnaturelle et divine, et que, par conséquent, ce que Bernadette a vu, c’est la Très-Sainte Vierge. Notre conviction s’est formée sur le témoignage de Bernadette, mais surtout d’après les faits qui se sont produits, et qui ne peuvent être expliqués que par une intervention divine.

“ Le témoignage de la jeune fille présente toutes les garanties que nous pouvons désirer. Et d’abord, sa sincérité ne saurait être mise en doute. Qui n’admire, en l’approchant, la simplicité, la candeur, la modestie de cette enfant ? Pendant que tout le monde s’entretient des merveilles qui lui ont été révélées, seule, elle garde le silence : elle ne parle que quand on l’interroge ; alors elle raconte tout sans affectation, avec une ingénuité touchante ; et, aux nombreuses questions qu’on lui adresse,

(1.) II Cor., cap. xi, v. 14.— (2.) I Ep. Joan., cap. iv, v. 1.

“ elle fait, sans hésiter, des réponses nettes, précises, pleines d'à-propos, “ empreintes d'une forte conviction. Soumises à de rudes épreuves, elle “ n'a jamais été ébranlée par les menaces ; aux offres les plus généreuses, “ elle a répondu par un noble désintéressement. Toujours d'accord avec “ elle-même, elle a, dans les différents interrogatoires qu'on lui a fait subir, “ constamment maintenu ce qu'elle avait déjà dit, sans y rien ajouter, sans “ en rien retrancher. La sincérité de Bernadette est donc incontestable. “ Ajoutons qu'elle est incontestée. Ses contradicteurs, quand elle en a “ eu, lui ont eux-mêmes rendu cet hommage.

“ Mais si Bernadette n'a pas voulu tromper, ne s'est-elle pas trompée “ elle-même ? N'a-t-elle pas cru voir et entendre ce qu'elle n'a point vu “ ni entendu ? N'a-t-elle pas été victime d'une hallucination ?—Comment “ pourrions-nous le croire ? La sagesse de ses réponses révèle dans cette “ enfant un esprit droit, une imagination calme, un bon sens au-dessus de “ son âge. Le sentiment religieux n'a jamais présenté en elle un carac- “ tère d'exaltation ; on n'a constaté dans la jeune fille ni désordre intellec- “ tuel, ni altération de sens, ni bizarrerie de caractère, ni affection morbide, “ qui ait pu la disposer à des créations imaginaires. Elle a vu, non pas “ une fois seulement, mais dix-huit fois ; elle a vu d'abord subitement, “ alors que rien ne pouvait la préparer à l'événement qui s'est accompli ; “ et durant la quinzaine, lorsqu'elle s'attendait à voir tous les jours, elle “ n'a rien vu pendant deux jours, quoiqu'elle se trouvât dans le même “ milieu et dans des circonstances identiques. Et puis, que se passait-il “ pendant les Apparitions ? Il s'opérait une transformation dans Berna- “ dette ; sa physionomie prenait une expression nouvelle, son regard s'en- “ flammait, elle voyait des choses qu'elle n'avait plus vues, elle entendait “ un langage qu'elle n'avait plus entendu, dont elle ne comprenait pas tou- “ jours le sens, et dont cependant elle conservait le souvenir. Ces circons- “ tances réunies ne permettent pas de croire à une hallucination : la jeune “ fille a donc réellement vu et entendu un être se disant l'Immaculée- “ Conception ; et ce phénomène ne pouvant s'expliquer naturellement, “ nous sommes fondé à croire que l'Apparition est surnaturelle.

“ Le témoignage de Bernadette, déjà important par lui-même, emprunte “ une force toute nouvelle, nous dirons même son complément, des faits “ merveilleux qui se sont accomplis depuis le premier événement. Si l'on “ doit juger l'arbre par ses fruits, nous pouvons dire que l'Apparition “ racontée par la jeune fille est surnaturelle et divine, car elle a produit “ des effets surnaturels et divins. Que s'est-il passé, nos Très-Chers “ Frères ? L'Apparition était à peine connue, que la nouvelle s'en répan- “ dit avec la rapidité de l'éclair ; on savait que Bernadette devait aller “ pendant quinze jours à la Grotte : et voilà que toute la contrée s'ébranle ; “ des flots de peuple se précipitent vers le lieu de l'Apparition : on attend “ avec une religieuse impatience l'heure solennelle ; et pendant que la

“ jeune fille, ravie, hors d'elle-même, est absorbée par l'objet qu'elle contemple, les témoins de ce prodige, émus, attendris, se confondent dans un même sentiment d'admiration et de prière.

“ Les Apparitions ont cessé ; mais le concours continue : les pèlerins venus des contrées lointaines, comme des pays voisins, accourent à la Grotte : on voit s'y presser tous les âges, tous les rangs, toutes les conditions. Et quel est le sentiment qui pousse ces nombreux visiteurs ? Ah ! ils viennent à la Grotte pour prier et demander quelques faveurs à l'Immaculée Marie. Ils prouvent, par leur attitude recueillie, qu'ils sentent comme un souffle divin qui anime ce rocher devenu, à jamais célèbre. Des âmes, déjà chrétiennes, se sont fortifiées dans la vertu ; des hommes, glacés par l'indifférence, ont été ramenés aux pratiques de la Religion ; des pécheurs obstinés se sont réconciliés avec Dieu, après qu'on a eu invoqué en leur faveur Notre-Dame de Lourdes. Ces merveilles de la grâce, qui portent un caractère d'universalité et de durée ne peuvent avoir que Dieu pour auteur. Ne viennent-elles pas, par conséquent, confirmer la vérité de l'Apparition ?

“ Si, des effets produits pour le bien des âmes, nous passons à ceux qui concernent la santé des corps, que de nouveaux prodiges n'avons-nous pas à raconter ?

Nos lecteurs se souviennent du jaillissement de la Source où Bernadette but et se lava, en présence des multitudes. Il serait superflu de répéter ici ces détails.

“ Des malades, reprenait l'Evêque, essayèrent de l'eau de la Grotte, et ce ne fut pas sans succès ; plusieurs, dont les infirmités avaient résisté aux traitements les plus énergiques, recouvrèrent subitement la santé. Ces guérisons extraordinaires eurent un immense retentissement ; le bruit s'en répandit bientôt au loin.

“ Des malades de tous les pays demandaient de l'eau de Massabielle, quand ils ne pouvaient pas se transporter eux-mêmes à la Grotte. Que d'infirmités guéries, que de familles consolées ! . . Si nous voulions invoquer leur témoignage, des voix innombrables s'élèveraient pour proclamer, avec l'accent de la reconnaissance, l'efficacité souveraine de l'eau de la Grotte. Nous ne pouvons faire ici l'énumération de toutes les faveurs obtenues ; mais ce que nous devons vous dire, c'est que l'eau de Massabielle a guéri des malades abandonnés et déclarés incurables. Ces guérisons ont été opérées par l'emploi d'une eau privée de toute qualité naturelle curative, au rapport d'habiles chimistes qui en ont fait une rigoureuse analyse. Elles ont été opérées les unes instantanément, les autres après l'usage de cette eau, deux ou trois fois répété, soit en boisson, soit en lotion. En outre, ces guérisons sont permanentes. Quelle est la puissance qui les a produites ? Est-ce la puissance de l'organisme ? La Science, consultée à ce sujet, a répondu négativement. Ces guéri-

“ sons sont donc l'œuvre de Dieu. Or elles se rapportent à l'Apparition ;  
 “ c'est elle qui est le point de départ : c'est elle qui a inspiré la confiance  
 “ des malades : il y a donc une liaison étroite entre les guérisons et l'Appa-  
 “ tion ; l'Apparition est divine, puisque les guérisons portent un cachet  
 “ divin. Mais ce qui vient de Dieu est vérité ! Par conséquent, l'Appa-  
 “ rition se disant l'Immaculée Conception, ce que Bernadette a vu et  
 “ entendu, c'est la TRES-SAINTE VIERGE ! Ecrivons-nous donc : le doigt de  
 “ Dieu est ici ! *Digitus Dei est hic.*

“ Comment ne pas admirer, Nos Très-Chers Frères, l'économie de la  
 “ divine Providence ? A la fin de l'année 1854, l'immortel Pie IX pro-  
 “ clamait le dogme de l'Immaculée Conception. Les échos portèrent jus-  
 “ qu'aux extrémités de la terre les paroles du Pontife ; les cœurs catholi-  
 “ ques tressaillirent d'allégresse, et partout on célébra le glorieux privi-  
 “ lège de Marie par des fêtes dont le souvenir restera à jamais gravé dans  
 “ notre mémoire. Et voilà qu'environ trois ans après, la sainte Vierge,  
 “ apparaissant à une enfant, lui dit : *Je suis l'Immaculée Conception. . .*  
 “ *Je veux qu'on élève ici une chapelle en mon honneur.* Ne semble-t-elle  
 “ pas vouloir consacrer par un monument l'oracle infallible du successeur  
 “ saint Pierre ?

“ Et où veut-elle que ce monument soit érigé ? C'est au pied de nos  
 “ montagnes pyrénéennes, contrée où se réunissent les nombreux étran-  
 “ gers qui, de toutes les parties du monde, viennent demander la santé à nos  
 “ eaux thermales. Ne dirait-on pas qu'elle convie les fidèles de toutes les  
 “ nations à venir l'honorer dans le nouveau temple qui lui sera bâti ?  
 “ Habitants de la ville de Lourdes, réjouissez-vous ? l'auguste Marie dai-  
 “ gne abaisser sur vous ses regards miséricordieux. Elle veut qu'à côté  
 “ de votre cité on lui élève un sanctuaire où elle répandra ses bienfaits.  
 “ Remerciez-la de ce témoignage de prédilection qu'elle vous donne ; et,  
 “ puisqu'elle vous prodigue ses tendresses de mère, montrez-vous ses  
 “ enfants dévoués par l'imitation de ses vertus et votre attachement iné-  
 “ branlable à la Religion.

“ Du reste, nous aimons à le reconnaître, l'Apparition a déjà porté  
 “ parmi vous des fruits abondants de salut. Témoins oculaires des événe-  
 “ ments de la Grotte et de ses heureux résultats, votre confiance a été  
 “ grande, comme a été forte votre conviction. Nous avons admiré votre  
 “ prudence, votre docilité à suivre nos conseils de soumission à l'Autorité  
 “ civile, lorsque, pendant quelques semaines, vous avez dû cesser vos  
 “ visites à la Grotte et refouler dans vos cœurs les sentiments que vous  
 “ avait inspirés le spectacle qui avait si vivement frappé vos yeux pen-  
 “ dant la Quinzaine des Apparitions.

“ Et vous tous, Nos Bien-Aimés Diocésains, ouvrez vos cœurs à l'espé-  
 “ rance ; une ère nouvelle de grâces commence pour vous : vous êtes tous  
 “ appelés à recueillir votre part des bénédictions qui nous sont promises.

“ Dans vos supplications et dans vos cantiques, vous mêlerez désormais le nom de Notre-Dame de Lourdes aux noms bénis de Notre-Dame de Ga-  
raison, de Poeylain, de Héas et de Piétat.

“ Du haut de ces sacrés sanctuaires, la Vierge Immaculée veillera sur vous, et vous couvrira de sa protection tutélaire. Oui, nos Très-Chers collaborateurs et Nos Très-Chers Frères, si, le cœur plein de confiance, nous tenons les yeux fixés sur cette Etoile de la mer, nous traverserons, sans crainte de naufrage, les tempêtes de la vie, et nous arriverons sains et saufs au port de l'éternel bonheur.

“ A CES CAUSES,

“ Après avoir conféré avec Nos Vénérables Frères les Dignitaires, Chanoines et Chapitre de notre église cathédrale ;

“ LE SAINT NOM DE DIEU INVOQUÉ,

“ Nous fondant sur les règles sagement tracées par Benoit XIV, dans son ouvrage de la Béatification et la Canonisation des saints, pour le discernement des Apparitions vraies ou fausses. (1.)

“ Vu le rapport favorable qui nous a été présenté par la Commission chargée d'informer sur l'Apparition à la Grotte de Lourdes et sur les faits qui s'y rattachent ;

“ Vu le témoignage écrit des docteurs-médecins que nous avons consultés au sujet de nombreuses guérisons obtenues à la suite de l'emploi de l'eau de la Grotte ;

“ Considérant d'abord que le fait de l'Apparition envisagé, soit dans la jeune fille qui l'a rapporté, soit surtout dans les effets extraordinaires qu'il a produits, ne saurait être expliqué que par l'intermédiaire d'une cause surnaturelle ;

“ Considérant en second lieu que cette cause ne peut être que divine, puisque les effets produits étant, les uns, des signes sensibles de la grâce, comme la conversion des pécheurs, les autres, des dérogations aux lois de la nature, comme les guérisons miraculeuses, ne peuvent être rapportés qu'à l'Auteur de la grâce et au Maître de la nature ;

“ Considérant enfin que notre conviction est fortifiée par le concours immense et spontané des fidèles à la Grotte, concours qui n'a point cessé depuis les premières Apparitions, et dont le but est de demander des faveurs ou de rendre grâces pour celles déjà obtenues ;

“ Pour répondre à la légitime impatience de notre vénérable chapitre, du clergé, des laïques de notre diocèse, et de tant d'âmes pieuses qui réclament depuis longtemps de l'autorité ecclésiastique une décision que des motifs de prudence nous ont fait retarder ;

“ Voulant aussi satisfaire aux vœux de plusieurs de nos collègues dans l'Episcopat et d'un grand nombre de personnages distingués, étrangers au diocèse :

---

(1.) Liv. III. ch. LI.

“ Après avoir invoqué les lumières du Saint Esprit et l'assistance de la  
 “ Très-Sainte Vierge,

“ AVONS DECLARE ET DECLARONS CE QUI SUIT :

“ Art. 1er. Nous jugeons que l'IMMACULEE MARIE, MERE DE DIEU, a  
 “ réellement apparû à Bernadette Soubirous, le 11 Février 1858 et jours  
 “ suivants, au nombre de dix-huit fois, dans la Grotte de Massabielle, près  
 “ de la ville de Lourdes ; que cette Apparition revêt tous les caractères  
 “ de la vérité, et que les fidèles sont fondés à la croire certaine.

“ Nous soumettons humblement notre jugement au jugement du Souve-  
 “ rain-Pontife, qui est chargé de gouverner l'Eglise universelle.

“ Art. 2. Nous autorisons dans notre diocèse le culte de Notre-Dame  
 “ de la Grotte de Lourdes ; mais nous défendons de publier aucune for-  
 “ mule particulière de prières, aucun cantique, aucun livre de dévotion,  
 “ relatif à cet événement, sans notre approbation donnée par écrit.

“ Art. 3. Pour nous conformer à la volonté de la Sainte Vierge, plu-  
 “ sieurs fois exprimée lors de l'Apparition, nous nous proposons de bâtir  
 “ un sanctuaire sur le terrain de la Grotte, qui est devenu la propriété des  
 “ Evêques de Tarbes.

“ Cette construction, vu la position abrupte et difficile des lieux, deman-  
 “ dera de longs travaux et des fonds relativement considérables. Aussi  
 “ avons-nous besoin, pour réaliser notre pieux projet, du concours des  
 “ prêtres et des fidèles de notre diocèse, des prêtres et des fidèles de la  
 “ France et de l'Etranger. Nous faisons appel à leur cœur généreux, et  
 “ particulièrement à toutes les personnes pieuses de tous les pays, qui sont  
 “ dévouées au culte de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie. . .

“ Art. 4. Nous nous adressons avec confiance aux établissements des  
 “ deux sexes, consacrés à l'enseignement de la jeunesse, aux congréga-  
 “ tions des enfants de Marie, aux confréries de la Sainte Vierge et aux  
 “ diverses associations pieuses, soit de notre diocèse, soit de la France  
 “ entière. . .

“ Sera notre présent mandement lu et publié dans toutes les Eglises,  
 “ chapelles et oratoires des séminaires, collèges et hospices de notre dio-  
 “ cèse, le dimanche qui suivra sa réception.

“ Donné à Tarbes, dans notre palais épiscopal, sous notre seing, notre  
 “ seceau et le contre-seing de notre secrétaire, le 18 Janvier 1862, fête  
 “ de la Chaire de Saint Pierre à Rome.

“ † BERTRAND-Sre, EVEQUE DE TARBES.”

*Par Mandement.*

FOURCADE, *chanoine, secrétaire.*

Au nom de l'évêché, c'est-à-dire au nom de l'Eglise, Mgr. Laurence, acheta à la ville de Lourdes la Grotte, le terrain qui l'entoure et le groupe entier des Roches Massabielle. M. Lacadé était toujours maire. Ce fut lui qui proposa au conseil municipal de céder à l'Eglise, Epouse du Christ,

ces lieux à jamais sacrés où était apparue la Mère de Dieu. Ce fut lui qui en signa la vente définitive.

M. Rouland autorisa cette vente et autorisa aussi la construction d'une église en mémoire éternelle des Apparitions de la Très-Sainte Vierge à Bernadette Soubirous, en mémoire du jaillissement de la Source et des miracles sans nombre qui s'étaient accomplis pour attester la réalité des visions divines.

Tandis que le vaste temple dédié à l'Immaculée Conception sur les roches abruptes de Massabielle s'élevait pierre à pierre au-dessus de ses fondations, Notre-Dame de Lourdes continuait de répandre sur les hommes des miracles et des bienfaits. A Paris, à Bordeaux, en Périgord, en Bretagne, en Anjou, au milieu des campagnes solitaires, au sein des villes populeuses, on invoquait Notre-Dame de Lourdes, et partout Notre-Dame de Lourdes répondait par des signes irrécusables de sa puissance et de sa bonté.

Racontons encore, avant de clore ce récit et de présenter le tableau de ce qui existe aujourd'hui, deux de ces divines histoires. Dans la vie de l'auteur de ce livre, la première forme un épisode qui ne s'effacera jamais son souvenir. Voici cet épisode, tel que nous l'écrivîmes il y a bientôt sept ans.

---

#### LIVRE DIXIEME.

##### Deux épisodes.

##### Guérison de M. Lassère, l'auteur de ce livre et celle de M. Jules Lacassagne.

“ Pendant toute ma vie j'ai joui d'une vue excellente. Je distinguais les objets à une immense distance ; et, d'autre part, je lisais couramment un livre, quelque rapproché qu'il fût de mes yeux. Des nuits passées à l'étude ne m'avaient jamais fait éprouver la moindre fatigue. J'étais émerveillé, j'étais heureux de la souplesse et de la force de cette vue, si puissante et si nette. Aussi éprouvai-je une grande surprise et un cruel désenchantement lorsque, dans le courant de juin et de juillet 1862, je sentis ma vue s'affaiblir peu à peu, s'appesantir aux travaux du soir et finir graduellement par me refuser tout service, au point que je dus cesser complètement de lire et d'écrire. Si j'essayais de prendre un livre, voilà qu'au bout de trois ou quatre lignes, quelquefois dès le premier regard, j'éprouvais dans la partie supérieure des yeux une telle fatigue qu'il m'était absolument impossible de continuer. Je consultai plusieurs médecins et notamment deux illustres spécialistes, M. Desmares et M. Giraud-Teulon.

Les remèdes qui me furent ordonnés ne me firent à peu près rien. Après un repos assez suivi et un régime ferrugineux, il y eut d'abord une certaine amélioration, et un jour je pus lire et écrire pendant un temps

assez notable, dans l'après-midi ; mais, le lendemain, je me sentis retomber dans le même état. C'est alors que j'essayai des remèdes locaux, de douches d'eau froide sur la prunelle, de ventouses à la nuque, d'un système d'hydrothérapie générale, de lotions alcooliques aux régions voisines de l'œil. Quelquefois, bien rarement, j'éprouvais un soulagement momentané à cette fatigue excessive que je ressentais constamment, mais cela ne durait que quelques instants, et, en somme, mon mal prenait insensiblement cette physionomie chronique qui caractérise les infirmités incurables.

J'avais, sur le conseil des médecins, condamné mes yeux à un repos absolu. Non content de ne sortir qu'en me précautionnant de lunettes blanches, j'avais quitté Paris pour la campagne, et je m'étais retiré chez ma mère, au Coux, sur les bords de la Dordogne. J'avais pris pour secrétaire un enfant qui me lisait les livres que j'avais besoin de consulter, et qui écrivait sous ma dictée.

Septembre était arrivé. Cet état durait depuis environ trois mois et je commençais à m'inquiéter très-sérieusement. J'avais d'immenses tristesses dont je ne parlais à personne. Mes parents et mes amis avaient aussi les mêmes craintes, mais ils ne me les manifestaient point ; nous étions, moi comme eux, eux comme moi, à peu près convaincus que ma vue était perdue, mais chacun de nous essayait de donner un espoir qu'il n'avait pas lui-même et nous nous cachions nos mutuelles alarmes.

J'ai un ami très-intime, un ami de la première enfance, à qui je confie habituellement mes peines et mes joies. Je dictai pour lui à mon secrétaire une lettre dans laquelle je lui parlais de la situation douloureuse où je me trouvais placé et des angoisses que j'éprouvais pour l'avenir.

L'ami dont je parle est protestant et sa femme est également protestante : cette double circonstance est à noter. Par des raisons fort graves, je ne puis le nommer ici en toutes lettres ; nous l'appellerons M. de \*\*\*.

Il me répondit quelques jours après. Sa lettre m'arriva le 15 septembre et elle me surprit étrangement. Je la transcris ici sans y changer un mot :

“ Mon cher ami, me disait-il, tes quelques lignes m'ont fait plaisir ;  
 “ mais, ainsi que je t'ai déjà dit, il me tarde d'en voir *de ton écriture*.  
 “ Ces jours derniers, en revenant de Canterets, je suis passé à Lourdes  
 “ (près de Tarbes) : j'y ai visité la célebre Grotte et j'ai appris des  
 “ choses si merveilleuses en fait de guérisons produites par ses eaux, prin-  
 “ cipalement pour les maladies d'yeux, que je t'engage très-sérieusement  
 “ à en essayer. Si j'étais catholique, croyant, comme toi, et si j'étais  
 “ malade, je n'hésiterais pas à courir cette chance. S'il est vrai que des  
 “ malades ont été subitement guéris, tu peux espérer d'en grossir le  
 “ nombre ; et si cela n'est pas vrai, qu'est-ce que tu risques à en essayer ?  
 “ J'ajoute que j'ai un peu un intérêt personnel à cette expérience. Si elle

“ réussissait, quel fait important pour moi à enregistrer ! Je serais en présence d'un fait miraculeux ou tout au moins d'un événement dont le témoin principal serait hors de toute suspicion.

“ Il paraît, ajoutait mon ami en post-scriptum, qu'il n'est pas nécessaire d'aller à Lourdes même pour prendre cette eau et qu'on peut s'en faire envoyer. Tu n'as qu'à en demander au curé de Lourdes, il t'en expédiera. Il faut préalablement accomplir certaines formalités que je ne saurais guère t'indiquer ; mais le curé de Lourdes te renseignera. Prends aussi de t'envoyer une petite brochure du vicaire général de Tarbes, qui relate les faits miraculeux les mieux constatés.”

Cette lettre de mon ami était faite pour m'étonner. C'est un esprit net, positif, mathématique, très-élevé par sa nature, mais en même temps très-peu porté aux illusions de l'enthousiasme ; avec cela, protestant. Un conseil comme celui qu'il me donnait très-sérieusement et avec une vive insistance, un tel conseil venant de lui me jeta dans la stupéfaction.

Je résolus pourtant de ne pas le suivre.

“ Il me semble, lui répondis-je, que je vais aujourd'hui un peu moins mal. Si ce moins mal devient un mieux et si ce mieux se continue, je n'aurai pas besoin de recourir pour cette fois au remède extraordinaire que tu me conseilles, et pour lequel d'ailleurs je n'ai point peut-être la foi nécessaire.”

Il faut qu'ici je confesse, non sans rougir, les secrets motifs de ma résistance.

Quoi que je pusse dire, la foi ne me manquait point ; et, sans savoir ce que c'était que l'eau de Lourdes autrement que par les impertinences de quelques journaux mal pensants, j'avais la certitude morale que là, comme en bien d'autres endroits, la puissance de Dieu pouvait se manifester par des guérisons. Je dis plus : j'avais même comme un pressentiment assuré que si j'essayais de cette eau—jaillic, disait-on, à la suite d'une Apparition de la sainte Vierge,—je serais guéri. Mais je redoutais, je l'avoue, la responsabilité d'une grâce si grande. “ Si la médecine ordinaire te guérit, me disais-je à moi-même, tu seras quitte de tout après avoir payé le Docteur. Tu seras dans les mêmes conditions que tout le monde. Mais si Dieu te guérit par un Miracle, par un effet spécial de sa puissance, par une intervention directe et personnelle, ce sera pour toi une toute autre affaire et tu seras alors obligé d'amender sérieusement ta vie et de devenir un saint. Ces yeux dont tu es si peu le maître, dès que Dieu te les aura en quelque sorte donnés de sa propre main une seconde fois, pourras-tu les laisser, comme tu le fais, s'égarer sur ce qui les séduit, errer sur ce qui peut te troubler ? Après un miracle opéré en ta faveur, Dieu exigera son salaire : et ce salaire sera plus pénible à payer que celui du Médecin. Il te faudra désormais surmonter tel penchant mauvais, acquérir telle vertu, que sais-je encore ? Ah ! cela n'est pas possible !”

Et mon misérable cœur, redoutant sa faiblesse, se refusait à la grâce de Dieu.

Voilà pourquoi, voilà comment je me roidissais contre le conseil de recourir à cette intervention miraculeuse, contre le conseil que la Providence, toujours profonde dans ses voies, m'envoyait par deux protestants, par deux hérétiques en dehors de l'Église. Mais je m'agitais vainement : une parole intérieure me disait que la main des hommes serait impuissante à me guérir et que le Maître que j'avais si souvent offensé voulait lui-même me rendre la vie, et, par là, me faisant don d'une vie nouvelle, expérimenter si je la saurais mieux employer.

Mon état demeurait stationnaire ou même s'aggravait lentement.

Dans les premiers jours d'octobre, je fus obligé de faire un voyage à Paris.

Par une coïncidence toute fortuite, M. de\*\*\* s'y trouvait en ce moment avec sa femme. Ma première visite fut pour eux. Mon ami était descendu chez sa sœur, Mme P., qui habite Paris avec son mari.

—Et vos yeux ? me demanda Mme de \*\*\* dès que j'entrai dans le salon.

Mes yeux sont toujours dans la même situation, et je commence à croire qu'ils sont à jamais perdu.

—Mais pourquoi n'essaies-tu pas du remède que nous t'avons conseillé ? me dit mon ami. Je ne sais quoi me donne l'espérance que tu guérirais.

—Bah ! lui répondis-je, je t'avouerai que, sans nier précisément et sans être hostile, je n'ai pas grand foi en toutes ces eaux et en ces prétendues Apparitions. Tout cela est possible et je n'y répugne point ; mais ne l'ayant point examiné, je ne l'affirme ni ne le conteste : c'est en dehors de moi. En somme, je n'ai pas envie de recourir au moyen que tu me conseilles.

—Tu n'as pas d'objections valables, me répliqua-t-il. D'après tes principes religieux, tu dois croire et tu crois à la possibilité de ces choses-là. Eh bien, pourquoi alors ne tenterais-tu point l'expérience ? Qu'est-ce qu'il t'en coûte ? Je te l'ai dit, la chose ne peut te faire de mal, puisque c'est de l'eau naturelle, qui est chimiquement composée comme l'eau ordinaire ; et, puisque tu crois aux miracles et que tu as foi en la religion, n'es-tu pas déjà frappé qu'un tel recours à la Sainte Vierge te soit conseillé, et avec cette insistance, par deux protestants ? Je te le déclare à l'avance, si tu es guéri, ce sera là, contre moi, un terrible argument.

Mme de\*\*\* joignit ses instances à celles de son mari ; M. et Mme P., qui sont tous deux catholiques, insistèrent non moins vivement. J'étais poussé dans mes derniers retranchements.

—Eh bien ! leur dis-je alors, je vais vous avouer toute la vérité et vous ouvrir le fond de mon cœur. La foi ne me manque point, mais j'ai des

défauts, des faiblesses, mille misères, et tout cela tient, hélas ! aux fibres les plus vivantes et les plus sensibles de ma malheureuse nature. Or, un miracle comme celui dont je pourrais être l'objet m'imposerait l'obligation de tout sacrifier et de devenir un saint : ce serait une responsabilité terrible, et je suis si lâche qu'elle me fait peur. Si Dieu me guérit, que va-t-il exiger de moi ? tandis qu'avec un Médecin, j'en serai quitte avec un peu d'argent. C'est odieux, n'est-ce pas ? mais telle est la triste pusillanimité de mon cœur. Vous supposiez ma foi chancelante ? Vous imaginiez que je craignais de voir le miracle ne pas réussir ? Détrompez-vous : j'ai peur qu'il réussisse !

Mes amis cherchèrent à me convaincre que je m'exagérais d'un côté la responsabilité dont je parlais et que je la diminuais de l'autre.

—Tu n'es pas moins obligé maintenant à la vertu que tu ne le serais à la suite de l'événement que nous supposons, me disait M. de \*\*\*. Et d'ailleurs, quand ta guérison se ferait par les mains d'un Médecin, ce n'en serait pas moins une grâce de Dieu, et alors les scrupules auraient les mêmes raisons d'élever la voix contre tes faiblesses ou tes passions.

Tout cela ne me semblait point, parfaitement juste et M. de \*\*\* esprit logique s'il en fut jamais, se rendait probablement compte de ce que son raisonnement avait d'inexact ; mais il voulait, autant que possible, calmer les appréhensions que je ressentais si vivement et me décider à suivre le conseil qu'il me donnait, sauf ensuite à me rappeler lui-même cette grave responsabilité sur laquelle il essayait alors de me rassurer.

Vainement je tentai encore de me débattre contre l'insistance de plus en plus pressante de mon ami, de sa femme et de ses hôtes. Je finis, de guerre lasse, par leur promettre de faire ce qu'ils désiraient.

—Dès que j'aurai un secrétaire, leur dis-je, j'écrirai à Lourdes ; mais je suis arrivé d'aujourd'hui seulement et je n'ai pas eu encore le temps d'en chercher un.

—Mais je t'en servirai ! s'écria mon ami.

—Eh bien soit ! demain nous déjeunerons ensemble au café de Foy. Je te dicterai une lettre après déjeuner.

—Pourquoi pas tout de suite ? me dit-il vivement. Nous gagnons un jour.

Il y avait dans la chambre voisine du papier et de l'encre. Je lui dictai une lettre pour M. le Curé de Lourdes, et elle fut mise à la poste le soir même.

Le lendemain, M. de \*\*\* vint chez moi.

—Mon bon ami, me dit-il, puisque le sort en est jeté et que tu vas décidément tenter la chose, il faut la faire sérieusement et te mettre dans les conditions requises pour qu'elle réussisse, sans quoi l'expérience serait absolument vaine. Fais les prières nécessaires, va te confesser, mets ton âme dans un état convenable, accomplis les dévotions que ta religion t'ordonne. Tu comprends que ceci est d'une nécessité primordiale.

—Tu as parfaitement raison, lui répondis-je, et je ferai ce que tu me dis. Mais il faut avouer que tu es un singulier protestant. Ces jours-ci tu me prêchais la foi, aujourd'hui tu me prêches les pratiques religieuses. Les rôles sont étrangement intervertis, et qui nous entendrait, toi, le protestant, moi, le catholique, serait fortement étonné ; et, je l'avoue, hélas ! l'impression produite ne serait pas à mon avantage.

—Je suis un homme de science, répliqua de\*\*\* Et je veux tout naturellement que, puisque nous faisons une expérience, nous la fassions dans les conditions voulues. Je raisonne comme si je faisais de la physique ou de la chimie.

Je le déclare, à ma honte, je ne me préparai point comme me le conseillait si judicieusement mon ami. J'étais en ce moment même dans une très-mauvaise disposition d'âme : ma nature était profondément agitée, troublée et inclinée au mal.

Je reconnaissais cependant la nécessité d'aller me jeter aux pieds de Dieu ; mais comme je n'avais point commis de ces fautes matérielles et brutales, contre lesquelles on réagit soudain, je différais de jour en jour. L'homme est plus rebelle au sacrement pendant la tentation que lorsque la faute commise est venue l'abattre et l'humilier. C'est qu'il est plus difficile de combattre et de résister, que de demander grâce après la défaite. Qui ne l'a éprouvé ? . .

Une semaine environ se passa ainsi ; M. et Mme d \*\*\* s'informaient chaque jour si je n'avais point encore de nouvelles de l'eau miraculeuse, et si le Curé de Lourdes ne m'avait point écrit. M. le Curé me répondit enfin, m'annonçant que l'eau de Lourdes avait été mise au chemin de fer et qu'elle ne tarderait point à me parvenir.

Nous attendions ce moment, avec une impatience bien concevable ; mais, le croira-t-on ? la préoccupation était beaucoup moins grande chez moi que chez mes amis protestants.

L'état de mes yeux était toujours le même : impossibilité absolue de lire et d'écrire.

Un matin, — C'était le vendredi 10 octobre 1862, — j'attendais M. de\*\*\* dans la galerie d'Orléans, au Palais-Royal. Nous devions déjeuner ensemble. Comme j'étais en avance au rendez-vous, je regardais çà et là aux boutiques de la galerie, et je lus à la devanture du libraire Dentu deux ou trois affiches de livres nouveaux. Il n'en fallut point davantage pour jeter mes yeux dans une fatigue excessive. J'en étais venu à ne pouvoir pas même arrêter ma vue sur ces gros caractères, sans être saisi aussitôt par une lassitude invincible. Cette petite circonstance me plongea dans une profonde tristesse, en me faisant mesurer une fois de plus toute l'étendue de mon mal.

Dans l'après-midi je dictai trois lettres à M. de\*\*\* ; et, à quatre heures après l'avoir quitté, je rentrai chez moi. Au moment où j'allais monter l'escalier, mon concierge m'appela.

—On a apporté du chemin de fer une petite caisse pour vous, me dit-il.

J'entrai vivement dans la loge. Une petite caisse en bois blanc s'y trouvait, en effet, portant d'une part mon adresse, et de l'autre ces mots, destinés sans doute à l'octroi : " Eau naturelle."

C'était l'eau-de Lourdes.

J'éprouvai au fond de moi-même une violente émotion ; mais je n'en laissai rien paraître.

—C'est bien, dis-je à mon concierge. Je prendrai cela tout à l'heure. Je vais rentrer sans tarder.

Et je ressortis tout pensif. Je me promenai un instant dans la rue.

La chose devient sérieuse, pensai-je en moi-même. De \*\*\* a raison ; il faut que je me prépare. Dans la situation d'âme où je suis depuis quelque temps, je ne puis, sans m'être purifié, demander à Dieu de faire un miracle en ma faveur. Ce n'est pas avec un cœur encore rempli de misères volontaires que je puis implorer de lui une grâce si grande. Que je tente moi-même de guérir mon âme avant de le supplier de guérir mon corps !

Et, réfléchissant à ces graves considérations, je me dirigeai vers la maison de mon confesseur, M. l'abbé Ferrand de Missol, qui demeure tout à fait dans mon voisinage. J'étais heureusement certain de le rencontrer, car nous étions au vendredi, et c'est ce jour-là qu'il est chez lui.

Il s'y trouvait ; mais beaucoup de personnes l'attendaient déjà dans son antichambre et devaient naturellement le voir avant moi. Quelqu'un de sa famille venait en outre de lui arriver à l'improviste. Sa servante me fit part de tout cela et m'engagea à revenir le soir après son dîner, c'est-à-dire vers sept heures.

Je me résignai à ce parti.

Arrivé à la porte de la rue, je m'arrêtai un instant. Je balançai entre le désir d'aller faire une visite qui me tenait à cœur, et la pensée de rentrer chez moi pour prier. Mon penchant me portait avec une extrême violence du côté de la distraction ; tandis qu'une voix grave, une voix qui me semblait faible que parce que j'avais coutume de lui être sourd, une voix profonde et sacrée m'appelait au recueillement.

J'hésitai un long moment, délibérant en moi-même.

Enfin le bon mouvement l'emporta et je revins vers la rue de Seine.

Je pris chez mon concierge la petite caisse à laquelle était jointe une notice sur les Apparitions de Lourdes, et je gravis rapidement l'escalier.

Arrivé dans mon appartement, je m'agenouillai au bord de mon lit et je priai, tout indigne que je me sentais de tourner mes regards vers le ciel et de parler à Dieu.

Puis je me relevai. J'avais, en entrant, placé sur ma cheminée la petite caisse en bois blanc et la brochure. Je regardais à chaque instant cette

boîte qui contenait l'eau mystérieuse, et il me semblait que dans cette chambre solitaire quelque chose de grand allait se passer. Je redoutais de toucher de mes mains impures à ce bois qui renfermait cette onde saine, et, d'un autre côté, je me sentais étrangement tenté de l'ouvrir et de ne pas attendre la confession que je me proposais de faire le soir.

Cette lutte dura quelques instants ; elle se termina par une prière :

“—Oui, mon Dieu, m'écriai-je, je suis un misérable pécheur, indigne d'élever la voix vers vous et de toucher un objet que vous avez béni. Mais c'est l'excès même de ma misère qui doit exciter votre compassion. Mon Dieu, je viens à vous et à la Sainte Vierge Marie, plein de foi et d'abandon ; et, du fond de l'abîme, j'élève mes cris vers vous. Ce soir, je confesserai mes fautes à votre ministre, mais ma foi ne peut pas et ne veut pas attendre. Pardonnez-moi, Seigneur, et guérissez-moi. Et vous, Mère de miséricorde, venez au secours de votre malheureux enfant ! ”

Et, m'étant ainsi reconforté par la prière, j'osai ouvrir la petite caisse dont j'ai parlé. Elle contenait une bouteille pleine d'eau.

J'enlevai le bouchon, je versai de l'eau dans une tasse et je pris dans ma commode une serviette. Ces vulgaires préparatifs, que j'accomplissais avec un soin minutieux, étaient empreints, je m'en souviens encore, d'une secrète solennité qui me frappait moi-même, tandis que j'allais et venais dans ma chambre. Dans cette chambre je n'étais pas seul : il était manifeste qu'il y avait Dieu. La Sainte Vierge, invoquée par moi, y était aussi sans doute.

La foi, une foi ardente et chaude, était venu embraser mon âme.

Quand tout fut achevé, je m'agenouillai de nouveau.

“—O Sainte Vierge Marie, dis-je à haute voix, ayez pitié de moi et guérissez mon aveuglement physique et moral ! ”

Et en disant ces paroles, le cœur plein de confiance, je me frottai successivement les deux yeux et le front avec ma serviette que je venais de tremper dans l'eau de Lourdes. Ce geste que je viens de décrire ne dura pas trente secondes.

Qu'on juge de mon saisissement, j'allais presque dire de mon épouvante ! A peine avais-je touché de cette eau miraculeuse mes yeux et mon front que je me sentis guéri tout à coup, brusquement, sans transition, avec une soudaineté que, dans mon langage imparfait, je ne puis comparer qu'à celle de la foudre.

Etrange contradiction de la nature humaine ! Un instant auparavant, j'en croyais ma foi qui me promettait ma guérison ; et maintenant, je n'en pouvais croire mes sens qui m'assuraient que cette guérison était accomplie !

Non ! je n'en croyais point mes sens. Tellement que, malgré cet effet en quelque sorte foudroyant, je commis la faute de Moïse et je frappai

deux fois le rocher. Je veux dire que, pendant un certain temps encore, je continuai de prier et de mouiller mes yeux et mon front, n'osant point vérifier ma guérison.

Au bout de dix minutes pourtant, la force que je sentais toujours dans mes yeux et l'absence complète de lourdeur dans la vue ne pouvaient plus me laisser aucun doute.

—Je suis guéri ! m'écriai-je.

Et je courus pour prendre un livre quelconque et lire... Je m'arrêtai tout à coup.—Non ! non ! me dis-je en moi-même, ce n'est pas un livre quelconque que je puis prendre en ce moment.

Et j'allai chercher alors sur ma cheminée la notice sur les Apparitions Certes, ce n'était que justice.

Je lus cent quatre pages sans m'interrompre et sans éprouver la moindre fatigue ! Vingt minutes auparavant je n'aurais pas pu lire trois lignes.

Et si je m'arrêtai à la page 104, c'est qu'il était cinq heures trente-cinq minutes du soir et qu'à cette heure là, le 10 Octobre, il fait à peu près nuit à Paris. Lorsque je quittai le livre, on allumait déjà le gaz dans les magasins de la rue que j'habite.

Le soir je me confessai et je fis part à l'abbé Ferrand de la grande grâce que la Sainte Vierge venait de me faire. Quoique je ne fusse nullement préparé, ainsi que je l'ai dit, il voulut bien me permettre de communier le lendemain, pour remercier Dieu d'un bienfait si extraordinaire et pour fortifier les résolutions qu'un tel événement devait faire naître en mon cœur.

M. et Mme. de\*\*\*, comme on le pense bien, furent singulièrement remués par cet événement auquel la Providence leur avait fait prendre une part si directe. Quelles réflexions firent-ils ? Quelles pensées vinrent les visiter ? Que se passa-t-il dans le fond de ces deux âmes ? C'est leur secret et le secret de Dieu. Ce que j'en pus savoir, je n'ai point reçu le droit de le dire.

Quoi qu'il en soit, je connaissais la nature de mon ami. Je le laissai réfléchir, mais je ne le pressai point de conclure. Je savais et je sais que Dieu a son heure et qu'il connaît ses voies. Son action était trop visible dans tout ce qui venait d'arriver pour que je ne redoutasse point d'intervenir moi-même, malgré le désir que j'avais et que mes amis n'ignoraient point, de les voir entrer dans la seule Eglise qui contienne Dieu tout entier.

Je regrette de ne pouvoir m'arrêter ici pour contempler un instant dans mon souvenir ces deux êtres, qui me sont chers, recevant par le contre-coup du miracle dont j'avais été l'objet, les premières secousses que donne la Vérité à ceux qu'elle veut conquérir. . . . .

Sept années se sont écoulées depuis ma miraculeuse guérison. Ma vue

est excellente. Ni la lecture, ni le travail ardu, ni les longues veilles ne la fatiguent. Dieu me fasse la grâce de ne la jamais employer qu'au service du bien ! ”

Autre épisode. Guérison de M. Jules Lacassagne.

Il y a, dans la vie civile, des hommes dont le type accentué ressemble à s'y méprendre à celui du soldat. Bien qu'ils n'aient jamais vécu dans les camps, tous ceux qui les voient passer et qui ne les connaissent pas les prennent inmanquablement pour d'anciens militaires. Ils en ont le port un peu roide, l'allure ferme, l'aspect enrégimenté et aussi la bonhomie cachée. On les rencontre surtout dans ces administrations mixtes comme les douanes, les eaux et forêts, qui, tout en étant purement civiles, empruntent leurs formes hiérarchiques et leur fonctionnement au système adopté pour l'armée. D'un côté, ils ont, comme les hommes de la vie privée, une famille, un intérieur, une existence domestique ; de l'autre, ils sont pliés par mille côtés aux multiples exigences d'une règle toute militaire. Il en résulte ces physionomies singulières dont je parle et que tout le monde connaît.

Done, si vous avez jamais vu un brave officier de cavalerie vêtu en bourgeois, les cheveux courts, la moustache coupée en brosse et bientôt grisonnante ; si vous avez remarqué, parmi ses énergiques traits, ces plis verticaux et rectilignes qui ne sont pas encore des rides et qui semblent particuliers à ces visages soldatesques ; si vous avez arrêté votre regard sur ces fronts, rebelles au chapeau, qui paraissent faits exprès pour le képi ou le tricorne aux galons d'argent, sur ces yeux fermes et doux qui, le jour, sont habitués à braver le péril et qui, le soir, aiment à s'adoucir dans l'intimité du foyer et à se reposer sur des têtes d'enfants ; si vous vous souvenez de ce type caractéristique, je n'ai pas besoin de vous peindre M. Roger Lacassagne, employé aux douanes de Bordeaux : vous le connaissez comme moi.

Lorsque, il y a bientôt deux ans, j'eus l'honneur de visiter chez lui rue du Chai des Farines, n° 6, à Bordeaux, je fus frappé d'abord par cette aspect sévère et cet abord réservé.

Il me demanda, avec cette politesse un peu brusque des hommes de discipline, quel était l'objet de ma visite.

—Monsieur, lui dis-je, j'ai appris l'histoire de votre voyage à la Grotte de Lourdes, et, dans l'intérêt d'études que je fais en ce moment, je suis venu pour entendre ce récit de votre bouche.

Aux mots “ la Grotte de Lourdes ” ce rude visage s'était épanoui et l'émotion d'un puissant souvenir avait tout à coup attendri ces lignes austères.

—Asseyez-vous, me dit ce brave homme, et pardonnez-moi de vous recevoir dans cette pièce en désordre. Ma famille part aujourd'hui pour Arcachon et vous nous voyez dans tout l'embarras du déménagement.

—Cela ne fait rien. Racontez-moi les événements dont on m'a parlé et que je ne connais que confusément.

—Pour moi, dit-il d'une voix où je sentais des larmes, pour moi, je n'en oublierai de ma vie aucun détail.

—“ Monsieur, reprit-il après un moment de silence, je n'ai que deux fils. Le plus jeune dont j'ai seulement à vous entretenir s'appelle Jules. Il va venir tout à l'heure. Vous verrez comme il est doux, comme il est pur, comme il est bon.”

M. Lacassagne ne me dit pas ce qu'était son affection pour ce plus jeune fils. Mais l'accent de sa voix, qui s'adoucisait en quelque sorte et devenait caressante pour parler de cet enfant, me révélait toute la profondeur de son amour paternel. Je compris que là, dans ce sentiment si tendre et si fort, se concentrait l'âme virile qui s'ouvrait devant moi.

—“ Sa santé, continua-t-il, avait été excellente jusqu'à l'âge de dix ans.

A cette époque survint inopinément, et sans cause physique apparente, une maladie dont je ne mesurai pas tout d'abord la gravité. Le 25 janvier 1865, au moment où nous venions de nous mettre à table pour prendre le repas du soir, Jules se plaignit d'un embarras au gosier qui l'empêchait d'avalier tout aliment solide. Il dut se borner à prendre un peu de potage.

Cet état ayant persisté le lendemain, je fis appeler un des médecins les plus distingués de Toulouse, M. Noguès.

—C'est nerveux, me dit le Docteur, qui me donna l'espoir d'une prochaine guérison.

Peu de jours après en effet l'enfant put manger, et je le croyais tout à fait remis, lorsque la maladie reprit et se continua avec des intermittences plus ou moins régulières jusque vers la fin du mois d'avril. A partir de ce moment, cet état devint stationnaire. Le pauvre enfant en fut réduit à se nourrir exclusivement de liquides, de lait, de jus de viande, de bouillon. Encore le bouillon devait-il être un peu clair, car telle était l'étroitesse de l'orifice qui restait encore dans la gorge qu'il lui était absolument impossible d'avalier, même du tapioca.

Le pauvre petit, réduit à cette misérable alimentation, maigrissait à vue d'œil et dépérissait lentement.

Les médecins,—car ils étaient deux, et dès le commencement j'avais prié une notabilité médicale, M. Roques, de s'adjoindre à M. Noguès ;—les médecins, étonnés de la singularité et de la persistance de cette affection, cherchaient vainement à en pénétrer nettement la nature pour en déterminer le remède.

Un jour, c'était le 10 mai,—j'ai tant souffert, monsieur, et tant pensé à cette malheureuse maladie, que j'ai retenu toutes ces dates ;—un jour, j'aperçois Jules dans le jardin, qui court avec une précipitation inaccoutumée et comme par saccades. Monsieur, je craignais pour lui la moindre agitation.

—Jules, arrête-toi ! lui criai-je en allant vers lui et le saisissant par la main.

Il m'échappa aussitôt :

—Papa, me dit-il, je ne peux pas. Il faut que je cours, c'est plus fort que moi.

Je le pris sur mes genoux, ses jambes s'agitaient convulsivement. Un peu plus tard ce fut la tête qui devint grimaçante et se contorsionna.

Le vrai caractère de la maladie se déclarait enfin. Mon malheureux enfant était atteint d'une chorée. Vous savez sans doute, Monsieur, par quelles crises horribles se traduit ordinairement ce mal extraordinaire..."

—Non, fis-je en l'interrompant. J'ignore même ce que c'est qu'une chorée.

—C'est cette maladie dont on appelle habituellement les accès *la danse de Saint Guy*.

—Bien. Je vois maintenant ce que c'est. Continuez.

—“ Le siège principal du mal était à l'œsophage. Les accidents qui venaient d'éclater, et qui malheureusement se répétèrent désormais à toute heure du jour sans discontinuer, fixèrent dès ce moment les incertitudes de la Médecine.

Cependant, bien qu'elle eût reconnu le mal, elle fut impuissante à le vaincre. Tout au plus, au bout de quinze mois de traitement, put-elle maîtriser les accidents extérieurs tels que l'agitation des jambes et de la tête ; ou plutôt, pour mieux dire et pour exprimer toute ma pensée, ces accidents disparurent d'eux-mêmes sous les seuls efforts de la nature. Quant à ce rétrécissement extrême de la gorge, il était passé à l'état chronique et il résista à tout. Les remèdes de toute sorte, la campagne, les bains de Luchon furent successivement et inutilement employés pendant près de deux ans. Ces divers traitements ne faisaient qu'exaspérer le malade.

Notre dernier essai avait été une saison aux bains de mer. Ma femme avait conduit notre malade à Saint-Jean-de-Luz. Il est inutile de vous dire que, dans l'état où il était, les soins physiques absorbaient tout. Avant toute chose, en effet, nous voulions qu'il vécût. Nous avions dès l'origine suspendu ses études et tout travail lui était interdit : nous le traitions en végétal. Or, il a l'esprit actif, sérieux, et cette privation de tout exercice intellectuel le jetait dans un grand ennui. Le pauvre petit était d'ailleurs honteux de son mal ; il voyait les autres enfants bien portants et il se sentait comme disgracié et maudit : aussi, s'isolait-il..."

Le père, tout remué par ces souvenirs, s'arrêta un instant comme pour maîtriser un sanglot dans la voix.

—“ Il s'isolait, reprit-il. Il était triste. Quand il trouvait quelque livre, il le lisait pour se distraire. A Saint-Jean-de-Luz, il aperçut un jour sur la table d'une dame qui demeurait dans le voisinage, une petite

Notice sur l'Apparition de Lourdes. Il la lut et en fut, paraît-il, profondément frappé. Il dit le soir à sa mère que la sainte Vierge pourrait bien le guérir ; mais elle ne fit aucune attention à ces paroles qu'elle considéra comme un propos d'enfant.

De retour à Bordeaux,—car un peu avant cette époque j'avais reçu mon changement et nous étions venus habiter ici,—de retour à Bordeaux, l'enfant était absolument dans le même état.

C'était au mois d'août de l'année dernière.

Tant de vains efforts, tant de science dépensée sans résultat par les meilleurs médecins, tant de soins perdus finirent, et certes vous le comprendrez, par nous jeter dans le plus profond abattement. Découragés par l'inutilité de ces diverses tentatives, nous cessâmes toute espèce de remède, laissant agir la nature et nous résignant au mal inévitable qu'il plaisait au Créateur de nous envoyer. Il nous semblait que tant de souffrance avait en quelque sorte redoublé notre amour pour cet enfant. Notre pauvre Jules fut soigné par sa mère et par moi avec une tendresse égale et une sollicitude de toutes les heures. Le chagrin nous a vieillis l'un et l'autre de bien des années. Tel que vous me voyez, monsieur, je n'ai que quarante-six ans."

Je regardai ce pauvre père ; et, devant ce mâle visage sur lequel la douleur avait laissé ses marques, mon cœur se sentit vivement ému. Je lui pris la main et la lui serrai avec une cordiale sympathie et une profonde commisération.

—“Cependant, reprit-il, les forces de l'enfant diminuaient visiblement. Depuis deux ans, il n'avait pas pris un seul aliment solide. Ce n'était qu'à grands frais, par une nourriture liquide que tout notre génie s'employait à rendre substantielle, par des soins exceptionnels, que nous avions pu prolonger sa vie aussi longtemps. Il était devenu d'une maigreur effrayante. Sa pâleur était extrême ; il n'y avait plus de sang sous sa peau, on eût dit une statue de cire. Il était visible que la mort s'avancait à grands pas. Elle était plus que certaine, elle était imminente. Ma foi, monsieur, quelque démontrée que fût pour nous l'impuissance de la Médecine, je ne pus, dans ma douleur, m'empêcher de frapper encore à cette porte. Je n'en connaissais pas d'autre en ce monde.

Je m'adressai au médecin le plus éminent de Bordeaux, à M Gintrac père.

M. Gintrac examina le gosier de l'enfant, le sonda et constata, outre ce rétrécissement extrême qui bouchait presque entièrement le canal alimentaire, des rugosités du plus mauvais signe.

Il hocha la tête et me donna peu d'espoir. Il vit mon anxiété terrible.

—Je ne dis pas qu'il ne puisse guérir, ajouta-t-il : *mais il est bien malade.* Ce furent ses propres paroles.

Il jugea absolument nécessaire d'employer les remèdes locaux : d'abord

des injections, puis le contact d'un linge imbibé d'éther. Mais ce traitement bouleversait mon fils ; devant ces résultats, le chirurgien, M. Sentex, interne de l'hôpital, conseilla lui-même de le cesser.

Dans une de mes visites au docteur Gintrac, je lui fis part d'une idée qui me préoccupait.

—Il me semble, lui dis-je, que si Jules *voulait*, il pourrait avaler. Peut-être cette difficulté ne provient-elle que de la crainte, peut-être n'avalait-il pas aujourd'hui par cela seul qu'il n'a pas avalé hier. Ce serait alors une maladie de son esprit qui ne pourrait être guérie que par un moyen moral.

Le docteur m'enleva cette dernière illusion.

—Vous vous trompez, me dit-il. La maladie est dans les organes qui ne sont que trop réellement et trop profondément atteints. Je ne me suis pas borné à le regarder, car les yeux peuvent induire en erreur ; mais je l'ai sondé avec un instrument, je l'ai minutieusement palpé avec mes doigts. L'œsophage est couverte de rugosités et le canal est parvenu à un tel rétrécissement qu'il est *matériellement impossible* à l'enfant de prendre un aliment quelconque, sauf les liquides qui se réduisent tout naturellement à la mesure du canal et qui passent par cette espèce de trou d'aiguille qui existe encore. Quelques millimètres de plus dans le gonflement des tissus et le malade serait étouffé. Le début de la maladie, les alternatives de bien et de mal qui l'ont caractérisée, ses interruptions momentanées corroborent d'ailleurs mes observations matérielles. Votre fils ayant été guéri une fois, serait toujours resté guéri si le mal eût été dans l'esprit. Malheureusement ce mal est dans les organes.

Ces observations, qu'on m'avait déjà faites à Toulouse mais dont je m'étais plu à détourner mon esprit, étaient trop concluantes pour ne pas me convaincre. Je rentrai chez moi, la mort dans l'âme.

Que faire encore ? nous nous étions adressés aux plus grands médecins de Toulouse, et de Bordeaux et tout avait été impuissant. L'évidence fatale était devant mes yeux : notre pauvre fils était condamné, et cela sans appel.

Monsieur, de si cruelles convictions entrent difficilement dans le cœur d'un père. J'essayais encore de me tromper ; ma femme et moi nous nous consultations, je pensais à l'hydrothérapie.

Ce fut dans cette situation désespérée et désespérante que Jules dit à sa mère, avec un accent de confiance et de certitude absolue qui la frappa, les paroles suivantes :

—Vois-tu, maman, M. Gintrac ni aucun médecin ne peut rien à ma maladie. C'est la sainte Vierge qui me guérira. Envoie-moi à la Grotte de Lourdes et tu verras que je serai guéri. J'en suis sûr.

Ma femme me rapporta ce propos.

—Il n'y a pas à hésiter ! m'écriai-je, il faut le conduire à Lourdes. Et au plus tôt.

Ce n'est point, Monsieur, que j'eusse la foi. Je ne croyais pas aux Miracles, et je ne considérais pas comme possibles ces interventions extraordinaires de la Divinité. Mais j'étais père, et aucune chance, quelque minime qu'elle fût, ne me semblait méprisable. J'espérais d'ailleurs que, en dehors de ces événements surnaturels qu'il me coûtait d'admettre, cela pourrait produire sur l'enfant un effet moral salutaire. Quant à une guérison complète, vous comprenez, monsieur, que je n'en abordais pas même la pensée.

Nous étions en hiver au commencement de février. La saison était mauvaise et j'en redoutais pour Jules les moindres intempéries. Je voulus attendre un beau jour.

Depuis que, huit mois auparavant, à Saint-Jean-de-Luz, il avait lu la petite Notice, le sentiment qu'il venait de nous exprimer ne l'avait pas quitté. L'ayant manifesté une première fois là-bas, sans qu'on voulût y faire attention, il n'en avait plus reparlé ; mais cette idée était restée en lui y avait travaillé pendant qu'il subissait—avec quelle patience, monsieur, il fallait le voir !—les traitements des médecins.

Cette foi si pleine et si entière était d'autant plus extraordinaire que nous n'avions pas élevé notre enfant dans les habitudes d'une dévotion exagérée. Ma femme accomplissait ses devoirs religieux, mais c'était tout ; et, quant à moi, j'étais, comme je viens de vous le dire, dans des idées philosophiques tout à fait différentes.

Le 12 février, le temps s'annonça comme devant être magnifique. Nous prîmes le train de Tarbes.

Pendant toute la route, l'enfant fut gai, plein d'une foi absolue en sa guérison, d'une foi . . renversante.

—Je guérirai, me disait-il à chaque instant. Tu verras. Bien d'autres ont guéri : pourquoi pas moi ? La sainte Vierge va me guérir.

Et moi, monsieur, j'entretenais, sans la partager, cette confiance que je qualifierais " d'étourdissante," si je ne craignais de manquer de respect à Dieu qui la lui inspirait.

A Tarbes, à l'hôtel Dupont où nous descendîmes, on remarqua ce pauvre enfant si pâle, si malingre et en même temps d'un aspect si doux, si charmant. On l'aima rien qu'en le voyant. J'avais dit à l'hôtel le but de notre voyage. Dans les vœux que firent pour nous ces braves gens, il se mêlait comme un heureux pressentiment. Et quand nous partîmes, je vis bien qu'on attendait notre retour avec impatience.

A tout événement et malgré mes doutes, je pris avec moi une petite boîte de biscuits.

Quand nous arrivâmes à la crypte qui est au-dessus de la Grotte, la Messe se disait. Jules pria avec une foi qui était visible sur tous ses traits, avec une ardeur vraiment céleste. Il était tout transfiguré, ce pauvre ange !

Le prêtre remarqua sa ferveur et, quand il eut quitté l'autel, il ressortit presque aussitôt de la sacristie et s'avança vers nous. Une bonne pensée lui était venue en voyant ce pauvre petit. Il m'en fit part et se retournant vers Jules, encore agenouillé :

— Mon enfant, lui dit-il, voulez-vous que je vous consacre à la sainte Vierge ?

— Oh ! oui, répondit Jules.

Le prêtre procéda aussitôt à cette très-simple cérémonie et récita sur mon fils les formules consacrées.

— Et maintenant, s'écria l'enfant, avec un accent dont la parfaite confiance me frappa, et maintenant, papa, je vais guérir.

Nous descendîmes à la Grotte, Jules s'agenouilla devant la statue de la Vierge et pria. Je le regardais, et je vois encore l'expression de son visage, de son attitude, de ses mains jointes.

Il se leva : nous allâmes devant la fontaine.

Ce moment était terrible.

Il lava son cou et sa poitrine. Puis, il prit le verre et but quelques gorgées de l'eau miraculeuse.

Il était calme, heureux, il était gai, il était rayonnant de confiance.

Pour moi, je tremblais et frémisais à défailir devant cette épreuve suprême. Mais je contenais, quoique avec peine, mon émotion. Je ne voulais pas lui laisser voir mon doute.

— Essaie maintenant de manger, lui dis-je en lui tendant un biscuit.

Il le prit : et je détournai la tête, ne me sentant pas la force de le regarder. C'était en effet, la vie ou le trépas de mon fils qui allait se décider. Dans cette question, formidable pour le cœur d'un père, je jouais en quelque sorte ma dernière carte. Si j'échouais, mon bien-aimé Jules était mort. L'épreuve était décisive et je ne pouvais affronter ce spectacle.

Je fus bientôt tiré de cette angoisse poignante.

La voix de Jules, une voix joyeuse et douce, me cria : — “ Papa ! j'avale, je puis manger, j'en étais sûr, j'avais la foi ! ”

Quel coup, monsieur ! Mon enfant, déjà la proie du tombeau, était sauvé, et cela soudainement. Et moi, moi, son père, j'assistais à cette éclatante résurrection.

Et bien ! monsieur, pour ne pas troubler la foi de mon fils, j'eus la force de ne pas paraître étonné.

— Oui, mon Jules, cela était certain et il n'en pouvait être autrement, lui dis-je d'une voix que toute l'énergie de ma volonté parvint à rendre calme.

Et cependant, monsieur, il y avait en moi toute une tempête. Que l'on eût ouvert ma poitrine et on l'eût trouvée toute brûlante, comme si elle eût été pleine de feu.

Nous renouvelâmes l'expérience. Il mangea encore quelques biscuits, non-seulement sans difficulté, mais avec un appétit croissant. Je fus obligé de le modérer.

J'avais besoin de crier mon bonheur, de remercier Dieu.

—Attends-moi, dis-je à Jules, et prie la bonne Vierge. Je monte à la Chapelle.

Et, le laissant un instant agenouillé à la Grotte, je courus annoncer au prêtre cette heureuse nouvelle. J'étais dans une sorte d'égarément. Outre ma félicité, si inattendue et si brusque qu'elle en était terrible, outre le bouleversement de mon cœur, j'éprouvais en mon âme, en mon esprit, un trouble inexprimable. Une révolution se faisait dans mes pensées, confuses, agitées, tumultueuses. Toutes mes idées philosophiques chancelaient ou s'écroulaient en moi-même.

Le prêtre descend en toute hâte et il aperçoit Jules achevant son dernier biscuit. L'Evêque de Tarbes se trouvait précisément ce jour-là à la Chapelle : il voulut voir mon fils. Je lui racontai la cruelle maladie qui venait d'avoir un si heureux terme. Toute le monde caressait l'enfant, tout le monde se réjouissait avec moi.

Moi, cependant, je pensais à la mère et au bonheur qu'elle allait avoir. Avant de rentrer à l'hôtel, je courus au télégraphe. Ma dépêche ne contenait qu'un seul mot : " Guéri ! "

A peine était-elle partie que j'eusse voulu la ressaisir : " Peut-être, me disais-je que je, me suis trop hâté. Qui sait s'il n'y aura pas de rechute ! "

Je n'osais pas croire au bonheur qui m'arrivait ; et, quand j'y croyais, il me semblait qu'il allait m'échapper.

Quant à l'enfant, il était heureux, heureux sans le moindre mélange d'inquiétude. Il était éclatant dans sa joie et dans sa pleine sécurité.

—Tu vois bien, papa, me répétait-il à chaque instant, il n'y avait que la sainte Vierge qui pouvait me guérir. Quand je te le disais, j'en étais sûr.

A l'hôtel il mangea d'un excellent appétit. Je ne pouvais me lasser de le regarder manger.

Il voulut revenir et revint à pied à la Grotte remercier sa libératrice.

—Tu seras bien reconnaissant envers la sainte Vierge ? lui dit un prêtre.

D'un geste il montra l'image de la Vierge, puis le Ciel.

—Ah ! je ne l'oublierai jamais ! s'écria-t-il !

A Tarbes, nous nous arrêtâmes à l'hôtel où nous étions descendus la veille. On nous attendait. On avait (il me semble que je vous l'ai déjà dit) je ne sais quel heureux pressentiment. Ce fut une joie extraordinaire. On se groupait autour de nous pour le voir manger avec un sensible plaisir de tout ce que l'on servait sur la table, lui qui, la veille encore, ne pouvait avaler que quelques cuillerées de liquide. Ce temps me semblait déjà bien loin de moi.

Cette maladie, contre laquelle avait échoué la science des plus habiles médecins et qui venait d'être si miraculeusement guérie, avait duré deux ans et dix-neuf jours.

Nous avions hâte de revoir la mère. Nous prîmes l'express de Bordeaux. L'enfant était rompu de fatigue par le voyage, et je dirais aussi par les émotions, n'était sa paisible et constante sérénité en présence de cette guérison soudaine, qui le comblait d'allégresse mais qui ne l'étonnait pas. Il désira se coucher en arrivant. Il était accablé de sommeil et ne soupa point. Quand elle le vit ainsi appesanti, brisé, refusant de manger, sa mère, qui était mourante de joie avant notre retour, fut saisie par un doute affreux. Elle était désolée. Elle me disait que je l'avais trompée, et j'avais toutes les peines du monde à me faire croire. Quel ne fut pas son bonheur, lorsque, le lendemain, notre Jules, assis à notre table, déjeuna avec nous, et de meilleur appétit que nous-mêmes. C'est alors seulement qu'elle fut tranquille et rassurée."

—Et depuis ce moment, lui demandai-je, n'y a-t-il eu aucune rechute, aucun accident ?

—Non, monsieur, absolument rien. Je ne puis dire que la guérison fit des progrès ou se consolida, attendu qu'elle avait été aussi complète qu'instantanée. La transition d'une maladie si ancienne et si rebelle à cette guérison si entière, si absolue, s'était faite sans la moindre gradation comme sans aucune commotion apparente. Mais la santé générale s'améliora à vue d'œil, sous l'influence d'un régime réparateur, dont il était temps que mon pauvre fils éprouvât les salutaires effets."

—Et les Médecins ? Ont-ils constaté, par une déclaration, l'état antérieur de Jules ? C'était assurément de toute justice.

—Je le pensais comme vous, monsieur, et je pressentis à ce sujet le docteur de Bordeaux qui avait en dernier lieu soigné mon enfant ; mais il se tint dans une réserve qui excluait toute insistance de ma part. Quant au docteur Roques, de Toulouse, à qui j'écrivis aussitôt, il s'empressa de reconnaître hautement le caractère miraculeux du fait qui venait de s'accomplir et qui était tout à fait en dehors de la puissance de la médecine. "En présence de cette guérison si longtemps désirée et si promptement obtenue, me disait-il, comment ne pas quitter l'étroit horizon des explications scientifiques pour ouvrir son âme à la reconnaissance sur un événement si étrange dans lequel la Providence semble obéir à la foi d'un enfant." Il repoussait énergiquement, comme Médecin, les théories, qu'on ne manque pas d'invoquer en pareille circonstance : "stimulation morale, effets de l'imagination, etc." pour proclamer avec franchise dans ce fait "l'action précise, positive, d'une existence supérieure se révélant et s'imposant à la conscience." Telle était, monsieur, l'appréciation de M. Roques, médecin à Toulouse, qui connaissait aussi bien que moi-même

l'état antérieur et la maladie de mon fils. Voici l'original de sa lettre ; elle est datée du 24 février.

Au reste, les faits que je viens de vous raconter étaient d'une notoriété telle, que personne ne s'aviserait de les contester. Il reste surabondamment établi que la science a été radicalement impuissante contre l'étrange maladie dont Jules était atteint. Quant à la cause de la guérison, chacun peut l'apprécier et la juger suivant le point de vue où il se place. Pour moi qui, avant ce fait extraordinaire, ne croyais qu'à des actions purement naturelles, j'ai bien vu qu'il me fallait chercher des explications dans un ordre plus élevé ; et chaque jour je fais remonter ma reconnaissance vers Dieu, qui, en mettant d'une façon inespérée un terme à une longue et cruelle épreuve, m'a saisi par le côté le plus sensible pour me faire incliner vers Lui.

—Je comprends là-dessus votre pensée et votre sentiment, et il me semble, comme à vous, que tel était le plan de Dieu.

Après avoir dit ces mots, je demeurai un long moment silencieux et absorbé dans mes réflexions.

La conversation revint d'elle-même sur l'enfant miraculeusement guéri. Le cœur du père se tournant toujours de ce côté, comme vers le Nord l'aiguille de la boussole.

—Depuis cette époque, me dit-il, il est d'une piété angélique. Vous allez le voir. La noblesse de ses sentiments se lit sur son visage. Il est bien né, sa nature est droite et élevée. Il est incapable d'un mensonge ou d'une bassesse. Mais sa piété a développé au plus haut degré ses qualités natives. Il fait ses études dans une pension voisine, chez M. Conangle, dans la rue du Mirail. Le pauvre enfant a rattrapé bien vite le temps qu'il avait perdu. Il aime l'étude. Il est le premier de sa classe. A la dernière distribution, il a eu le prix d'excellence. Mais avant tout il est le plus sage, le plus doux, le meilleur. Il est notre joie, notre consolation. . . ."

En ce moment la porte s'ouvrit et Jules entra avec sa mère dans la pièce où nous nous trouvions. Je lui pris la tête et l'embrassai avec attendrissement. La flamme de la santé rayonne sur son visage. Son front, large et haut, est magnifique ; son attitude a une modestie et une fermeté douce qui inspirent un secret respect. Ses yeux, très-grands et très-vifs, reflètent une intelligence rare, une pureté absolue, une belle âme.

—Vous êtes un heureux père, dis-je à M. Lacassagne.

—Oui, monsieur, bien heureux. Mais nous avons bien souffert, ma femme et moi.

—Ne vous en plaignez pas, lui dis-je en nous éloignant un peu de Jules. Ce chemin de douleur était la voie qui vous conduisait des ténèbres à lumière, de la mort à la vie, de vous-même à Dieu. A Lourdes, la sainte Vierge s'est montrée deux fois la mère des vivants. Elle a donné à votre

filz la vie temporelle, pour vous donner, à vous, la Vie véritable, la Vie qui ne doit point finir.

Je quittai cette famille bénie de Dieu ; et, sous l'impression de ce que j'avais entendu et vu, j'écrivis, le cœur tout ému, ce que je viens de raconter.

---

#### LIVRE ONZIÈME.

Transformation de la Grotte.—Le curé Peyramale.—La statue de la Vierge, l'église et la crypte souterraine.—Inauguration.— Lourdes aujourd'hui.—Les processions, les pèlerinages, les guérisons.—Les morts et les survivants.—La sœur Marie-Bernard.

Retournons à Lourdes.

Le temps avait marché. L'activité humaine s'était mise à l'œuvre.

Les abords de la Grotte, où la Vierge était apparue, avaient changé d'aspect. Sans rien perdre de sa grandeur, ce lieu sauvage et abrupte avait pris une physionomie gracieuse, douce et vivante. Encore inachevée, mais peuplée d'ouvriers en travail, une église superbe, fièrement jetée sur le sommet des Roches Massabielle, s'élevait joyeusement vers le ciel. Le grand tertre escarpé et inculte, par où jadis les pieds montagnards avaient peine à descendre, était revêtu de gazon vert, planté d'arbustes, semé de fleurs. Parmi les dahlias et les roses, parmi les marguerites et les violettes, à l'ombre des acacias et des cytises, un vaste sentier, large comme un chemin, serpentait en lacets sinueux, et allait de l'église à la Grotte.

La Grotte était fermée d'une grille à la façon d'un sanctuaire. A la voûte était suspendue une lampe d'or. Sous ces roches agrestes, que la Vierge avait foulées de son pied divin, des faisceaux de cierges brûlaient nuit et jour.

Hors de cette enceinte close, la Source miraculeuse alimentait trois forts tuyaux de bronze. Une piscine, cachée aux regards par une petite construction, permettait aux malades de se plonger dans l'onde bénie.

Le ruisseau du moulin de Sâvi avait changé de place. On l'avait repoussé en amont, du côté du Gave. Le Gave lui-même avait reculé pour laisser passer une belle route qui conduisait à ces Roches Massabielle naguère si complètement inconnues, aujourd'hui si illustres. En aval, sur les rives du fleuve, le sol avait été aplani, et formait, sur toute l'étendue d'une longue pelouse, une magnifique promenade bordée d'ormes et de peupliers.

Tous ces changements s'étaient accomplis et s'accomplissaient encore au milieu de l'incessante affluence des croyants. Les gros sous jetés dans la Grotte par la foi populaire, les *ex voto* reconnaissants de tant de malades guéris, de tant de cœurs consolés, de tant d'âmes ressuscitées à la vérité et à la vie, faisaient seuls les frais de ces labours gigantesques, dont le

devis général approchait de deux millions de francs.—Quand Dieu, dans sa bonté, daigne appeler les hommes à coopérer directement à quelqu'une de ses œuvres, il n'emploie ni soldats, ni garnisaires, ni gendarmes pour lever ses impôts et il n'accepte de la créature de ses mains qu'un concours entièrement volontaire. Le Maître du monde répudie la contrainte, car il est le Dieu des âmes libres ; et il ne consent à recevoir d'autres tributs que les dons spontanés qui lui sont offerts, d'un cœur heureux et avec une pleine indépendance, par ceux dont il est aimé.

Ainsi s'élevait l'église, ainsi se déplaçaient le ruisseau et le fleuve, ainsi se creusaient ou s'aplanissaient les tertres, ainsi se plantaient les arbres, et se traçaient les chemins autour des Roches célèbres où la Mère du Christ s'était manifestée dans sa gloire à des regards mortels. Encourageant les travailleurs, veillant à toutes choses, suscitant des idées, mettant quelquefois lui-même la main à l'œuvre pour redresser une pierre posée à faux ou un arbre mal planté, rappelant par son ardeur infatigable, par son enthousiasme sacré, les grandes figures d'Esdras ou de Néhémias, occupés, d'après l'ordre de Dieu, à construire les murs de Jérusalem, un homme à haute taille, au front vaste et ferme, semblait être partout à la fois. Sa puissante stature, sa longue robe noire, le signalaient de loin aux regards. On devine son nom. C'était le pasteur de la ville de Lourdes, c'était le curé Peyramale.

A toute heure, il songeait au message que la Très-Sainte Vierge lui avait adressé par l'intermédiaire de la Voyante ; à toute heure il songeait à ces guérisons prodigieuses qui avaient accompagné et suivi la divine Apparition, à ces miracles sans nombre dont il était le témoin quotidien. Il vouait sa vie à exécuter les ordres de la puissante Reine de l'univers et à dresser à sa gloire un monument magnifique. Toute lenteur, tout retard, tout instant perdu lui semblaient témoigner de l'ingratitude des hommes, et son cœur, dévoré du zèle de la maison de Dieu, s'indignait souvent et éclatait en sévères admonitions. Sa foi était absolue et pleine de grandeur. Il avait horreur des misérables étroitesse de la prudence humaine, et il les foudroyait avec le dédain sacré de quelqu'un qui a coutume de voir les choses suivant l'horizon de cette montagne sacrée, du haut de laquelle le Fils de Dieu prêcha le néant de la terre et la réalité du ciel : " N'ayez point d'inquiétude. . . Cherchez d'abord mon royaume, et tout le reste vous sera donné par surcroît." (1.)

Un jour, en face même de la fontaine miraculeuse, au milieu d'un groupe d'ecclésiastiques et de laïques, l'architecte lui présente le projet, assez gracieux d'ailleurs, d'une charmante petite église à construire au-dessus de la Grotte. Le curé Peyramale y jette les yeux, et le rouge lui monte au

---

(1.) Sermon sur la montagne. En saint Mathieu.

visage. D'un geste brusque, il froisse et déchire le plan et en jette les morceaux dans le Gave.

—Que faites-vous? s'écrie l'architecte stupéfait.

—Vous le voyez, répond le prêtre, je rougis de ce que la mesquinerie humaine ose offrir à la Mère de mon Dieu, et j'en anéantis l'expression misérable. Ce qu'il faut ici, en mémoire des grands événements qui se sont accomplis, ce n'est pas l'église rétrécie d'un village : c'est un temple de marbre aussi grand que le pourra contenir le sommet des Roches Massabielle, aussi magnifique que le pourra concevoir votre esprit. Allez, monsieur l'architecte, que votre génie ose tout, que rien ne l'arrête et qu'il nous donne un chef-d'œuvre. Et sachez bien que, fussiez-vous Michel-Ange, ce sera encore étrangement indigne de la Vierge apparue ici.

—Mais, monsieur le Curé, observait-on de toutes parts, il faudrait des millions pour réaliser ce que vous dites!

—Celle qui de ce roc stérile a fait jaillir la Source vive saura bien rendre généreux les cœurs des croyants, répliqua le Prêtre. Allez et ne craignez point. Pourquoi tremblez-vous, chrétiens de peu de foi?

Le temple s'éleva dans les proportions marquées par l'homme de Dieu.

Souvent le curé Peyramale considérant ces divers travaux :

—Quand donc, disait-il, me sera-t-il donné d'assister, au milieu des prêtres et des Fidèles, à la première procession qui viendra inaugurer en ces lieux bénis le culte public de l'Église catholique? Ne devrai-je pas chanter en ce moment mon *Nunc dimittis* et n'expirerai-je point de joie à cette fête?

Ses yeux se remplissaient de larmes à cette pensée. Jamais désir ne fut, au fond d'une âme, plus ardent et plus caressé que ce vœu innocent d'un cœur tout épris de Dieu.

Parfois, aux heures où il y avait moins de monde aux Roches Massabielle, une petite fille venait s'agenouiller humblement devant le lieu de l'Apparition et boire à la Source. C'était une enfant du peuple, pauvrement vêtue. Rien ne la distinguait du vulgaire, et, à moins que quelqu'un parmi les pèlerins ne la connût ou ne la nommât aux autres, nul ne devinait que ce fût là Bernadette. La privilégiée du Seigneur était rentrée dans l'ombre et le silence. Elle allait toujours à l'école des Sœurs où elle était la plus simple et aurait voulu être la plus effacée. Les visites innombrables, qu'elle y recevait ne troublaient point cette âme paisible, où vivait pour toujours le souvenir du ciel entr'ouvert et l'image de la Vierge incomparable. Bernadette conservait ces choses en son cœur. Les peuples cependant accouraient de toutes parts, les miracles s'accomplissaient et le temple s'élevait. Et Bernadette, de même que le saint curé de Lourdes, attendait comme le plus fortuné des jours, après ceux de la visite divine, celui où elle verrait de ses yeux les Prêtres du vrai Dieu conduire

eux-mêmes les Fidèles, la croix en tête et bannières déployées, à la Roche de l'Apparition.

Malgré le mandement de l'Evêque, l'Eglise, en effet, n'avait encore pris possession, par aucune cérémonie publique, de ces lieux à jamais sacrés. Cette prise de possession eut lieu solennellement le 4 avril 1864, par l'inauguration et la bénédiction d'une superbe statue de la sainte Vierge, qui fut placée, avec toute la pompe usitée en pareil cas, dans cette niche rustique, bordée de plantes sauvages, où la Mère de Dieu était apparue à la fille des hommes. (1)

Le temps était magnifique. Le jeune soleil du printemps s'était levé et s'avancait dans un dôme d'azur, que ne ternissait aucun nuage.

La ville de Lourdes était pavoisée de fleurs, d'oriflammes, de guirlandes, d'arcs de triomphe. A la haute tour de la paroisse, à toutes les chapelles de la cité, à toutes les églises des environs, les bourdons, les cloches et les campanilles sonnaient à toute volée. Des peuples immenses étaient accourus à cette grande fête de la Terre et du Ciel. Une procession, comme on n'en avait jamais vu de mémoire d'homme, se mit en marche pour aller de l'église de Lourdes à la Grotte de l'Apparition. Des troupes, avec toutes les richesses et tout l'état de l'appareil militaire, tenaient la tête. A leur suite, les confréries de Lourdes, les sociétés de Secours mutuels, toutes les Corporations de ces contrées, portant leurs bannières et leur croix ; la Congrégation des Enfants de Marie, dont les traînantes robes avaient l'éclat de la neige ; les Sœurs de Nevers avec leur long voile noir ; les Filles de la Charité, aux grandes coiffes blanches ; les Sœurs de Saint-Joseph enveloppées dans leur manteau sombre ; les ordres religieux d'hommes, les Carmes, les Frères de l'instruction et des écoles chrétiennes, des multitudes prodigieuses de pèlerins, hommes, femmes, enfants, vieillards, cinquante à soixante mille hommes rangés en deux interminables files, serpentaient le long du chemin fleuri qui conduisait aux Roches illustres de Massabielle. D'espace en espace, des chœurs de voix humaines et d'instruments faisaient entendre des fanfares, des cantiques, toutes les explosions de l'enthousiasme populaire. Ensuite, fermant ce cortège inouï, s'avancait solennellement, entouré de quatre cents prêtres en habit de chœur, de ses grands vicaires, des dignitaires et du chapitre de son église cathédrale, très-haut et très-éminent prélat, Sa Grandeur, Monseigneur Bertrand-Sévère Laurence, évêque de Tarbes, la mitre au front, revêtu de son costume pontifical, d'une main bénissant les peuples, de l'autre s'appuyant sur son grand bâton d'or.

---

(1) Cette statue, en beau marbre de Carrare, de grandeur naturelle, fut offerte à la Grotte de Lourdes par deux nobles et pieuses sœurs du diocèse de Lyon, mesdames de Lacour. Elle fut exécutée sur les minutieuses indications de Bernadette, par M. Fabish, l'éminent sculpteur lyonnais. La Vierge est représentée telle que l'a décrite la Voyante, avec un scrupuleux respect des moindres détails et un rare talent d'exécution.

Une émotion indescriptible, une ivresse comme en connaissent seules les multitudes chrétiennes rassemblées sous le regard de Dieu, remplissait tous les cœurs. Il était enfin venu, après tant de peines, tant de luttés, tant de traverses, le jour du triomphe solennel. Des larmes de bonheur, d'enthousiasme et d'amour coulaient sur les visages émus de ces peuples, remués par le souffle de Dieu.

Quelle joie indicible devait, au milieu de cette fête universelle, remplir le cœur de Bernadette, marchant sans doute en tête de la Congrégation des enfants de Marie? Quels sentiments d'écrasante félicité devaient inonder l'âme du vénérable Curé de Lourdes, chantant sans doute, à côté de l'Evêque, l'*Hosanna* de la victoire divine? Ayant été tous deux à la peine, le moment était pour eux venu d'être tous deux à la gloire.

Hélas! parmi les Enfants de Marie on cherchait en vain Bernadette; parmi le Clergé qui entourait le prélat on cherchait en vain le Curé Peyramale. Il est des joies trop fortes pour la terre et qui sont réservées pour le Ciel. Ici-bas, Dieu les refuse à ses fils plus chers.

A cette heure où tout était en fête, et où le soleil heureux éclairait le triomphe des fidèles et des croyants, le Curé de Lourdes, atteint d'une maladie que l'on jugeait mortelle, était en proie à d'atroces souffrances physiques. Il était étendu sur son lit de douleur, au chevet duquel veillaient et priaient nuit et jour deux religieuses hospitalières. Il voulut se faire lever pour voir passer le grand cortège, mais les forces lui manquèrent, et il n'eut même pas la vision fugitive de toutes ces splendeurs. A travers les rideaux fermés de sa chambre, le son joyeux des cloches argentines ne lui arrivait que comme un glas funèbre.

Quant à Bernadette, Dieu lui marquait aussi sa prédilection, comme il a coutume de le faire pour ses élus, en la faisant passer par la grande épreuve de la douleur. Tandis que, dominant l'immense procession des Fidèles, Sa Grandeur, Monseigneur Laurence, évêque de Tarbes, allait, au nom de l'Eglise, prendre possession des Roches Massabielle et inaugurer solennellement le culte de la Vierge qui lui était apparue, Bernadette, comme le prêtre éminent dont nous venons de parler, était frappée par la maladie; et la maternelle Providence, redoutant peut-être pour son enfant bien-aimée la tentation de quelque vaine gloire, lui dérobait le spectacle de ces fêtes inouïes, où elle eût entendu son nom acclamé par des milliers de bouches, glorifié du haut de la chaire chrétienne par l'ardente parole des prédicateurs. Trop indigente pour être soignée en sa maison, ou ni elle ni les siens n'avaient jamais voulu recevoir aucun don, Bernadette avait été transportée à l'hôpital où elle gisait sur l'humble grabat de la charité publique, au milieu de ces pauvres, que le Monde qui passe appelle malheureux, mais que Jésus-Christ a bénis, en les déclarant les bienheureux de son Royaume éternel.

Aujourd'hui, onze ans se sont écoulés depuis les Apparitions de la

Très-Sainte Vierge. Le vaste temple est presque achevé ; il s'élève jusqu'à la naissance des voûtes, et il y a longtemps déjà que l'on célèbre le Saint-Sacrifice à tous les autels de la crypte souterraine. Des Missionnaires diocésains de la maison de Garaison ont été installés par l'Evêque à quelques pas de la Grotte et de l'église pour distribuer aux pèlerins la parole apostolique, les sacrements et le corps du Seigneur.

Les pèlerinages ont pris un développement sans exemple peut-être dans l'univers, car jamais jusqu'à notre époque, ces vastes mouvements de la foi populaire n'avaient eu à leur disposition les tout-puissants moyens de transport inventés par la science moderne. Le chemin de fer des Pyrénées, pour lequel un tracé plus direct et moins coûteux était marqué d'avance entre Tarbes et Pau, a fait un détour pour passer à Lourdes, où il verse incessamment d'innombrables voyageurs, qui viennent, de tous les points de l'horizon, invoquer la Vierge apparue à la Grotte, et demander à la Source miraculeuse la guérison de leurs maux. On y accourt non-seulement des diverses provinces de la France, mais encore de l'Angleterre, de la Belgique, de l'Espagne, de la Russie, de l'Allemagne. Du fond des lointaines Amériques, de pieux chrétiens se sont levés, et ont franchi les Océans pour se rendre à la Grotte de Lourdes, et s'agenouiller devant ces Roches célèbres, que la Mère de Dieu a sanctifiées en les touchant. Souvent, ceux qui ne peuvent venir, écrivent aux Missionnaires, et demandent qu'on leur fasse parvenir en leur pays un peu de cette eau miraculeuse. Il s'en envoie dans le monde entier.

Bien que Lourdes soit une petite ville, il y a sur la route qui conduit à la Grotte un va-et-vient perpétuel, un mouvement prodigieux d'hommes, de femmes, de prêtres, de voitures, comme dans les rues d'une populeuse cité.

Dès que renaît la belle saison et que le soleil, vainqueur de l'hiver, ouvre au milieu des fleurs les portes d'azur et d'or du printemps, les chrétiens de ces contrées commencent à s'ébranler pour faire le pèlerinage de Massabielle, non plus isolément comme durant les frimas, mais par caravanes immenses. De dix, de douze, de quinze lieues à la ronde, les robustes peuples de la Montagne viennent à pied par troupe de mille ou de deux mille. Ils partent dès la veille au soir et marchent toute la nuit à la lueur des étoiles, comme les pâtres de la Judée allant à la crèche de Bethléem adorer la naissance de l'Enfant-Dieu. Ils descendent des hauts sommets, ils remontent les vallées profondes, ils franchissent les torrents écumeux, ils longent les ruisseaux et les Gaves, en chantant des hymnes à Dieu. Et, sur leur passage, les troupeaux endormis des gcnisses ou des brébis s'éveillent et font entendre, parmi les cimes désertes, le bruit mélancolique des clochettes sonores. A l'aurore, les pèlerins arrivent à Lourdes. Ils se rangent en procession : ils déploient les oriflammes et les bannières pour se rendre à la Grotte. Les hommes en béret bleu, chaus-

sés de gros souliers ferrés qu'a couverts de poussière la longue marche de la nuit, s'appuient sur un bâton noueux et portent, pour la plupart, sur leurs épaules les provisions du voyage. Les femmes sont en capulet blanc ou rouge. Quelques-unes sont chargées de doux fardeau d'un enfant. Et ce peuple recueilli s'avance lentement en psalmodiant les litanies de la Vierge.

A Massabielle ils entendent la Messe, ils s'agenouillent à la Table Sainte, ils boivent à la Source miraculeuse. Puis ils s'épandent par groupes de famille ou d'amis, sur les pelouses qui entourent la Grotte, et, déployant sur l'herbe les provisions apportées, ils s'assoient sur le vert tapis des prairies. Et, au bord du Gave, à l'ombre des Roches bénies, ils réalisent en un frugal repas ces agapes fraternelles dont les chrétiens des premiers temps nous ont laissé la tradition. Puis, après avoir reçu une nouvelle bénédiction et s'être agenouillés une dernière fois, ils reprennent le cœur heureux le chemin du retour.

Ainsi viennent à la Grotte les peuples pyrénéens. Mais le concours le plus nombreux n'est point encore celui-là. De soixante à quatre-vingts lieues arivent presque tous les jours d'immenses processions transportées de ces distances énormes sur les ailes rapides de la vapeur. Nous en avons vu venir de Bayonne, de Peyrehorade, de la Teste, d'Arcachon, de Bordeaux. Il en viendra de Paris. Sur la demande des Fidèles, le chemin de fer du Midi organise chaque fois des trains spéciaux, des trains de pèlerinage, consacrés exclusivement à ce vaste et pieux mouvement de la foi catholique. A l'arrivée de ces trains, les cloches de Lourdes sonnent à toute volée. Et, de ces noirs wagons, sortent et se mettent en procession dans la cour du chemin de fer, les jeunes filles habillées de blanc, les femmes, les veuves, les enfants, les hommes mûrs, les vieillards, le Clergé revêtu de ses habits sacrés. Les bannières et les banderolles flottent au vent. On voit passer la croix du Christ, la statue de la Vierge, l'image des Saints. Les chants en l'honneur de Marie éclatent sur toutes les lèvres. L'innombrable procession traverse la ville, qui a, ces jours-là, l'aspect d'une cité sainte, comme Rome ou Jérusalem. A ce spectacle le cœur s'élève, il monte vers Dieu et se sent porté de lui-même à ces hauteurs sublimes où des larmes viennent aux yeux et où l'âme est délicieusement oppressée par la présence sensible du Seigneur Jésus. On croit avoir durant un instant comme une vision du Paradis.

La main du Tout-Puissant ne se fatigue point de répandre au lieu où sa Mère apparut des grâces de toute nature. Les miracles y sont aussi fréquents que jadis. Naguères encore le R. P. Hermann y recouvrait la vue.

Dieu a fait son œuvre.

Dieu a dit au flocon de neige, immobile et perdu sur les pics solitaires :  
 " Tu vas venir de Moi-même à Moi-même. Tu vas venir des inaccessibles.

hauteurs de la Montagne aux insondables profondeurs de la Mer." Et il a envoyé son serviteur le Soleil avec ses faisceaux de rayons comme pour ramasser et entraîner avec un balai de diamant cette poussière éblouissante qui se change aussitôt en perles limpides. Les gouttes d'eau ruissellent à la frange des neiges; elles roulent sur la croupe des monts; elles bondissent à travers les rochers; elles se brisent parmi les cailloux; elles se réunissent; elles se ramassent, puis elles courent ensemble, tantôt paisibles, tantôt rapides vers l'Océan prodigieux, image saisissante de l'éternel mouvement dans l'éternel repos; et elles arrivent ainsi dans les vallées qu'habite la race d'Adam.

—Nous arrêterons la Goutte d'eau, disent les hommes, aussi orgueilleux qu'à Babel.

Et ils entreprennent de barrer ce faible et tranquille courant qui descend doucement à travers les prairies. Mais le courant se joue des digues de bois, des masses de terre et des amas de cailloux.

—Nous arrêterons la Goutte d'eau, répètent les fous dans leur délire.

Et les voilà qui entassent des roches énormes: ils les joignent ensemble par un ciment invincible. Et cependant, malgré leurs efforts, l'eau s'infiltré et traverse par mille fissures. Mais ils sont nombreux, ils sont Légion, ils sont une troupe plus vaste que les armées de Darius; ils possèdent des forces immenses. Ils bouchent les mille fissures; ils obstruent les crevasses; ils relèvent les pierres tombées; et il vient enfin une heure où le Gave ne passe plus. Le Gave a devant lui un barrage plus haut que les Pyramides, plus épais que les remparts célèbres de Babylone. En deçà de ce mur gigantesque, on voit briller au soleil les cailloux de son lit desséché.

L'orgueil humain pousse des hurrahs et des cris de triomphe.

L'onde pourtant continue de descendre des cimes éternelles où la voix de Dieu a retenti; des millions de gouttes d'eau, arrivant une à une, font halte devant l'obstacle et s'élèvent silencieusement derrière ce mur de granit que des millions d'hommes ont bâti.

—Contemplez, disent ceux-ci, la toute-puissance de notre race. Regardez ce mur titanesque. Portez les yeux vers son faite; admirez son incalculable hauteur. Nous avons vaincu à jamais le courant qui descend des sommets.

En ce moment une mince nappe d'eau franchit le barrage cyclopéen. On accourt. La nappe d'eau a grossi. C'est un fleuve qui tombe, emportant çà et là les plus hautes roches du mur.

—Qu'est cela? s'écrie-t-on de toutes parts dans la cité éperdue.

—C'est la Goutte d'eau qui reprend sa marche et qui passe, la Goutte d'eau à qui Dieu a parlé.

Qu'a fait votre mur babélique? Qu'avez-vous fait avec vos efforts de Titans? Vous avez transformé une onde paisible en formidable cataracte.

Vous avez voulu arrêter la Goutte d'eau : elle reprend son cours avec l'enthousiasme du Niagara.

Qu'elle était humble, cette Goutte d'eau, cette parole d'enfant à qui Dieu avait dit : " Suis ton chemin ! " Qu'elle était petite cette Goutte d'eau, cette bergère brûlant un cierge à la Grotte, cette pauvre femme en prières, offrant un bouquet à la Vierge, ce vieux paysan agenouillé ! Qu'il était fort, qu'il semblait infranchissable et invincible, ce mur énorme auquel travaillèrent, durant huit mois entiers, toutes les forces d'un grand Etat, depuis l'ouvrier jusqu'au contre-maître, depuis l'homme de Police et le Gendarme jusqu'au Préfet et au Ministre !

L'enfant, la bonne femme, le vieux paysan ont repris leur chemin. Seulement ce n'est plus un cierge ou un pauvre bouquet qui témoigne de la foi populaire : c'est un monument magnifique que les fidèles élèvent ; ce sont des millions qu'ils jettent dans les fondements de ce temple, déjà illustre dans la chrétienté. On avait voulu arrêter quelques croyants isolés, maintenant ils viennent en foule, en processions immenses, bannières déployées et chantant des cantiques. Ce sont des pèlerinages inouïs, des peuples entiers qui arrivent, transportés sur les routes de fer par les chariots de feu de la vapeur. Ce n'est plus un petit pays qui croit, c'est l'Europe : c'est le monde chrétien qui accourt de tous les côtés. La Goutte d'eau qu'on a voulu emprisonner est devenu le Niagara.

Dieu a fait son œuvre. Et maintenant comme au septième jour, quand il rentra dans son repos, il a remis aux hommes le soin de profiter de cette œuvre et il leur a laissé la faculté redoutable de la développer ou de la compromettre. Il leur a donné un germe de grâces fécondes, comme il leur a donné un germe de toutes choses, à la charge par eux de le cultiver et de le développer. Ils peuvent le multiplier au centuple s'ils marchent humblement et saintement dans l'ordre du plan divin : ils le peuvent stériliser s'ils refusent d'entrer dans ce plan sacré. Tout bien venu d'en haut, est confié à la liberté humaine comme lui fut confié à l'origine le Paradis terrestre, lequel contenait tous les biens, à la condition de savoir le travailler et le garder, *ut operaretur et custodiret illum*. Prions Dieu que les hommes ne perdent jamais ce que sa Providence a fait pour eux et que, par des idées terrestres, ou des actes anti-évangéliques, ils ne brisent pas, dans leurs mains coupables ou maladroites, le vase des grâces divines, le vase sacré dont ils ont reçu le dépôt.

La plupart des personnages nommés dans le cours de cette longue histoire vivent encore.

Il n'en est que quelques-uns qui ne soient plus de ce monde. Seuls, le préfet Massy, le juge Duprat, le maire Lacadé, le ministre Fould, sont morts.

Plusieurs ont fait des pas en avant dans le chemin de la fortune. M. Rouland a quitté le Ministère des Cultes pour administrer les lingots d'or de la Banque de France. M. Dutour, Procureur Impérial, est devenu

Conseiller à la Cour. M. Jacomet est Commissaire central dans une des plus grandes villes de l'empire.

Bourriette, Croisine Boulohort et son fils, Mme Rizan, Henri Busquet, Mlle Moreau de Sazenay, la veuve Crozat, Jules Lacassagne, tous ceux dont nous avons raconté la guérison sont encore pleins de vie, et témoignent par leur santé retrouvée et leurs infirmités disparues, de la toute-puissante miséricorde de l'Apparition de la Grotte.

M. le docteur Dozous continue d'être le médecin le plus éminent de Lourdes. M. le docteur Vergez est médecin des eaux de Barèges et il peut attester aux visiteurs de ces thermes célèbres des miracles qu'il constata jadis. M. Estrade, cet observateur impartial dont nous avons plus d'une fois reproduit les impressions, est Receveur des Contributions Indirectes, à Bordeaux. Il demeure rue Ducau, 14.

Maintenant comme alors, Mgr. Laurence est évêque de Tarbes. L'âge n'a point diminué les facultés du prélat. Tel que nous l'avons dépeint en ce livre, tel il est aujourd'hui. Sa Grandeur possède auprès de la Grotte une maison où elle se retire quelquefois pour méditer, en ces lieux aimés par la Vierge, sur les grands devoirs et les graves responsabilités d'un évêque chrétien qui a reçu en son diocèse une grâce si merveilleuse.

M. l'abbé Peyramale a guéri de la cruelle maladie dont nous parlions plus haut. Il est toujours le vénéré pasteur de cette chrétienne ville de Lourdes où sa personnalité, puissante dans le bien, est à jamais marquée en traits ineffaçables. Longtemps, très-longtemps après lui, alors qu'il sera couché sous les herbes au milieu de la génération qu'il a formée au Seigneur, alors que les successeurs de ses successeurs habiteront en son Presbytère et occuperont à l'église son grand fauteuil de bois, sa pensée sera encore vivante dans l'âme de tous ; et quand on dira ces mots : " le Curé de Lourdes," c'est à lui que l'on pensera.

Louise Soubirous, la mère de Bernadette, est morte le 8 décembre 1866, le jour même de la fête de l'Immaculée Conception. En choisissant cette fête pour arracher la mère aux misères de ce monde, Celle qui avait dit à l'enfant : " Je suis l'Immaculée Conception," semble avoir voulu tempérer, dans le cœur des survivants, l'amertume d'une telle mort et leur montrer, comme un gage certain d'espérance et de bienheureuse résurrection, le souvenir de son Apparition rayonnante.

Tandis que les millions se dirigent vers la Grotte pour faire achever le temple auguste, le père Soubirous est demeuré un pauvre meunier, vivant péniblement du labeur de ses mains. Marie, celle de ses filles qui était avec la Voyante lors de la première Apparition, a épousé un bon paysan, qui est devenu meunier et qui travaille avec son beau-père. L'autre compagne de l'enfant, Jeanne Abbadie, est servante à Bordeaux.

Bernadette n'est plus à Lourdes. On a vu comme elle avait, en maintes circonstances, repoussé les dons enthousiastes et refusé d'ouvrir à la for-

tune qui frappait à l'humble porte de sa maison. Elle rêvait d'autres richesses. "On saura un jour,—avaient, à l'origine, dit les incroyants,—comment elle sera récompensée." Bernadette, en effet, a choisi sa récompense et mis la main sur son trésor. Elle s'est faite Sœur de charité. Elle s'est vouée à soigner dans les hôpitaux les pauvres et les malades recueillis par la pitié publique.

Après avoir vu devant ses yeux la face resplendissante de la Mère du Dieu trois fois saint, que pouvait-elle faire autre chose que de devenir la servante attendrie de ceux dont le Fils de la Vierge a dit : Ce que vous ferez au plus humble de ces petits, c'est à Moi-même que vous le ferez."

C'est chez les Sœurs de la Charité et de l'Instruction chrétienne de Nevers que la Voyante a pris le voile. Elle se nomme la sœur Marie-Bernard. Nous l'avons vue naguère en son costume de religieuse, à la maison-mère de cette Congrégation. Bien qu'elle ait vingt-cinq ans, sa physionomie a conservé le caractère et la grâce de l'enfance. Elle possède un charme incomparable, un charme qui n'est point d'ici-bas et qui élève l'âme vers les régions du ciel. En sa présence, le cœur se sent remué dans ce qu'il a de meilleur par je ne sais quel sentiment religieux, et on la quitte tout embaumé par le parfum de cette paisible innocence. On comprend que la sainte Vierge l'ait aimée. D'ailleurs, rien d'extraordinaire, rien la signale aux regards et qui puisse faire deviner le rôle immense qu'elle a rempli entre la terre et le Ciel. Sa simplicité n'a pas même été atteinte par le mouvement inouï qui s'est fait autour d'elle. Le concours des multitudes et l'enthousiasme des peuples n'ont pas plus troublé son être que l'eau d'un torrent ne ternirait, en le baignant une heure ou un siècle, l'impérissable pureté du diamant.

Dieu la visite encore, non plus par des apparitions radieuses, mais par l'épreuve sacrée de la souffrance. Elle est souvent malade, et ses tortures sont cruelles. Elle les supporte avec une patience douce et presque enjouée. Plusieurs fois on l'a crue à la mort : "Je ne mourrai pas encore," dit-elle en souriant.

Jamais, à moins d'être interrogée, elle ne parle des faveurs divines dont elle a été l'objet. Elle fut le témoin de la Vierge. Maintenant qu'elle a rempli son message, elle s'est retirée à l'ombre de la vie religieuse, humble et cherchant à se perdre dans la foule de ses compagnes.

C'est pour elle un chagrin lorsque le monde la vient chercher au sein de sa retraite et que quelque circonstance la force à se produire encore. Elle redoute le bruit et fuit la gloire humaine. Elle repousse loin d'elle tout ce qui peut lui rappeler la célébrité de son nom dans l'univers chrétien. Ensevelie en sa cellule ou absorbée dans le soin des malades, elle ferme son oreille à tous les tumultes de la terre : elle en détourne sa pensée et son cœur pour se recueillir dans la paix de sa solitude ou dans les joies de la

charité. Elle vit dans l'humilité du Seigneur et elle est morte aux v  
d'ici-bas. Ce livre que nous venons d'écrire et qui parle tant de ]  
dette, la sœur Marie-Bernard ne le lira jamais.

---

## LA FILLE DU BANQUIER.

(Suite.)

### UNE EXPLICATION ENTRE DELAGRAVE ET SA FEMME.

Il fallait que Delagrave se débarrassât d'Emma, à tout prix, quoi qu'il risquât !

C'était pour lui une question non-seulement de fortune, de considération, mais d'existence.

Elle ou lui devait mourir !

Delagrave n'était pas un matyr ; au contraire. Tout le froid égoïsme de sa nature se réveilla, et son choix fut bientôt fait.

Mais le testament ! s'il avait pu s'assurer la coopération de l'avocat, et mettre la main sur ce document, peu lui importerait alors que Emma Keradenc vécût ou mourût.

Après tout, Mouton n'avait pas de preuves que la perle de Saint-Servan fût sa nièce. Ce n'était qu'un soupçon, un soupçon très-prononcé, sans doute, mais qui n'avait rien de certain, rien de défini.

Tous les médecins que l'on avait consultés avaient été unanimes à déclarer que l'Indienne ne recouvrerait jamais la raison.

De ce côté, du moins, il n'y avait donc pas de danger pour le moment.

Il était possible que Mouton eût des correspondants à Java ; mais lui aussi, Delagrave, en avait, et il s'était convaincu que l'avocat n'avait guère de chance d'obtenir des renseignements de la part des habitants de Batavia. Depuis le jour où son frère avait quitté la colonie, bien des changements y étaient survenus, et l'on ne se rappelait de l'ancien marchand que sa réputation de probité et de bienfaisance.

Malgré cela, Delagrave n'en persista pas moins dans sa résolution.

Quelques heures avant le retour de sa femme, un domestique lui avait remis une lettre : elle était de l'avocat Mouton, et était ainsi conçue :

“ Mon cher monsieur Henri, les relations que j'ai eues si longtemps avec votre père, et l'amitié que j'ai toujours conservée pour vous me font hésiter à faire une démarche qui pourrait vous occasionner de l'ennui ; mais à moins que vous ne preniez une décision positive au sujet de la proposition que je vous ai faite, un sentiment impératif de mon devoir me forcera à rendre public le testament que je possède, et aux termes duquel nous sommes chargés, moi et d'autres, d'administrer la propriété en question, jusqu'au jour où il sera prouvé que celle qui en est réellement propriétaire est *morte* ou *vivante*. A vos ordres. “ MOUTON.”

Au moment où madame Delagrave rentra, son mari arpentait l'appartement à grands pas ; il s'arrêta près de la table, et lui adressa la parole avec une vivacité inaccoutumée.

— Pourquoi revenez-vous si tard ? Et, sans attendre de réponse, il ajouta : — Où est Varina ?

Sa femme le regarda avec étonnement.

— Elle est restée chez madame de Beauchamp, répliqua-t-elle ; mais votre question m'étonne, d'autant plus que c'est vous qui nous aviez engagées à accepter.

— C'est vrai ! dit-il, c'est vrai ; c'était mon désir que Varina fit connaissance avec la protégée de madame de Moidrey.

— Je comprends, dit l'Italienne lentement ; mais même un semblant d'amitié entre Varina et Emma Keradeuc n'aura qu'une courte durée.

— Pourquoi cela ?

— Vous avez rencontré...

— Le fils du planteur de la Caroline ? oui.

— Il aime Emma Keradeuc et, si je ne me trompe, dans l'affection sincère....

— Eh bien ? en quoi cela peut-il nous toucher ?

— En rien, si ce n'est que j'ai plus d'un motif de croire que Varina ne le voit pas avec indifférence.

— Depuis quand savez-vous cela ? demanda-t-il d'un ton impérieux.

— Depuis quelques heures seulement ; mais, en vérité, Henri, je cherche en vain les motifs de votre colère ?

— Des motifs, j'en ai, et de très-forts qui exigent qu'on mette fin immédiatement à cette folie.

— Certainement, mon ami, certainement. J'ai aussi mes raisons pour que cela n'aille pas plus loin, et je suis persuadée qu'elles seront d'accord avec les vôtres. Ce jeune homme est un enfant sans famille, un enfant trouvé, si je ne me trompe, qui doit sa position à la charité des autres, tandis que le capitaine Dauville...

— Le capitaine Dauville ! Etes-vous folle ?

— Et pourquoi pas le capitaine Dauville ? dit-elle. Il a de la fortune, une grande fortune. Je serais curieuse de savoir quelle objection vous auriez à faire contre un pareil mariage.

— Ma sécurité ! dit-il. Ne vous détournez pas. La *vôtre* aussi !

— Ma sécurité ?

— Ne nous querellons pas pour des mots, dit-il, qu'il vous suffise de savoir que j'ai d'autres intentions concernant Varina, d'autres plans auxquels il faudra bien qu'elle se plie.

— Et le nom du futur ? demanda l'Italienne.

— Le nom ! fit donc ! demandez-moi quelle est sa fortune. Quand il y a de l'or, beaucoup d'or pour dorer l'écusson, le nom n'est qu'une considération secondaire.

—Vous oubliez, monsieur, à qui vous parlez, dit l'Italienne avec hauteur ; vous oubliez que les Rosati...

—Je n'oublie rien, répliqua Delagrave, en l'interrompant avec rudesse, je sais à qui et de qui je parle. Je parle de la fille de Matteo Cordiani, qui s'est suicidé pour échapper aux galères de Civita Vecchia. Je parle de Varina, à qui j'ai consenti à donner mon nom, parce que je vous aimais et que je voulais obtenir votre main. Je parle de l'enfant du condamné, dont j'ai bien voulu oublier la parenté, et dont je vous propose, en ce moment, d'assurer l'avenir.

Décrire l'effet que ces paroles produisirent sur l'Italienne serait impossible ; la rage et la crainte furent les passions qui dominèrent chez elle ; mais la crainte dompta la rage, et quoique ses joues fussent brûlantes, elle baissa les yeux sous le regard résolu de son mari.

—Vous avez manqué à votre serment, dit-elle. Avant de vous donner ma main aux pieds de l'autel, vous m'aviez juré que le secret que je vous confi alors serait enseveli dans l'oubli.

—C'est vrai ; mais en acceptant Varina pour mon enfant, et en vous épargnant ainsi la honte d'avouer le nom de votre premier mari, il fut entendu que vous me laisseriez le soin de son avenir.

—Mais vous m'avez promis que cet avenir serait brillant.

—Pardonnez-moi ; je vous ai dit qu'elle serait riche, quant au reste, cela dépendra d'elle et non de moi.

—Puis-je vous demander, encore une fois, quelles sont vos intentions à l'égard de Varina ?

Delagrave tira de sa poche une lettre froissée.

—La proposition dont je vous ai parlé, dit-il, n'est pas tout à fait de mon goût, et vous devez bien en soupçonner la nature.

—Mais cette fille, cette Emma Keradec, d'où vient l'intérêt que vous semblez lui porter. Elle serait votre fille que vous...

Delagrave arrêta sa femme d'un geste, et, en même temps, il lui tendit la lettre de l'avocat.

—Lisez ! dit-il.

Elle lut la lettre une fois, deux fois, lentement, attentivement.

—Je comprends, murmura-elle, cet homme vous demande la main de Varina pour son fils.

—Il réclame la main de Varina, nous n'avons pas le temps d'être scrupuleux sur les mots, il exige une alliance avec notre famille.

—Et en retour qu'est-ce qu'il donne ? demanda l'Italienne.

—Il me livre le document dont il est détenteur.

—Et sans ce document ?

—Sans ce document, nous serons réduits à la mendicité, pire que cela !

Il s'arrêta un moment, puis ajouta d'une voix concentrée et pleine d'amertume :

—Voudriez-vous avoir deux condamnés dans la famille, madame ?

Il se fit un long silence, durant lequel le mari et la femme se regardèrent attentivement l'un l'autre.

L'Italienne fut la première à le rompre.

—Je renouvelle ma question, dit-elle, qui est cette fille que vous semblez tant redouter ?

Delagrave hésita un moment.

—Est-il possible que vous n'avez pas deviné ?

La couleur abandonna les joues de l'Italienne, et se levant d'un bond, elle saisit convulsivement le bras de son mari.

—Serait-il vrai que Emma Keradec soit...

—Ma nièce !

Ce fut Delagrave qui prononça ces derniers mots ; et, en même temps, il attira sa femme près de lui, et lui murmura à l'oreille :

—Du mariage de Varina avec le fils de cet homme dépend son avenir et le nôtre. Que j'ai une fois ce testament dans mes mains, et alors... alors, ce sera à nous de faire nos conditions, à nous de prendre notre revanche !

—Mais Varina ! ma fille... Elle n'aime pas cet homme ?

—Elle ne l'aime pas ! dit Delagrave d'un ton plein d'un tel cynisme que sa femme recula.—Est-ce que l'amour est nécessaire dans le mariage ? Vous aimez son père, Matteo Cordiani, et cependant...

Pâle comme la mort, et tremblante de tous ses membres, l'Italienne leva les mains avec un geste suppliant.

—Votre serment ! dit-elle ; rappelez-vous votre serment, Henri Delagrave. Puis elle ajouta d'une voix plus basse et plus calme, et où il n'y avait plus trace de sa fierté habituelle :—Arrangez cela comme vous pourrez ; tâchez de persuader Varina, et je me tiendrai pour satisfaite.

#### XIV.

##### UNE EXPEDITION NOCTURNE.—LA FUITE.—EFFORTS INUTILES.

Le contraste était grand entre les sombres tombeaux de l'abbaye et les appartements tout resplendissants de lumière du château de Beauchamp.

Tandis que la pauvre Jeanne se frayait si difficilement un chemin en meurtrissant ses mains aux aspérités des murailles, Varina Delagrave et Emma Keradec étaient assises dans un élégant boudoir que madame de Beauchamp avait mis tout spécialement à leur disposition durant leur séjour chez elle.

Deux chambres à coucher, conduisant l'une dans l'autre, ouvraient sur ce boudoir.

Varina chantait, en s'accompagnant de la harpe.

Soudain, la jeune Italienne cessa de chanter, et, se tournant vers Emma, elle lui demanda brusquement ce qu'elle pensait de Rodolphe Mortagne.

—Je n'oserais dire que je lui aie jamais accordé une pensée, dit Emma, en riant, quoique la vivacité avec laquelle lui était faite cette question la surprit.

—Il est difficile de vous plaire, répliqua Varina; car il n'a d'yeux et d'oreilles que pour vous.

Emma rit de nouveau, d'un rire franc et joyeux.

—Je ne puis l'empêcher de m'admirer, dit-elle. Mais, je puis vous avouer que son admiration n'est pas payée de retour.

—Rodolphe Mortagne est un bel homme, dit Varina.

—C'est possible, répliqua Emma; mais je lui trouve dans le visage quelque chose qui repousse. Dans ses paroles, comme dans son air, il y a je ne sais quoi qui fait frissonner et vous cause une sensation, pareille à celle qu'on éprouverait à la vue d'un serpent au milieu d'un bouquet de fleurs.

—Voulez-vous dire qu'il n'a pas les avantages de M. Jules ?

Bientôt les deux filles s'embrassèrent, et passèrent chacune dans la chambre qui lui était destinée.

Celle d'Emma était plus dans l'intérieur de la maison, et les fenêtres donnaient sur une partie solitaire du parc. Elle était entourée d'un balcon.

Cependant, Rodolphe Mortagne, accompagné de trois hommes, ayant jeté une échelle de corde sur le balcon qui était près de la chambre d'Emma, y montèrent doucement et sans bruit; bientôt les persiennes glissèrent silencieusement et tous quatre pénétrèrent dans la chambre d'Emma.

Celle-ci s'éveilla et poussa un cri.

Ce fut le premier et le seul.

En un instant elle fut enveloppée dans les plis d'un manteau que Mortagne avait apporté.

Elle cessa de se débattre. L'attaque avait été si soudaine, si inattendue, qu'elle s'était évanouie.

En sortant du parc, Mortagne trouva un homme à cheval, et qui en tenait trois autres par la bride. Sur un signe de Mortagne, deux de ses compagnons sautèrent en selle, et Emma fut placée devant l'un d'eux, toujours enveloppée dans le manteau.

Le jour avait commencé à poindre, lorsque les cavaliers, qui avaient pris des chemins détournés, arrivèrent à une crique où devait les attendre un bateau.

Ils s'arrêtèrent à l'entrée du sentier qui conduisait au bord de l'eau.

—Je ne vois pas de barque, dit Mortagne en regardant autour de lui; vos hommes sont en retard, capitaine Grabuge.

—Mes hommes ne sont pas si fous que de s'exposer à être vus de tous côtés, répliqua le marin; voyons si cela, et il tira un pistolet de sa poche n'éveillera pas autre chose qu'un écho.

Il tira, et avant que la répercussion eût cessé de retentir dans les rochers, un grand bateau tourna un angle et avança vers la rive, poussé par les efforts de robustes rameurs.

Au même moment, les cavaliers descendirent, et ils étaient déjà près de la baie quand Rodolphe leur fit signe d'arrêter ; lui-même retint son cheval si brusquement que le pauvre animal faillit tomber en arrière.

Une jeune femme vêtue de blanc avait traversé le sentier, à quelques pas seulement devant les chevaux.

— C'est Jeanne ! s'écria Mortagne, avec un regard mêlé de crainte et de surprise. Morte ou vive, ajouta-t-il, il ne faut pas qu'elle nous échappe !

Il piqua les flancs de son cheval, et en une seconde fut auprès de la jeune fille.

Jeanne poussa un cri en sentant sa main se poser sur son épaule, mais elle se retourna et lui fit face.

— Arrière, démon ! cria-t-elle, je vois tout maintenant ! c'est vous, vous seul qui avez été cause de l'agonie que j'ai endurée !

— Vous êtes folle, dit Mortagne, d'un ton sévère, et sans la lâcher.

— Je ne suis pas folle, répliqua-t-elle ; mais je le deviendrai si vous ne renoncez pas au pouvoir cruel que vous exercez sur moi. Laissez-moi aller, continua-t-elle, en se débattant, mais en vain.

A ses cris répondit un autre. Emma Keradec avait repris connaissance, et tout le rivage retentissait de ses appels au secours.

— Mettez-lui un baillon ! cria le capitaine Grabuge ; vite, dépêchons-nous.

— Enveloppez-la dans le manteau, dit Mortagne ; mais sur votre vie ! ne lui faites pas de mal.

Ils laissèrent le soin des chevaux à un homme qui se chargeait de les ramener, et tous sautèrent successivement dans la barque qui fila comme un poisson sur les eaux.

— Où est le *Faucon blanc* ? demanda Mortagne au capitaine.

— Au bout de cette ligne de rocher ; une fois sortis de la crique, nous y serons, répondit celui-ci.

Cinq minutes après, ils montèrent à bord du navire, dont les voiles se déployèrent au vent, et ils se lancèrent dans la pleine mer.

La nouvelle de la disparition de Emma Keradec se répandit avec la vivacité de l'éclair ; tout le village fut en émoi. C'est qu'aussi, le fait qu'une jeune fille eût été ainsi enlevée était chose inouïe, et on ne pouvait comparer à cet acte d'audace que la disparition qui avait eu lieu, dix-huit ans auparavant, de l'héritier du nom et de la fortune de Moidrey.

Madame de Moidrey était au désespoir. C'était, disait-elle, le troisième grand malheur qui la frappait. Son mari était mort, son fils était, pour elle, pire que mort, et Emma, Emma, son enfant d'adoption, lui était ravi.

Que faire ?

L'arracher à tout prix, des mains de Mortagne, dont on connaissait la réputation, voilà l'avis que tout le monde émit à l'unanimité.

Mais comment ? voilà la question à laquelle nul ne savait répondre ; car on ne connaissait même pas quelle direction avait prise le navire.

Puis, le bruit de la mystérieuse disparition de Jeanne vint encore ajou-

ter à l'émotion générale ; mais, pour ce qui concernait cette dernière, on ne tarda pas à admettre une explication qui paraissait assez plausible. On savait qu'elle était somnambule, et on l'avait souvent rencontrée errant endormie, à une distance considérable de sa demeure. On supposa qu'elle était tombée du haut des rochers et qu'elle s'était noyée. On en fut d'autant plus persuadé que, le matin, un douanier trouva flottant au-dessus d'un gouffre, un mouchoir que l'on reconnut lui avoir appartenu.

Deux jours après l'événement que nous venons de raconter, deux jeunes gens étaient assis sur un bateau amarré non loin de la chaumière de la mère Mathieu, et se posaient pour la centième fois cette question : où et comment retrouver Emma Keradeuc ?

L'un de ces jeunes gens était Georges France, et l'autre Charlot, le jeune pêcheur.

—N'ayez pas peur, M. Georges, si elle est sur la terre, nous la retrouverons ; je dis nous ; car puisque vous voulez bien me permettre de vous accompagner dans vos recherches, vous pouvez être sûr que je vous suivrai à travers l'eau et le feu.

—Vous quitteriez votre village, vos filets ? avez-vous réfléchi à tout cela ? demanda Georges.

—Tout cela, dites-vous, répondit Charlot ; mais sachez donc que, pour sauver la perle de Saint-Servan, comme nous l'appelons, je me jetterais du haut des rochers la tête la première.

Charlot, vous aimez mademoiselle Emma, je vois . . .

—Eh bien oui, M. Georges, je l'aime comme une sœur, et je ne suis pas assez fou de croire qu'il puisse exister un autre lien entre elle et moi, quoique, si tous les frères aimaient leurs sœurs comme je l'aime, il y aurait moins de querelles dans les familles.

Il s'arrêta, passa le revers de sa main sur ses yeux, puis continua d'une voix tremblante d'émotion :

—Nous étions compagnons de jeu, quand nous n'étions pas plus grands que cette pierre que voilà là-bas, et qui nous servait de table ; nous courions ensemble sur la baie tant et si longtemps, que le vieux Mathieu, qui est mort le pauvre homme, avait l'habitude de répéter que nous devions connaître la forme de tous les grains de sable qui la couvraient. Nous allions à l'école ensemble, et quand je fus assez fort pour accompagner mon père à la pêche, Emma, mademoiselle Emma, veux-je dire, était toujours la première à accourir au-devant de nous. Les temps sont changés, et elle aussi a changé, mais son cœur est toujours le même. Madame de Moidrey, qui est notre providence à tous, l'a emmenée, un jour, à son manoir, et . . . et vous devinez le reste. Comme je vous le disais, je ne suis pas un fou, et je lui souhaite un bon mari qui l'aime autant que l'aimait le petit Charlot, ce qui n'est pas peu dire, je vous assure.

—Tu es un bon et brave garçon, Charlot, dit Georges, en lui prenant

la main, et en la serrant dans les siennes. Nous chercherons ensemble mademoiselle Kéradeuc, et nous la rendrons à ceux qui l'aiment tant ; tâchons seulement de recueillir un indice, et . . .

—Voici une lettre pour vous, monsieur France, dit soudainement une voix presque à son oreille.

Georges tressaillit, se retourna, et reconnut l'un des garçons de l'auberge où il était descendu.

—Un homme assez étrange, continua le garçon, en tendant la lettre, l'a apportée il y a une heure environ, en recommandant de vous la remettre le plus tôt possible. Sachant que vous étiez par ici, je suis venu.

Georges donna un pourboire au garçon, le renvoya, et déchira l'enveloppe.

A peine eût-il jeté un coup d'œil sur le contenu de la lettre qu'il laissa échapper un cri, puis il lut à haute voix :

“ Si Georges France s'intéresse à Emma Kéradeuc, il partira de suite pour l'Angleterre. Le quatrième jour, à dater de celui-ci, sur la place de Trafalgar, quand l'horloge de l'église sonnera minuit, il aura de ses nouvelles. Qu'il soit actif, discret, et celle qu'il cherche lui sera rendue.

“ Quelqu'un qui est aussi sur sa trace. ”

Les deux jeunes gens se regardèrent l'un l'autre, quelques moments, en silence ; leurs regards exprimaient à la fois le doute et l'espérance.

Georges fut le premier à prendre la parole.

—J'irai, dit-il, et je verrai ce que vaut cet avertissement.

—S'il était faux ? répliqua Charlot, avec hésitation.

—Je n'aurais perdu que quelques jours, tandis que je perds tout en restant ici.

—Nous partirons ensemble, dit Charlot.

—Mais, fais bien attention, Charlot, réfléchis.

—J'ai réfléchi. Il peut se faire qu'il y ait du danger, et deux paires de mains, comme deux têtes, valent mieux qu'une.

—Alors, nous quitterons St.-Servan dans quelques heures, dit Georges.

—J'aurai assez de dix minutes pour faire mes préparatifs, répliqua Charlot. Le vieux Benoit se chargera de mon bateau, car il suffira que je dise que je vais à la recherche de mademoiselle Emma, pour que tout le village . . .

Georges posa vivement la main sur le bras de Charlot, et leva un doigt sur ses lèvres.

—Silence ! murmura-t-il, indiquant une chaumière d'où deux personnes venaient de sortir ; on nous entendrait. N'oublie pas que, puisqu'on nous recommande le secret, nul ne doit connaître l'objet de notre voyage.

Les deux personnes que Georges avait désignées, n'étaient autre que Delagrave et l'avocat Mouton.

Henri Delagrave, en passant devant Georges France, salua froidement, et celui-ci lui rendit son salut avec plus de froideur encore.

—Cet homme m'inspire une étrange antipathie, disait Georges en les voyant s'éloigner ; et cette antipathie, je dois le supposer, est sans motif. Il me semble qu'il vient bien souvent à Saint-Servan.

Charlot haussa les épaules.

C'est pour visiter la pauvre Indienne, la vicille bonne de mademoiselle Emma, dit-il.

—Ah ! une Indienne, dites-vous.

—Une pauvre idiote, qui n'a nul souci du présent, et aucun souvenir du passé. Elle a perdu la raison, par suite d'une blessure qu'elle a reçue à la tête, il y a quelque chose comme dix-huit ans.

—Mais comment expliquez-vous l'intérêt que Delagrave lui témoigne ?

Charlot haussa de nouveau les épaules.

—Affaire de curiosité, sans doute. C'est un cas qui a appelé l'attention d'une quantité de médecins ; tous ont été d'avis qu'il n'y avait pas d'espoir.

—Pauvre créature ! dit Georges ; je vais aller la voir, tandis que vous irez avvertir vos parents de votre départ.

## xv.

### COMMENT GEORGES FRANCE ET SON AMI CHARLOT SONT INTRODITS AUPRÈS D'UN PERSONNAGE QUI LEUR SEMBLE ÉTRANGE.

Quatre jours se sont écoulés depuis celui où Georges avait reçu la lettre mystérieuse que nous avons mentionnée dans le chapitre précédent.

Minuit venait de sonner aux diverses églises du quartier Saint-Paul, lorsque deux personnes, enveloppées dans des manteaux de couleur sombre, s'approchèrent de la statue élevée sur la place Trafalgar, à Londres, qu'on distinguait clairement aux rayons de la lune.

Arrivées au centre de la place, elles s'arrêtèrent, et regardèrent autour d'elles.

—Il ne paraît pas qu'il y ait ici personne autre que nous, dit le plus petit des deux.

—Un peu de patience, Charlot, dit l'autre. L'heure vient à peine de sonner ; notre mystérieux correspondant n'est peut-être pas encore ici.

—Il y est !

Georges et Charlot, que l'on a sans doute reconnus, tressaillirent, et se tournèrent vivement du côté d'où venait la voix.

Un homme était sorti de l'ombre projetée par le piédestal de la statue, et se tenait à quelques pas d'eux.

Il était enveloppé dans un large manteau, dont le bout, selon la mode orientale, était jeté sur l'épaule gauche. Sa figure qu'on distinguait par-

faitement à la clarté de la lune, était à moitié cachée par une barbe et des favoris. Son teint était presque aussi noir que celui d'un Maure, et ses yeux larges et relevés aux coins brillaient d'un éclat étrange.

Georges s'avança vers lui.

— Êtes-vous, dit-il, celui qui a écrit la lettre qui nous a amenés ici ?

Je sais ce qu'elle contient, fut-il répondu, d'une façon évasive, et la promesse qu'on vous a faite.

Ils passèrent par un labyrinthe de petites rues ; et, au bout de vingt minutes environ, ils s'arrêtèrent devant une porte cochère. L'étranger regarda prudemment à droite et à gauche, comme s'il eût craint d'être observé ; puis il tira fortement la sonnette.

La porte s'ouvrit sans bruit, et il entra, suivi de près par nos deux jeunes amis.

Une sorte de concierge apparut à une fenêtre, tenant une lampe à la main, et demanda le nom des visiteurs.

— Le docteur Raymond, répondit l'étranger, brièvement ; que cela vous suffise ; vite, donnez-moi une lumière.

Puis, prenant la lampe qu'on lui tendit, et faisant signe à Georges et à Charlot de le suivre, il traversa une petite cour, monta un escalier, et s'arrêta devant une porte, à l'extrémité d'un long corridor.

L'appartement dans lequel ils pénétrèrent était grand et richement meublé ; quoiqu'on fût dans le mois de juin, un bon feu brûlait dans la cheminée, une jeune et jolie petite panthère noire était nonchalamment étendue sur un tapis.

En entendant ouvrir la porte, l'animal se leva, et fit entendre un grognement menaçant. Ses yeux jaunes se dilatèrent, en se fixant sur Georges et son ami, qui reculèrent, . . . on le conçoit sans peine, . . . à la vue de l'hôte étrange qui occupait cet appartement.

Quelques mots prononcés par leur conducteur, dans une langue orientale, suffirent pour calmer l'animal, qui, obéissant à un geste impératif, se retira derrière un rideau qui cachait l'entrée d'une autre pièce.

Leur guide mystérieux, après leur avoir fait signe de s'asseoir, les quitta brusquement, et sortit par la porte par où ils étaient entrés.

— Où sommes-nous ? dit Georges à Charlot, dont les yeux, tout grands ouverts, se fixaient avec inquiétude sur l'endroit où avait disparu la panthère.

— Dans quelque maison du diable, bien sûr, répondit Charlot ; car des chrétiens ne resteraient pas vingt-quatre heures dans un lieu pareil.

— Et Emma Keradeuc, dit Georges, par quelle étrange fatalité sa destinée est-elle liée à de tels mystères ?

On entendit le frôlement d'une robe de soie, la portière se souleva, et une femme s'avança dans la chambre.

C'était . . . et ce n'était pas Jaguarita, tellement elle était différente de ce que nous l'avons vu la première fois.

Elle salua Georges et son ami avec hauteur et avec un geste de la main.

—Vous êtes venus, dit-elle, en se tournant instinctivement vers Georges, qu'elle devinait être supérieur par le rang à Charlot, pour avoir des nouvelles d'une jeune fille qui se nomme Emma Keradeuc.

Il y avait dans sa façon de parler quelque chose qui déplut à Georges France.

—On m'a fait venir ici, répliqua-t-il, sous la promesse . . .

—Je sais . . . je sais, dit-elle, en l'interrompant, avec impatience ; c'est par mes ordres que cette lettre a été écrite. Emma Keradeuc est actuellement en danger.

Georges et Charlot se regardèrent avec anxiété.

—Vous la sauvez ! dit Georges, vivement.

—Je la sauverai !

—Vous êtes son amie ?

—Jé la hais ! dit-elle ; mais pas de questions. Qu'il vous suffise de savoir que je consens à vous aider dans vos recherches, la personne que vous désirez retrouver est dans cette ville.

—Elle est prisonnière, continua la Javanaise, . . . elle est soigneusement gardée nuit et jour.

—Nous nous adresserons aux autorités, dit France, et on ne refusera pas de nous aider.

—Répétez cette menace, dit Jaguarita, et elle est à jamais perdue pour vous. Avant que je vous mette sur la trace, il faut que vous juriez sur ce livre, . . . qui est celui de votre foi, . . . que ce qui s'échappera de mes lèvres restera enfermé dans votre cœur. Si Emma Keradeuc peut être sauvée, cela ne doit être que par nous-mêmes.

Elle s'approcha d'une table, et montrant un livre, sans y toucher, . . . un petit livre qui avait été évidemment placé là à dessein, elle dit froidement . . .

—Jurez !

Georges et Charlot firent le serment demandé, et la Javanaise, au bout d'une pause, reprit :

—Il y a plus de difficultés que de danger, dit-elle, car *il* est absent.

Elle frappa sur un timbre placé sur la table, et s'adressa à Georges :

—Celui qui vous a amené ici vous conduira à la maison où elle est enfermée.

Le docteur Raymond entra.

Jaguarita se tourna vivement vers lui, lui parla quelques instants dans sa langue maternelle, et puis s'approcha de Georges.

*A continuer.*

## CHRONIQUE.

SOMMAIRE.—L'année 1870.—Bombardement de Paris.—Deux protestations.—Les Vcolontaires de l'Ouest et M. de Charette, leur chef depuis la journée de Patay.

L'année 1870, qui vient de s'abîmer au gouffre éternel, comptera, hélas ! parmi les plus calamiteuses, parmi les plus terribles que la France ait vécues depuis qu'elle existe sous le soleil. L'année 1870 est morte, mais pour vivre à jamais dans le souvenir de l'humanité comme une des dates effroyables où se sont plus ouvertement manifestées la vengeance de Dieu et la férocité de l'homme.

Cette férocité s'est surtout traduite, dans les derniers jours de décembre, par l'ouverture du bombardement de Paris, auquel on finissait par ne plus croire. Cet acte de sauvagerie a provoqué deux protestations solennelles, que lira la postérité. Voici, d'abord, celle qu'a fait entendre le gouvernement de la Défense nationale :

“ Nous dénonçons aux cabinets européens, à l'opinion publique, le traitement que l'armée prussienne ne craint pas d'infliger à la ville de Paris.

“ Voici quatre mois bientôt qu'elle investit cette grande capitale et tient captifs ses 2,400,000 habitants ; elle s'était flattée de les réduire en quelques jours, elle comptait sur la sédition et la défaillance ; ces auxiliaires faisant défaut, elle a appelé la famine à son aide. Ayant surpris l'assiégé privé d'armée de secours, et même de gardes nationales organisées, elle a pu l'entourer à son aise de travaux formidables, hérissés de batteries qui lancent la mort à deux lieues ; retranchée derrière ce rempart, l'armée prussienne a repoussé les offensives de la garnison, puis, elle a commencé à bombarder quelques-uns des forts. Paris est resté ferme.

“ Alors, sans avertissement préalable, l'armée prussienne a dirigé contre la ville les projectiles énormes dont ses redoutables engins lui permettent de l'accabler à deux lieues de distance.

“ Depuis quatre jours cette violence est en cours d'exécution.

“ La nuit dernière plus de deux mille obus ont accablé les quartiers de Montrouge, de Grenelle, d'Antin, de Passy, de Saint-Jacques et de Saint-Germain.

“ Il semble qu'ils aient été dirigés à plaisir sur les hôpitaux, les ambulances, les prisons, les écoles et les églises. Des enfants et des femmes ont été broyés dans leur lit.

“ Au Val-de-Grâce, un malade a été tué sur le coup ; plusieurs autres ont été blessés. Ces victimes inoffensives sont nombreuses, et nul moyen ne leur a été donné de se garantir contre cette agression inattendue.

“ Les lois de la morale la condamnent hautement.

“ Elles qualifient justement de crime la mort donnée hors des nécessités cruelles de la guerre. Or, ces nécessités n'ont jamais excusé le bombardement des édifices privés, le massacre des citoyens paisibles, la destruction des retraites hospitalières. La souffrance et la faiblesse ont toujours trouvé grâce devant la force, et quand elles ne l'ont pas désarmée, elles l'ont déshonorée.

“ Les règles militaires sont conformes à ces grands principes d'humanité.

“ Il est d'usage, dit l'auteur le plus accrédité en pareille matière, que l'assiégeant annonce, lorsque cela lui est possible, son intention de bombarder la place, afin que les non-combattants, et spécialement les femmes et les enfants, puissent s'éloigner et pourvoir à leur sûreté. Il peut cependant être nécessaire de surprendre l'ennemi, afin d'enlever

“ rapidement la position, et dans ce cas, la non-dénonciation du bombardement ne constituera pas une violation des lois de la guerre.”

“ Le commentateur de ce texte ajoute :

“ Cet usage se rattache aux lois de la guerre, qui est une lutte entre deux Etats et non entre des particuliers. User d'autant de ménagement que possible envers ces derniers, tel est le caractère distinctif de la guerre civilisée.”

“ Aussi, pour protéger les grands centres de population contre les dangers de la guerre, on les déclare, le plus souvent, villes ouvertes, même s'il s'agit de places fortes. L'humanité exige que les habitants soient prévenus du moment de l'ouverture du feu, toutes les fois que les opérations militaires le permettent. Ici le doute n'est pas possible. Le bombardement infligé à Paris n'est pas le préliminaire d'une action militaire, il est une dévastation froidement méditée, systématiquement accomplie, et n'ayant d'autre but que de jeter l'épouvante dans la population civile, au moyen de l'incendie et du meurtre.

“ C'est à la Prusse qu'était réservée cette inqualifiable entreprise sur la capitale qui lui a tant de fois ouvert ses murs hospitaliers.

“ Le Gouvernement de la Défense nationale proteste hautement, en face du monde civilisé, contre cet acte d'inutile barbarie, et s'associe de cœur aux sentiments de la population indignée, qui, loin de se laisser abattre par cette violence, y puise une nouvelle force pour combattre et repousser la honte de l'invasion étrangère.

“ Signé : GÉNÉRAL TROCHU ; JULES FAVRE ; EMMANUEL ARAGO ; JULES FERRY ; GARNIER-PAGES ; PELLETAN ; E. PICARD et JULES SIMON.

“ Les membres de la Délégation du Gouvernement de la Défense nationale, établie à Bordeaux, déclarent s'associer à la protestation solennelle contre le bombardement de Paris signée par leurs collègues :

“ AD. CRÉMIEUX ; L. GAMBETTA ; AL. GLAIS-BIZOIN et L. FOURICHON.

“ Bordeaux, le 13 janvier 1871.”

\* \*  
\*  
\*

M. le comte de Chambord n'a pu retenir dans son cœur l'indignation dont l'a fait bondir la conduite du César prussien, et il a poussé ce cri, où se fondent, pour ainsi dire, les voix irritées de tous ses nobles et héroïques ancêtres :

“ Il m'est impossible de me contraindre plus longtemps au silence.

“ J'espérais que la mort de tant de héros tombés sur le champ de bataille, que la résistance énergique d'une capitale résignée à tout pour maintenir l'ennemi en dehors de ses murs, épargnerait à mon pays de nouvelles épreuves ; mais le bombardement de Paris arrache à ma douleur un cri que je ne saurais contenir.

“ Fils des rois chrétiens, qui ont fait la France, je gémissais à la vue de ses désastres. Condamné à ne pouvoir les racheter au prix de ma vie, je prends à témoin les peuples et les rois, et je proteste comme je le puis, à la face de l'Europe, contre la guerre la plus sanglante et la plus lamentable qui fut jamais.

“ Qui parlera au monde, si ce n'est moi, pour la ville de Clovis, de Clotilde et de Geneviève ; pour la ville de Charlemagne, de saint Louis, de Philippe-Auguste et de Henri IV ; pour la ville des sciences, des arts et de la civilisation ?

“ Non ! je ne verrai pas périr la grande cité que chacun de mes aïeux a pu appeler : MA BONNE VILLE DE PARIS.

“ Et, puisque je ne puis rien de plus, ma voix s'élèvera de l'exil pour protester contre les ruines de ma patrie ; elle criera à la terre et au ciel, assurée de rencontrer la sympathie des hommes, en attendant tout de la justice de Dieu,

“ 7 janvier 1871.

“ HENRI. ”

\* \* \*

Fermons, un instant, les oreilles au bruit de ce sauvage bombardement, abandonnons les Volontaires héroïques de Paris, pour suivre dans leurs luttes les Volontaires héroïques de l'Ouest, les Volontaires de Charette.

Blessé grièvement sur la colline de Patay, le 2 décembre, qu'était devenu l'intrépide colonel ? Était-il tombé aux mains de l'ennemi, et sa légion, corps sans âme, serait-elle condamnée à lui dire : “ Rends-toi, brave Charette, nous avons encore combattu, et tu n'y étais pas ! ” Ce fut, pendant quelques semaines, à Poitiers surtout, où le corps des zouaves pontificaux se reformait, une anxiété, une angoisse indéfinissables.

Un digne lieutenant, M. d'Albiousse, avait pris le commandement, et il l'annonçait dans ces termes admirables à ses compagnons d'armes :

“ Officiers, sous-officiers et soldats,

“ Appelé, pendant l'absence du colonel de Charette, au commandement de la légion, j'éprouve le besoin de me rapprocher de vous pour ne pas être écrasé sous le poids de l'honneur qui m'est fait, et de la responsabilité qui m'incombe.

“ La crise que traverse la légion est terrible ; mais, quelque désastreuse que soit la situation qui nous est faite par l'éloignement de notre illustre chef, et la perte de tant de nos braves camarades tombés sur les collines de Patay, nous ne devons pas nous décourager.

“ La guerre que nous subissons est une guerre d'expiation, et Dieu a déjà choisi parmi nous les victimes les plus nobles et les plus pures. Elevons donc nos cœurs à la hauteur de la mission qui nous est confiée et soyons prêts à tous les sacrifices. Retrempons notre courage dans nos convictions religieuses et plaçons notre espoir dans la divine Sagesse dont les secrets sont impénétrables, mais qui nous fait une loi de l'espérance.

“ C'est par un acte de foi que la France est née sur le champ de bataille de Tolbiac ; c'est par un acte de foi qu'elle sera sauvée ; et tant qu'il y aura dans notre beau pays un christ et une épée, nous aurons le droit d'espérer.

“ Quoi qu'il arrive, avec l'aide de Dieu et pour la patrie, restons ici ce que nous étions à Rome : les dignes fils de la fille aînée de l'Église.

“ *Le commandant de la légion,*

“ D'ALBIOUSSE. ”

Or, comme l'année allait finir, un bruit de favorable augure se répand tout à coup : “ Le colonel est libre ! le colonel revient ! ”—Et il revint, en effet ; et ce fut une scène qu'aucune plume ne saura rendre, la scène qui se passa dans la maison des Pères Jésuites de Poitiers, où étaient casernés les zouaves, quand on vit, de ses yeux, paraître, la main sur une canne et boitant, le chef bien-aimé, le chef qui était perdu et que l'on retrouvait enfin. L'émotion qui s'empara de tous les cœurs est intraduisible. Voici, à peu près, ce que M. de Charette dit à ses soldats, à ses amis, à ses enfants :

“ Messieurs, ah ! je ne puis vous dire la joie que j'éprouve de me retrouver au milieu de vous ; mon premier mot doit être un compliment. Je suis content de vous, je suis fier de commander à des soldats comme vous. Jamais je n'ai vu plus belle manœuvre que celle exécutée à Patay, par notre premier bataillon ; jamais je n'ai vu des hommes marcher plus froidement à la mort, plus courageusement à l'ennemi ; mais tous, il faut le dire, avaient la conscience à l'aise avec Dieu, tous lui avaient offert leur vie pour le salut de notre pays ; notre plus pur sang a arrosé les collines de Patay, comme le disait si bien naguère le commandant d'Albiousse, pour notre dette à l'expiation commune.

“ Nous pleurons beaucoup d'amis, mais leur sang ne sera pas perdu, car ces morts seront des protecteurs pour nous.

“ Bientôt, j'espère, je pourrai tous vous réunir ; nous marcherons tous ensemble à l'ennemi, nous saurons tenir haut l'honneur de notre uniforme et notre cri de ralliement à tous, est et restera toujours : Dieu et la France ! ”

Le colonel s'empressa de constater publiquement sa rentrée au corps par l'ordre du jour suivant :

“ Officiers, sous-Officiers et soldats,

“ Séparé de vous depuis un mois, je remercie la Providence qui me donne l'indicible joie de me retrouver parmi vous.

“ Plusieurs de nos camarades sont morts.

“ Honneur à ceux qui sont tombés pour la défense de la patrie et ont enregistré une gloire de plus dans les annales du régiment !

“ Je tiens à remercier M. le commandant d'Albiousse de la manière brillante avec laquelle il vous a conduits pendant mon absence. Je le remercie surtout de son ordre du jour, où il a su si bien exprimer les sentiments de dévouement, d'abnégation et de patriotisme qui sont au cœur de chacun de nous.

“ Soldats, de nouveaux périls, de nouvelles gloires nous attendent. Restons à la hauteur de notre mission. Marchons à l'ennemi, forts de passé, fiers du présent, et confiants dans la protection de ceux que nous avons perdus.

“ Que notre cri de ralliement soit toujours :

“ DIEU ET LA FRANCE !

“ Poitiers, le 9 janvier 1871. ”

Peu de jours après, M. de Charette se rendait à Bordeaux, près du ministre de la guerre, qui le saluait général. C'était fort bien ; mais le colonel y mettait une condition : on le laisserait à la tête de ses zouaves ; sinon, il refusait les étoiles, et voulait rester colonel comme devant. De plus, il tenait à aller reformer son corps dans une ville plus rapprochée du théâtre actuel de la guerre. Que pouvait-on refuser à ce héros de Sougy ?—Il rentra donc à Poitiers, et adressa à son bataillon un nouvel ordre du jour :

“ Je viens d'apprendre la belle conduite du 1er bataillon, au combat de Mans.

“ On m'annonce qu'il a été mis à l'ordre du jour.

“ Je n'ai pas encore de nouvelles du 3e ; mais il aura fait brillamment son devoir !

“ Que ce sang répandu pour la défense du pays engendre de nouveaux dévouements, et sachons être à la hauteur des circonstances difficiles dans lesquelles la Providence a placé notre pauvre patrie !

“ Le régiment n'ayant pu, malgré tous mes efforts, être réuni depuis sa formation, je viens enfin d'obtenir du gouvernement l'autorisation voulue.

“ C'est à Rennes que je vais essayer de réunir les glorieux débris de nos bataillons, sûr que ce noble exemple ne peut être que sympathique aux enfants de la valeureuse Bretagne, et qu'il aura un écho dans la France entière.

“ Les dépôts resteront à Poitiers, où le recrutement sera toujours ouvert. Un autre bureau sera établi à Rennes :

“ DIEU ET PATRIE. ”

Alors que le deuxième bataillon se préparait ainsi à entrer en lutte, le premier, comme on l'a vu, se couvrait d'une nouvelle gloire, sous les murs du Mans, pendant ces néfastes journées, où la victoire trahit encore une fois les drapeaux français. Sans les Volontaires de l'Ouest, l'artillerie française était perdue : le général Gougeard, qui cherchait des braves, et voulait s'adresser aux marins et aux chasseurs à pieds, rencontrant le premier de zouaves, les appela à la rescousse, se précipita avec eux sur l'ennemi, et le délogea de la position qu'il avait prise et où il était maître des mitrailleuses et des canons français. “ Vous êtes les premiers soldats du monde ! ” s'écriait ensuite le général, plein d'admiration pour cette poignée de héros sans peur et sans reproche : “ La journée est bien à vous, mes braves ! ” leur disait-il encore, et il faisait mettre le bataillon à l'ordre du jour de l'armée.

Dieu sait à quel prix furent achetés ces exploits !

#### NOTRE-DAME DE LOURDES.

Avec le présent numéro nous finissons la publication de Notre-Dame de Lourdes, par M. Lassère. Nos lecteurs seront peut-être bien aise de connaître le jugement qu'ont porté Nos Seigneurs les Evêques du Canada, sur cet important ouvrage “ dont on ne saurait trop vanter le mérite, ” nous a fait écrire sa Grandeur Monseigneur de Montréal.

“ *Notre-Dame de Lourdes*, nous écrit Mgr. des Trois-Rivières, est certainement l'un des ouvrages les plus intéressants et les plus utiles de notre temps. Cette lecture ne peut rencontrer d'indifférents. Elle éclaire et fortifie de plus en plus la foi des Fidèles. Les âmes tièdes et chancelantes, les incrédules mêmes ne peuvent lire attentivement cet ouvrage sans se sentir émus, bouleversés, et finalement raffermis et convertis, quand l'endurcissement n'est pas consommé. C'est donc une bonne pensée que vous avez eue de reproduire cet ouvrage dans notre pays, où il ne peut manquer de faire aussi beaucoup de bien. ” . . .

Citons encore en terminant l'appréciation de Monseigneur Jos. Larocque, évêque de Germanicopolis :

“ . . . C'est une œuvre bien favorable à la Religion d'avoir pris le moyen de populariser cet inappréciable Volume, parmi les Fidèles. C'est un magnifique drame pour l'intérêt ; c'est une source de joie, et un motif de ferveur dans la foi, pour tout cœur catholique, en même temps que c'est une cause de confusion, pour les libres-penseurs, qui croient pourtant si facilement tant de sottises, et dont la raison se cabre à l'aspect du surnaturel le plus solidement démontré. ”